

Nouveau pastoralisme marginal :

Conflits, insécurité et développement dans la
Corne de l'Afrique et le Sahel





United Nations
Economic Commission for Africa

Nouveau pastoralisme marginal :

Conflits, insécurité et développement dans la
Corne de l'Afrique et le Sahel

Pour commander des exemplaires de Coût humain et économique des conflits dans la Corne de l'Afrique veuillez contacter :

Section des publications
Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3001
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél: +251-11- 544-9900
Télécopie: +251-11-551-4416
Adresse électronique: ecainfo@uneca.org
Web: www.uneca.org

© 2017 Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés
Premier tirage : août 2017

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Conçu et imprimé à Addis-Abeba par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.

Photos de couverture: Shutterstock.com

Table des matières

Résumé.....	vii
a. Préambule.....	vii
b. Conclusions.....	vii
c. Recommandations	ix
1. Introduction.....	1
1.1 Aperçu général	1
1.2 Justification	2
1.3 Sites de recherche et critères de choix des pays	2
1.4 Objectifs.....	3
1.5 Structure du rapport.....	4
2. Possibilités à saisir et difficultés à surmonter.....	5
2.1 Possibilités à saisir	5
2.2 Difficultés à surmonter	11
2.3 Conflits et déplacements.....	14
2.4 Ressources et identité politique.....	18
2.5 Changements climatiques et insécurité alimentaire	21
3. Relations État-pastoralistes.....	24
3.1 Le pastoralisme et la question foncière.....	25
3.2 Une mutation vers des programmes régionaux de développement pastoral	29
4. Nouveau pastoralisme marginal	35
4.1 Commerce transfrontière formel et informel dans la Corne de l'Afrique	35
4.2 Mobilité transfrontière des pastoralistes à travers le Sahel	43
4.3 Les Rashaidas, leur transnationalité et leur activité de passeurs de migrants clandestins	47
4.4 Les réseaux somalis de passeurs de migrants clandestins	49
4.5 Prolifération des armes de petit calibre dans les communautés pastorales.....	50
5. Résumé : conflits, insécurité et développement.....	57
Bibliographie.....	62

List of Tables and Figure

Tableau 2.1: Proportion des pastoralistes dans la population totale du Sahel et de la Corne de l'Afrique (mi-2015, en millions).....	7
Tableau 2.2: Camelins, bovins, caprins et ovins dans 16 pays du Sahel et de la Corne de l'Afrique (2014).....	8
Tableau 2.3: Produit intérieur brut aux prix courants du marché, contribution de l'agriculture au produit intérieur brut (pourcentage) et contribution de l'élevage au produit intérieur brut agricole (2014).....	9
Tableau 3: Les pastoralistes et la question foncière dans 15 pays du Sahel et de la Corne de l'Afrique.....	25
Figure 4: Les itinéraires par lesquels passe le trafic de la drogue de Shashemene (Éthiopie) à Nairobi (Kenya).....	47

Carte : Groupes pastoraux et zones de conflit dans la Corne de l'Afrique et le Sahel



[Prière insérer ce qui suit dans la carte, de haut en bas]

- **Titre** : Pastoralistes, zones de conflit et marchés aux bestiaux

- **Noms des pays, de haut en bas et de gauche à droite** : Tunisie, Maroc, Algérie, Libye, Égypte, Mauritanie, Cabo Verde, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Soudan, Érythrée, Gambie, Guinée-Bissau, Djibouti, Guinée, Bénin, Nigéria, Sierra Léone, Ghana, Éthiopie, Libéria, Côte d'Ivoire, Togo, Cameroun, République centrafricaine, Soudan du Sud, Guinée équatoriale, Ouganda, Kenya, Somalie, Sao Tome-et-Principe, Gabon, Congo, République démocratique du Congo, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Seychelles, Comores, Angola, Zambie, Malawi, Mozambique, Madagascar, Maurice, Namibie, Botswana, Swaziland, Lesotho, Afrique du Sud

- **Deux colonnes de gauche : titre** : Zone de conflit ; **Noms précédés d'un numéro (garder les mêmes noms, sauf pour les suivants)** : 13 Masais, 14 Bororos, 15 Maures, 33 Touaregs, 25 Wolofs

et mettre le pluriel (s), sauf pour 4 Beni Amir, 7 Fulbe (Fulani), Shuluk,

- **Dernière ligne de la liste (point bleu)** : Principal marché aux bestiaux

- **Ligne en bas de la carte, côté gauche** : Section de la géoinformation et des statistiques sectorielles, 2016

- **Dernière ligne en bas de la carte, côté droit** : Source : Données de la Division du renforcement des capacités de la CEA

Résumé

a. Préambule

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a reçu plusieurs demandes de mener des travaux de recherche sur les causes des conflits et les conséquences de ceux-ci sur le développement dans trois régions africaines (le Sahel, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs). Les résultats préliminaires indiquent que les conflits violents impliquant des communautés pastorales se sont multipliés dans de nombreux pays africains, en particulier dans le Sahel et la Corne de l'Afrique. Certes, les communautés pastorales ont une longue histoire de conflits, mais l'intensité de ces conflits s'accroît du fait de la compétition autour des rares ressources provenant de la découverte de minéraux, du pétrole et du gaz, de la ruée vers les terres à la recherche de nourriture et de produits. Le problème a aussi été aggravé par les changements climatiques et la dégradation de l'environnement. Compte tenu de cela, la Division du renforcement des capacités a conféré une priorité à l'examen des causes de l'insécurité, à celui des difficultés qui en résultent, à l'analyse des activités illicites dans les communautés pastorales et à l'examen des conséquences négatives sur la croissance économique et le développement durable.

Abdalla Hamdok, le Secrétaire exécutif par intérim de la CEA, a chargé la Division du renforcement des capacités de mener une enquête sur les facteurs socioéconomiques et politiques qui contribuent au rôle que jouent les pastoralistes dans l'insécurité, la violence et les activités illicites dans la Corne de l'Afrique et le Sahel. Il est prévu que les connaissances recueillies dans le cadre de ce programme de recherche servent à l'élaboration des politiques de haut niveau, ce qui constituera une contribution majeure au débat actuel sur la grave insécurité qui règne dans les régions pastorales.

b. Conclusions

- i. Les pastoralistes parcourent près de 40 % de la superficie totale de l'Afrique et leur contribution au produit intérieur brut (PIB) des pays varie considérablement (de 10 à 40 %) (tableau 2.3). La majorité des pastoralistes habitant les zones arides et semi-arides du continent tirent leurs moyens d'existence d'environnements qui se caractérisent par la variabilité climatique et l'imprévisibilité des précipitations. Ces conditions que créent les sécheresses récurrentes ont pour résultat de médiocres récoltes, la destruction massive des troupeaux, l'insécurité alimentaire, la faim et des famines.
- ii. En dépit de ces conditions environnementales et de vie rudes, les pastoralistes contribuent de manière significative à la richesse d'un pays. En moyenne, ils contribuent entre 30 % et 38 % de la valeur brute des produits agricoles de l'ensemble du continent africain.

- iii. La majorité des pastoralistes est pauvre et un grand nombre d'entre eux vivent dans des bidonvilles et des colonies de squatters partout dans la Corne de l'Afrique et dans le Sahel. Les zones pastorales font partie de zones les plus sous-développées et souffrent plus que les autres zones du manque de développement social, d'équipements collectifs, de services sociaux, de services éducatifs et de l'absence d'approvisionnement en eau potable.
- iv. Des pastoralistes participent à la majorité des conflits qui se déroulent actuellement en Afrique, notamment au Mali, dans le nord-est du Kenya, en République centrafricaine, en Somalie, au Soudan et au Tchad. Les relations tendues entre les pastoralistes et l'État posent de graves problèmes économiques et de sécurité politique pour les pays de la Corne de l'Afrique et du Sahel. En raison de leur mobilité constante et de leur éloignement des autorités publiques, les pastoralistes font de plus en plus partie des réseaux de la criminalité internationale (traite des êtres humains, drogue, migration illégale et participation à des groupes djihadistes et d'extrémistes religieux), ce qui a de graves répercussions négatives non seulement sur leur sécurité, mais aussi sur les économies de leurs pays.
- v. L'aliénation des terres et l'empiètement sur les pâturages au profit de l'expansion urbaine, la prospection pétrolière, gazière et minière font partie des principales menaces qui pèsent sur le mode de vie des pastoralistes. Il s'agit là aussi des principaux facteurs qui provoquent des conflits entre pastoralistes eux-mêmes, entre pastoralistes et agriculteurs, et entre pastoralistes et entités auxquelles ont été accordées de vastes concessions territoriales. L'État est souvent partie aux conflits dans les zones pastorales, où les pastoralistes sont expulsés par la force ou se voient priver de l'accès aux pâturages. À cet égard, comme cela est expliqué dans la section portant sur le pastoralisme et la violence, la Corne de l'Afrique et le Sahel sont les régions les plus touchées.
- vi. Si certaines communautés pastorales continuent de résister à la réinstallation imposée par l'État, il existe une forte indication que certains pastoralistes dans le Sahel et la Corne de l'Afrique se sont volontairement installés (dans des zones rurales et dans la périphérie des villes) pour s'assurer une sécurité en matière d'occupation des terres et pour obtenir un accès permanent aux équipements collectifs, aux services de santé et à l'éducation pour leurs enfants.
- vii. Une tendance qui est en train d'émerger dans les politiques régionales et multilatérales de développement des activités pastorales est la mutation d'un développement traditionnel de l'élevage à un développement pastoral. Les programmes de résilience pastorale dans la Corne de l'Afrique et dans le Sahel – que mettent en œuvre, entre autres, les gouvernements nationaux, la Banque mondiale, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) – témoignent de cette nouvelle tendance.

- viii. La mutation d'un développement de l'élevage à un développement pastoral a aussi débouché sur une mutation de programmes nationaux de résilience à des programmes régionaux, ces derniers tenant plus compte de la nature régionale des types migratoires transfrontières des pastoralistes.
- ix. Même si les conflits dans les zones pastorales sont induits par des problèmes se posant à l'échelle nationale, allant du développement inéquitable, de la marginalisation et de l'exclusion à l'auto-détermination, ils ont aussi revêtu une dimension régionale et internationale. Les « nouvelles guerres » dans les régions pastorales présentent des aspects multiples.
- x. Les changements climatiques constituent un élément majeur contribuant au déplacement des personnes et à l'insécurité alimentaire. Par exemple, les décideurs ont déjà pris conscience du rôle joué par El Niño dans la sécheresse de 2014–2016. On estime que 60 % à 70 % des personnes déplacées – que ce soit des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou des réfugiés – sont des pastoralistes originaires du Sahel et de la Corne de l'Afrique, là où la variabilité climatique constitue un obstacle majeur empêchant de parvenir à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans les zones pastorales.
- xi. Le nouveau pastoralisme marginal (ou de nouveaux profils de carrière licites et illicites qu'adopte un petit nombre de pastoralistes) a des répercussions sur un grand nombre de pastoralistes travailleurs acharnés, respectueux de la loi, qui ont été injustement présentés collectivement comme source d'insécurité dans le Sahel et la Corne de l'Afrique.

c. Recommandations

- i. Concevoir et mettre en œuvre des programmes de développement pastoral sur le long terme, dans le but de permettre la transformation structurelle de l'économie, de faciliter l'accès au marché et la diversification des moyens d'existence.
- ii. Élaborer des cadres juridiques et administratifs nationaux, régionaux et transfrontières, pour lever les restrictions pesant sur la mobilité pastorale transfrontière, afin de stimuler le commerce et les échanges de produits pastoraux. Tout aussi importantes sont l'amélioration de la résilience des pastoralistes et la mise en place de mécanismes d'adaptation, afin de faire face aux changements climatiques et à la variabilité saisonnière des précipitations.
- iii. Tenir compte de l'intégration agriculture-élevage et avoir à l'esprit l'avenir des pastoralistes lors de la formulation des politiques foncières. En général, les politiques tendent à favoriser l'expansion de l'agriculture et d'autres formes de production sans se soucier de cela. Dans certains cas,

les pastoralistes ont été privés de l'accès aux pâturages et aux terres de parcours traditionnels, sans obtenir un accès à des terres de remplacement ni recevoir de compensation pour les terres qu'ils ont perdues.

- iv. Les pastoralistes devraient collaborer avec les autorités publiques locales et avec les dirigeants communautaires, afin que leur soit facilité l'accès à la propriété foncière dans le cadre des arrangements fonciers coutumiers, des politiques et de la législation foncières.
- v. Des politiques foncières équitables et inclusives sont celles qui offrent les instruments permettant une prévention des conflits et favorisant la stabilité politique dans les zones pastorales, et ces politiques devraient être intégrées dans celles visant à améliorer l'économie pastorale, dans le but stratégique de la consolidation de la paix et la sécurité.
- vi. Les décideurs ont pris conscience du fait qu'El Niño constituait un risque environnemental majeur, qui a causé une sécheresse et des inondations ayant mis à mal la sécurité alimentaire et celle des moyens d'existence dans le Sahel et la Corne de l'Afrique. Par conséquent, les politiques visant à assurer une production durable des moyens d'existence devraient porter aussi sur les effets prévisibles d'El Niño sur la population dans son ensemble et sur les pastoralistes, en particulier, afin d'améliorer les stratégies d'adaptation de ceux-ci.
- vii. Les gouvernements, le secteur privé et les partenaires internationaux devraient accroître et encourager les investissements dans la production animale, afin de favoriser l'utilisation de techniques de production modernes et d'améliorer l'accès à des débouchés commerciaux.
- viii. En raison de la sous-représentation des pastoralistes dans la politique nationale, les pouvoirs publics et les institutions politiques (partis politiques et parlements) devraient faire des efforts délibérés visant à accroître la participation des communautés pastorales à la vie publique et leur représentation dans le gouvernement et les institutions politiques.
- ix. Au plan régional, les organisations panafricaines et régionales, les partenaires de développement et les gouvernements devraient soutenir et encourager les organisations de développement pastoral dans la création de réseaux nationaux et transfrontières à même d'influer sur les politiques nationales et régionales de développement pastoral.
- x. Les gouvernements, le secteur privé et les partenaires internationaux devraient soutenir le développement de sources d'eau et de pâturages durables qui permettent de réduire les risques liés à de futures situations de sécheresse et apparitions d'El Niño. C'est grâce à des sources durables et à un coût abordable d'aliments pour animaux – ceux à base de plante comme ceux fabriqués industriellement – que les pastoralistes pourront s'assurer des moyens de substance durables.

- xi. Avec l'expansion de l'éducation, la création d'associations pastorales et de réseaux nationaux et régionaux, la mise en place de partenariats avec des acteurs intéressés (en particulier ceux qui travaillent dans le domaine de la recherche et dans les services de vulgarisation) sont cruciaux pour l'amélioration des techniques et des méthodes de production pastorale. Les technologies et innovations résultant des activités de recherche agricole ne peuvent être considérées comme utiles que si, et si seulement, elles sont mises sous des formes utilisables à la disposition des producteurs.

- xii. Les gouvernements, le secteur privé et la communauté internationale devraient apporter un soutien en matière d'investissement dans la production de la viande et du lait, pour répondre à la demande croissante de lait et de produits laitiers venant des consommateurs urbains. Par exemple, de grandes quantités de lait sont actuellement perdues faute de capacités suffisantes des producteurs dans le domaine de la transformation, du fait de la médiocrité des chaînes du froid et de la très courte durée de conservation du lait et des produits laitiers. Les changements de comportement prennent beaucoup de temps, mais ils ne doivent pas être négligés, lorsque, par exemple, on envisage des interventions pour la production de produits laitiers.

- xiii. Vu que les techniques et méthodes de production pastorale utilisées sont restées, dans l'ensemble, des techniques et méthodes traditionnelles, dont plusieurs ne sont pas en phase avec les innovations actuelles adaptées à la production à petite échelle, il est crucial que des institutions de développement des capacités et de formation soient créées pour moderniser la production animale. Un besoin plus pressant est celui de dispenser aux pastoralistes une formation dans le domaine des techniques et des innovations modernes en matière de production.

- xiv. Les politiques africaines actuelles de développement urbain doivent davantage tenir compte de la présence d'un grand nombre de pastoralistes autour de petits et grands établissements humains, où ils approvisionnent les villes en viande et en produits laitiers. Dans de nombreux cas, les pastoralistes se sont trouvés déplacés et démunis contre leur gré.

1. Introduction

1.1 Aperçu général

Le présent rapport met l'accent sur l'apparition de nouvelles activités marginales qui ont transformé la relation entre le pastoralisme, l'État et la mobilité nationale et transnationale traditionnelle des pastoralistes. Le phénomène est de nature multiforme et n'a concerné qu'une minorité de pastoralistes, mais il a eu des effets d'une portée considérable et qui transcendent les lieux. Le nouveau pastoralisme marginal revêt, par conséquent, des aspects nationaux, régionaux et mondiaux qui ont trait aux relations des pastoralistes avec des communautés d'intérêt transnationaux organisés en réseaux. Comme le montre le présent rapport, les communautés d'intérêt sont organisées à travers le continent africain en réseaux impliqués dans la migration internationale, le commerce mondial et dans d'autres activités licites et illicites internationales. Par conséquent, le présent rapport ne constitue pas une étude classique portant sur l'ensemble des systèmes pastoraux de production et de reproduction socioéconomiques, mais se limite plutôt à analyser certaines nouvelles activités marginales ayant des conséquences pour le présent et l'avenir du pastoralisme en tant que mode de vie résilient qui ne cesse de s'adapter, malgré les pressions et la multitude de difficultés auxquelles il fait face.

L'idée générale qui veut que les pastoralistes vivent dans des communautés isolées qui dépendent entièrement ou partiellement de l'élevage et des productions animales est peu à peu en train de disparaître. Les pastoralistes mènent de plus en plus des activités modernes, se procurent de nouveaux moyens d'existence et adoptent de nouveaux profils professionnels, de larges segments des communautés pastorales pratiquant ce que l'on appelle maintenant le pastoralisme urbain. Si les modes de vie et les profils professionnels traditionnels des pastoralistes ont été influencés par la modernisation, la pénétration de l'économie de marché et la commercialisation, l'un des aspects de la vie pastorale a persisté, à savoir la mobilité à la recherche de l'eau et de pâturages. Dans le nouveau contexte de la mondialisation et de l'indépendance économique, cette mobilité des pastoralistes a été accentuée par l'augmentation de la demande pour leurs produits (par exemple, la viande, le lait, les produits laitiers, les cuirs et peaux).

Les pastoralistes se déplacent dans près de 40 % de la superficie totale de l'Afrique et contribuent entre 10 % et 44 % du PIB des pays africains (tableau 2.3). Environ 1,3 milliards de personnes bénéficient de la chaîne de valeur du bétail, selon l'International Livestock Research Institute (ILRI, 2013). Près de 5 % de la population totale de certains pays africains sont des pastoralistes, mais, dans la Corne de l'Afrique et au Sahel, ce chiffre se situe entre 10 % et 20 % de la population totale. On estime que les pastoralistes contribuent environ 90 % de la viande consommée en Afrique de l'Est et près de 60 % de la viande et des produits laitiers consommés dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

Cela a pour résultat un contraste entre les possibilités économiques prometteuses qui s'offrent aux pastoralistes africains et la prévalence de l'insécurité et des conflits entre pastoralistes et agriculteurs et entre les pastoralistes et l'État. Ces caractéristiques prises ensemble mettent en lumière l'émergence de nouveaux pastoralistes, qui, toutefois, ont conservé certains éléments du pastoralisme à l'ancienne, en menant en même temps de nouvelles activités et en adoptant des modes de vie différents. Ces caractéristiques pastorales nouvelles oscillent entre intégration dans une économie de marché mondialisée et implication dans la violence aux niveaux tant national que transnational. Dans les deux cas, les pastoralistes ont réinventé des connaissances anciennes et qui ont fait leur preuve des siècles durant et ont montré des capacités forgées à travers la mobilité et de la résistance à l'autorité de l'État moderne.

1.2 Justification

Dans le cadre de la réorganisation de la CEA, la nouvelle Division du renforcement des capacités a été chargée de fournir un appui ciblé et cohérent au développement des capacités des États membres et des institutions panafricaine pour leur permettre d'atteindre les objectifs de développement qu'ils se sont fixés. En application de ce mandat et sur la base de demandes émanant de ses principales parties prenantes, la CEA propose d'étudier les répercussions socioéconomiques de la violence et des activités économiques illicites sur les communautés pastorales, qui entravent les efforts qui sont déployés en vue du développement du continent.

En outre, le continent se trouvant dans une position à nulle autre pareille pour tirer profit de la nouvelle ouverture de l'économie mondiale, il est crucial de saisir cette occasion pour créer et soutenir la croissance, afin d'améliorer la situation socioéconomique des populations. Il est donc proposé que des chercheurs et des experts de haut niveau travaillant sur le pastoralisme soient mis à contribution pour mener des études approfondies, entreprendre des travaux de recherche et concevoir des politiques visant à instaurer dans la région la paix et la stabilité durables dont le continent a besoin pour mettre en œuvre un programme socioéconomique efficace porteur de transformation sur le plan politique.

1.3 Sites de recherche et critères de choix des pays

Les pays suivants ont été choisis pour y une recherche approfondie : Djibouti, Éthiopie, Nigéria, République centrafricaine, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Tchad. Six principaux critères de choix donnent des indications sur chacun de ces États :

- Ils ont une longue histoire de paix, de coopération et de conflit entre l'État et les sociétés pastorales ;
- Ils ont vu l'apparition de groupes d'insurgés largement dominés par des pastoralistes ;
- Ils comprennent des zones pastorales où ont octroyées de vastes concessions foncières et où existent de vastes zones d'exploration et d'exploitation minérales, gazières et pétrolières ;

- Des groupes fondamentalistes religieux y existent, en même temps qu'y prévalent une violence et des activités illicites exercées par des pastoralistes et d'autres groupes ;
- Des problèmes visibles de gouvernance s'y posent, en particulier dans les zones pastorales où l'autorité de l'État est constamment contestée par des acteurs non étatiques ;
- On y voit une forte présence des organisations internationales, régionales et sous-régionales africaines, telles que l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine, l'IGAD et la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

1.4 Objectifs

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

[Prière supprimer la parenthèse ouvrante, comme suit : a)]

- a. Recueillir des informations sur les effets socioéconomiques des conflits impliquant les sociétés pastorales de la Corne de l'Afrique et du Sahel ;
- b. Mener une enquête sur les causes profondes des relations tendues entre l'État et les sociétés pastorales de la Corne de l'Afrique et du Sahel ;
- c. Décrire et expliquer la relation entre les groupes de pastoralistes et les organisations djihadistes internationales et les effets de cette relation sur les modes de vie pastoraux et la durabilité de ceux-ci ;
- d. Recueillir des informations sur la relation entre les conflits et les activités illicites, et les effets socioéconomiques qui en découlent ;
- e. Sensibiliser les décideurs sur l'état actuel des relations entre les communautés pastorales et l'État et sur le lien avec les conflits, les activités illicites et la violence qui en sont la conséquence ;
- f. Établir un rapport important à examiner lors d'une conférence internationale pour un dialogue de haut niveau sur les politiques devant se tenir à la fin du programme de recherche. La conférence se penchera sur la situation d'insécurité prévalant dans la Corne de l'Afrique et le Sahel, ainsi que sur les liens entre la consolidation de la paix et le développement, à tous les niveaux où se trouvent associés, entre autres, les associations et réseaux pastoraux officiels et d'autres parties prenantes.

5.5 Structure du rapport

Le présent rapport est composé d'un résumé et de cinq chapitres. Le résumé contient un exposé sur l'impératif de l'adoption de politiques, la justification et les objectifs du développement d'un programme de recherche portant sur le nouveau pastoralisme marginal et ses effets et répercussions socioéconomiques sur la propagation des activités illicites et des conflits dans le Sahel et la Corne de l'Afrique. Il contient aussi les conclusions et recommandations tirées du rapport.

Le deuxième chapitre contient une brève présentation de la population, de l'économie et de la géographie du Sahel et de la Corne de l'Afrique. Il contient aussi les données les plus récentes sur la taille de la population pastorale en proportion de la population totale du Sahel et de la Corne de l'Afrique et sur la contribution de cette population au PIB total et au PIB agricole. Le troisième chapitre explore les possibilités qui s'offrent aux pastoralistes et examine les difficultés auxquelles ceux-ci sont confrontés. En particulier, il jette une lumière sur les principales pressions qui pèsent sur les sociétés pastorales, notamment les conflits et le déplacement, la pauvreté, les changements climatiques et l'insécurité alimentaire.

Le quatrième chapitre contient une vue d'ensemble des causes contemporaines des conflits entre l'État et les communautés pastorales (atteinte brutale à la souveraineté locale, politiques inadéquates de développement de l'élevage, incidence des politiques nationales de développement sur la capacité de survie des pastoralistes et échec des interventions dans le cadre de la politique tendant à exercer un contrôle sur des frontières poreuses dans la Corne de l'Afrique et le Sahel). L'appropriation des terres pastorales est analysée en tant qu'exemple de politiques publiques asymétriques, qui privent encore plus les pastoralistes de leurs droits et qui créent une situation où la terre devient une cause majeure de dispute. Les efforts régionaux et multinationaux actuels de développement pastoral sensibles aux (tenant compte des) conflits sont aussi exposés en tant que politique mis en œuvre en réponse aux liens entre conflits, sous-développement et insécurité dans le Sahel et dans la Corne de l'Afrique.

Le cinquième chapitre est entièrement consacré à la définition du nouveau pastoralisme marginal et de ses manifestations positives et négatives, que constituent la participation au commerce licite et illicite des biens et services, à l'activité de passeurs clandestins, au trafic de drogue et à la prolifération des armes de petit calibre et des armes légères. Il explique la réinvention de trois modes de vie pastoraux « anciens » sous la forme de stratégies d'adaptation établissant aux niveaux local et mondial un lien entre des communautés pastorales organisées en réseaux. Parmi certains des facteurs importants qui ont été à la base de l'apparition du nouveau pastoralisme marginal figurent la diversification des systèmes pastoraux de production sous l'effet de la pression économique, l'urbanisation, l'adaptation aux changements climatiques, l'accroissement du commerce transfrontière, des déplacements mieux ciblés à la recherche de l'eau et de pâturages et la capacité de mettre à profit des informations de meilleure qualité sur l'accès au marché. Enfin, le sixième chapitre contient une analyse du lien entre conflits et développement, accompagnée de celle des conséquences socioéconomiques et en matière de sécurité du nouveau pastoralisme marginal ainsi que du rôle de celui-ci dans les conflits du Sahel et de la Corne de l'Afrique.

2. Possibilités à saisir et difficultés à surmonter

2.1 Possibilités à saisir

Tous les principaux groupes de pastoralistes africains appartiennent à des communautés transfrontières que l'on trouve dans deux pays ou plus. La carte reproduite plus haut montre l'éparpillement des pastoralistes à travers la Corne de l'Afrique et le Sahel. Le Sahel s'étend de l'océan Atlantique, sous le désert du Sahara et au-dessus de la savane guinéenne, à la Corne de l'Afrique. Cette zone s'étend d'ouest en est sur près de 6 000 km (Oba, 2014 ; Elmqvist et Olsson, 2006 ; Mortimore et Adams, 2001) et comprend plusieurs zones climatiques, des régions arides et semi-arides des bordures méridionales du Sahara au bassin du Nil et des hauts plateaux de l'Afrique de l'Est à la zone tropicale humides du bassin du lac Tchad qui se prolonge jusqu'au Cameroun et à la République centrafricaine (Boone et al., 2011).

Sur le plan climatique, la saison des pluies dure d'un à deux mois dans le nord, à quatre à cinq mois, dans le sud. La pluviométrie annuelle moyenne au Sahel est de 100 à 200 mm, dans le nord, là où le Sahel cède la place au désert, et de 500 à 600 mm, à sa limite méridionale. Des pluies sporadiques extratropicales d'hiver peuvent survenir, mais elles atteignent généralement moins de 25 mm de précipitations. En d'autres termes, les pluies vont croissant, du nord vers le sud.

Ensemble, les régions de la Corne de l'Afrique et du Sahel forment le Grand Sahel. Les deux régions connaissent des modes migratoires saisonniers similaires, à la recherche de l'eau et de pâturages, comme elles présentent des similarités dans la composition du bétail, la longueur des itinéraires migratoires saisonnières annuelles sud-nord et les pratiques de gestion des pâturages, en dépit de différences culturelles et dans l'organisation sociale. Il convient aussi de noter que l'agropastoralisme (le pastoralisme pratiquant à la fois l'élevage et la production agricole) est répandu dans le climat modéré du sud du Sahel.

Les pastoralistes se déplacent entre les pâturages de leurs lieux d'habitation, les pâturages de la saison des pluies, ceux de la saison sèche et les zones de réserve en temps de sécheresse. Ces modes migratoires sont des réponses stratégiques cruciales d'adaptation face à la sécheresse et à la variabilité climatique (Oba et Lusigi, 1987). On a aussi noté que, à travers le Sahel et la Corne de l'Afrique, la pluviométrie annuelle moyenne est de 200 à 400 mm, cette moyenne étant de 400 à 600 mm dans la zone méridionale humide. Toutefois, on trouve dans l'une et l'autre régions une variabilité pluviométrique à la fois dans le temps et selon les zones. Une conséquence de cette variabilité est que les effets climatiques peuvent être localisées, certaines zones présentant des caractéristiques de saison des pluies particulières.

L'écologie pastorale est vulnérable à une variabilité élevée des précipitations et aux sécheresses récurrentes, ce qui impose l'adoption de stratégies d'adaptation complexes allant d'une mobilité opportuniste à la diversification du bétail et de

l'agriculture. Ces dernières années, les pastoralistes sont devenus de plus en plus dépendants de l'aide humanitaire d'urgence et de programmes de secours, après avoir perdu leur bétail, la principale source de moyens d'existence et de survie dans les conditions arides, semi-arides et désertiques difficiles.

Sur le plan économique, l'agriculture est le secteur productif le plus important en Afrique : elle emploie 70 % à 90 % de la population active totale et fournit jusqu'à 50 % des besoins alimentaires et des revenus des ménages. La superficie totale de l'Afrique est de près de 30 000 000 km², dont 45 % est occupée par la production animale, soit 16 000 000 km², où près de 80 % de la population vit. L'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Nigéria et le Soudan pris ensemble possèdent près de 25 % des terres de production animale du continent (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), 2010). Dans ces pays, 70 % des ruraux pauvres possèdent du bétail, et plus de 200 millions de personnes tirent leurs revenus de l'élevage. Dans le système mixte agriculture-élevage à petite échelle, le bétail fournit l'énergie de la traction animale, le moyen de transport et les engrais pour les terres agricoles (UICN, 2010).

Sur le plan mondial, la production pastorale entre pour 10 % dans la production totale de viande (soit 1 milliard de camélins, de bovins et de ruminants) et fait vivre quelque 200 millions de ménages pastoraux dans le monde. Dans le Sahel et la Corne de l'Afrique, les pastoralistes possèdent un tiers de l'ensemble du bétail et la moitié de l'ensemble des petits ruminants, et fournissent 60 % de la viande bovine, 40 % de la viande de petits ruminants et 70 % du lait dans ces régions. Le tableau 2.1 montre le nombre total de pastoralistes dans 16 pays africains, dans lesquels la proportion de pastoralistes (y compris les nomades et les agropastoralistes) dans la population totale dépasse 11 % (plus de 58 millions de pastoralistes sur les 508,8 millions d'habitants que comptent au total ces pays). Au niveau pays, la Somalie, le Soudan du Sud et Djibouti comptent le nombre le plus élevé de pastoralistes par rapport à la population totale, suivis de la Mauritanie, du Tchad, du Mali, du Sénégal, de l'Ouganda, du Soudan, du Niger, du Bénin, de l'Éthiopie, de l'Érythrée, du Burkina Faso, du Kenya et du Nigéria.

Tableau 2.1: Proportion des pastoralistes dans la population totale du Sahel et de la Corne de l'Afrique (mi-2015, en millions)

[Prière d'observer l'ordre alphabétique en français dans la colonne « Pays » en suivant la numérotation indiquée]

Pays	Taille de la population (millions)	Pastoralistes (estimations en millions)	Pastoralistes par rapport à la population totale (pourcentage)
1 Bénin	10,6	1,696	16
2 Burkina Faso	18,5	2,127	11,5
16 Tchad	13,7	5,48	40
3 Djibouti	0,9	0,396	44,7
4 Érythrée	5,2	0,676	13
5 Éthiopie	98,1	1,471	15
6 Kenya	44,3	4,430	10
7 Mali	16,7	1,670	30
8 Mauritanie	3,6	1,180	42,48
9 Niger	16,7	2,839	17
10 Nigéria	181,8	8,181	4,5
12 Sénégal	14,7	3,498	23,8
13 Somalie	11,1	6,660	60
15 Soudan du Sud	12,2	7,320	60
14 Soudan	40,9	8,180	20
11 Ouganda	40,1	9,223	23
Total	508,8	58,281	11,45

Sources : Fiche de données sur la population mondiale 2015 : www.prb.org/pdf15/2015-world-population-data-sheet_eng.pdf. Estimation nationale du nombre des pastoralistes figurant dans les statistiques nationales.

On estime que la production animale entre pour près de 38 % dans la valeur brute de la production agricole en Afrique, 92 % de cette valeur se présentant sous la forme

de bovins de de boucherie, d'animaux pour la production laitière, de caprins, d'ovins et de la volaille (Fonds international de développement agricole, 2009). La production animale totale en Afrique est estimée à près de 250 millions d'équivalents d'unités animales tropicales¹. Le tableau 2.2 montre le nombre de camelins, bovins, caprins et ovins dans 16 pays sahéliens et de la Corne de l'Afrique. Ces 16 pays contiennent près de 87 millions d'unités animales tropicales de camelins, de bovins, de caprins et d'ovins, ce qui représente 34,8 % du total des unités animales tropicales, y compris tous les autres types d'animaux.

Tableau 2.2: Camelins, bovins, caprins et ovins dans 16 pays du Sahel et de la Corne de l'Afrique (2014)

[Prière observer l'ordre alphabétique en français dans la colonne « Pays » en suivant la numérotation indiquée]

Pays		Camelins	Bovins	Caprins	Ovins
1	Bénin	-	2 222 000	1 755 000	879 000
2	Burkina Faso	18 364	9 090 700	13 891 000	9 277 700
16	Tchad	1 550 000	7 850 000	6 850 000	3 250 000
3	Djibouti	71 000	300 000	515 000	470 000
4	Erythrée	370 000	2 090 000	1 825 000	2 290 000
5	Éthiopie	1 164 100	57 706 389	29 112 963	29 332 382
6	Kenya	2 937 262	41 218 849	25 430 058	17 420 207
7	Mali	889 500	10 313 300	20 083 130	14 423 280
8	Mauritanie	1 525 000	1 875 000	5 680 000	4 000 000
9	Niger	1 720 185	11 377 313	14 883 559	11 115 982
10	Nigéria	285 000	19 450 000	71 000 000	40 550 000
12	Sénégal	4 842	3 421 126	5 381 312	5 381 312
13	Somalie	7 150 000	4 900 000	11 600 000	12 325 000
15	Soudan du Sud	--	11 817 000	13 550 000	16 750 000
14	Soudan	4 792 000	30 191 000	31 029 000	39 846 000
11	Ouganda	--	13 623 000	14 011 000	1 921 000
Total		22 107 253	204 038 673	264 712 022	109 057 481
UAT totale		22 107 253	145 741 909	26 471 202	10 905 748

Source : Calculs faits le 22 janvier 2016 à partir de données de FAOSTAT : <http://faostat3.fao.org/download/Q/QA/E>. Données téléchargées le 20 janvier 2016.

Note : UAT : unité animale tropicale.

On peut, par conséquent, comprendre que l'élevage puisse être un contributeur majeur au PIB de ces pays, s'il est calculé en tant que part du PIB agricole. Le tableau 2.3 montre la contribution de l'élevage au PIB agricole dans les mêmes 16 pays sahéliens et de la Corne de l'Afrique.

1 1 unité animale tropicale = 1 camelin, 1,4 bovin, 2,5 azins, 10 ovins ou caprins.

Tableau 2.3: Produit intérieur brut aux prix courants du marché, contribution de l'agriculture au produit intérieur brut (pourcentage) et contribution de l'élevage au produit intérieur brut agricole (2014)

[Prière d'observer l'ordre alphabétique en français dans la colonne « Pays » en suivant la numérotation indiquée]

Pays	PIB (\$ EU)	Contribution de l'agriculture au PIB (pourcentage)	Contribution de l'élevage au PIB agricole (pourcentage)
1 Bénin	9 575 356 735	23,5	41,6
2 Burkina Faso	12 542 221 942	34,5	55,5
16 Tchad	13 922 224 561	52,6	44
3 Djibouti	1 589 026 158	3	90
4 Érythrée	2 607 739 837	11,7	25
5 Éthiopie	55 612 228 234	41,9	36,4
6 Kenya	60 936 509 778	30,3	43
7 Mali	12 037 229 619	39,5	30
8 Mauritanie	5 061 180 371	22,8	53
9 Niger	8 168 695 870	36,7	33
10 Nigéria	568 508 262 378	20,2	10
12 Sénégal	15 657 551 477	15,8	30
13 Somalie	5 707 000 000	60,2	40
15 Soudan du Sud	13 282 084 042	36	60
14 Soudan	73 814 947 341	29,2	60
11 Ouganda	26 998 477 289	27,2	14,4
Total	884 434 868 534	27	38,8

Source : Banque mondiale, 2015. Banque de données de la Banque mondiale 2015 : PIB aux prix du marché (dollars des États-Unis courants) : data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD/countries ; données téléchargées le 21 janvier 2016. Banque mondiale : Banque de données 2015 : Agriculture, valeur ajoutée (pourcentage du PIB) : <http://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS> ; données téléchargées le 21 janvier 2016. Les données relatives à la contribution de l'élevage au PIB agricole sont calculées à partir de divers rapports régionaux et de pays établis par diverses organisations nationales et internationales de développement économique, notamment l'IGAD et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

En moyenne, dans tous les 16 pays, la contribution du secteur agricole au PIB s'élève à 27 %, l'élevage contribuant approximativement 38,8 % du PIB agricole. Les pays pris individuellement qui ont la contribution la plus élevée à cet égard sont Djibouti (90 %), le Burkina Faso (55 %), la Mauritanie (53 %), le Tchad (44 %), le Kenya (43 %), le Bénin (41 %) et la Somalie (40 %).

En dépit de leurs immenses richesses en ressources animales, des pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria sont des importateurs nets d'animaux pour satisfaire un grandissant appétit pour la viande d'une population en augmentation et d'une classe moyenne croissante. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont des exportateurs d'animaux (Thornton et al., 2006 ; OCDE, 2008). Les pastoralistes et les agropastoralistes ont créé dans ces pays des zones de commerce et de commercialisation des animaux liées à des itinéraires et modes migratoires transfrontières connus. L'ironie est que

les pays sahéliens exportent des animaux vers les pays côtiers, qui consacrent plus de dépenses aux importations de produits animaliers (lait et viande), parce qu'ils disposent de revenus plus élevés que les populations sahéliennes et de la Corne de l'Afrique. En termes d'exportations, les pays côtiers tirent moins de revenus des produits animaliers que ceux de la Corne de l'Afrique et du Sahel, parce que certaines zones côtières sont infestées par des maladies animales et la mouche tse tse. Toutefois, le Bénin et la Côte d'Ivoire semblent être des exceptions pour, respectivement, la viande et le lait. Les données relatives aux flux financiers reflètent un déficit chronique de la balance commerciale des produits animaliers. Ce déficit est plus important pour les produits laitiers que pour la viande, pour laquelle la zone continue de dépendre des importations pour satisfaire la demande croissante venant d'une population en augmentation rapide et résultant de la croissance des revenus ainsi que des changements dans les habitudes alimentaires, en particulier dans les villes (OCDE, 2008, p. 49).

Trois zones principales, ou corridors principaux, peuvent être considérés comme des marchés importants du commerce d'animaux dans la Corne de l'Afrique : a) corridor sud (Éthiopie, Kenya, Somalie et Soudan du Sud) ; b) corridor nord-est (Djibouti, Érythrée, Éthiopie et Somaliland/Somalie) ; enfin, c) corridor nord-ouest (Érythrée, Éthiopie et Soudan)². Les marchés informels régionaux sont aussi répandus, mais ils connaissent une intensité de transactions moindre que les marchés informels du Sahel. Ce qu'il y a aussi de commun avec le Sahel, c'est que la commercialisation des animaux dans la Corne de l'Afrique relève de la responsabilité du secteur privé et le commerce est géré par un vaste réseau de producteurs, de commerçants, de financiers et de transporteurs, qui doivent frayer leurs voies face à des restrictions frontalières, des taxes excessives, des contrôles vétérinaires obsolètes et en craignant l'insécurité créée par les pastoralistes, qui sont décrits par les autorités comme étant des personnes indisciplinées³. Les élites vivant hors des zones pastorales sont aussi concernées et les données disponibles donnent à penser que les grands commerçants et les riches propriétaires d'animaux sont ceux qui tirent le plus de profits de ce commerce et qui peuvent accéder aux marchés d'exportation les plus rentables, les éleveurs les plus pauvres prenant rarement part à ce commerce) (Economist Intelligence Unit, 2014, p. 6).

Dans le Sahel, on peut trouver au moins trois zones de commerce d'animaux où existent des marchés nationaux et transfrontières. La première concerne des pays côtiers (Cabo Verde, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone), qui commercent entre eux et avec d'autres pays voisins. La deuxième zone comprend le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo, où les animaux sont importés de la Côte d'Ivoire et du Ghana. La troisième zone comprend le Bénin, le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad. Le Nigéria et le Cameroun,

2 Certains des principaux marchés transfrontières aux bestiaux se trouvent dans les villes de Moyale (sur la frontière entre l'Éthiopie et le Kenya), de Mandera (Kenya, près des frontières avec l'Éthiopie et la Somalie), de Garissa (Kenya), de Humra (Soudan), de Metemma (Éthiopie, sur la frontière avec le Soudan), de Hamash-koraib (Soudan, près de la frontière avec l'Érythrée), de Wagar (Soudan, près de la frontière avec l'Érythrée), de Dadda'to (Djibouti, près de la frontière avec l'Érythrée), de Kurmuk (Soudan, près de la frontière avec l'Éthiopie), d'Alaili-Dadda (Djibouti près de la frontière avec l'Érythrée).

3 Les médias sont remplis de récits établissant des liens entre les pastoralistes et les groupes terroristes, les vols de bétail et les attaques contre les communautés d'agriculteurs en République centrafricaine, en Ouganda, au Kenya, au Nigéria et au Soudan, entre autres.

qui font partie de la première et de la deuxième zones tirent profit de la proximité géographique du Burkina Faso et du Mali. Une autre zone de commerce, qui se trouve liée à la majeure partie des trois zones de commerce d'animaux susmentionnées est composée du Cameroun, de la République centrafricaine, de la région occidentale du Soudan, du Soudan du Sud et du Tchad. Il est, par conséquent, important de relever le commerce d'animaux florissant entre la République centrafricaine, le Soudan, le Soudan du Sud et le Tchad, commerce qui s'étend à l'Éthiopie et à l'Érythrée, créant ainsi un lien entre le Sahel et la Corne de l'Afrique. Au Soudan et au Tchad, les marchés aux bestiaux de Boranga (Tchad), de Geneina (Soudan) et de Seraf Omra (Soudan), en particulier, ont été approvisionnés en animaux provenant du Tchad et, à leur tour, exportent des animaux vers le Tchad (Aklilu et Catley, 2010). Le commerce d'animaux entre le sud, l'est et le centre du Darfour et le Soudan du Sud se poursuit selon certaines informations, en dépit des violents conflits qui ont ravagé ces territoires. Les marchés aux bestiaux, tels que ceux de Geneina (Soudan), Amdafok (République centrafricaine), Um Dukhun (Soudan) et Bazi (République centrafricaine), sont traversés par des itinéraires migratoires et fréquentés par des commerçants d'animaux venant de trois pays voisins (Comité international de la Croix rouge, 2012 ; Banque africaine de développement, 2013).

En résumé, la majorité des pastoralistes tentent de survivre en exploitant des terres arides et semi-arides et recourent à diverses stratégies d'adaptation pour faire face à la variabilité des précipitations, à la sécheresse et aux famines périodiques. En dépit de ces difficultés, les pastoralistes apportent une contribution substantielle aux économies de leurs pays et au commerce régional des animaux et des produits animaliers. Il est à regretter que ces contributions ne s'accompagnent pas de programmes de développement social ou d'améliorations dans les conditions de vie de la majorité des communautés pastorales. La section qui suit montre que la plupart des pastoralistes vivent dans des conditions très difficiles, en étant privés de terres, en subissant les effets des changements climatiques et en souffrant de l'insécurité alimentaire, tous phénomènes qui sont la conséquence de dysfonctionnements des institutions et des marchés.

2.2 Difficultés à surmonter

Bien que les pastoralistes soient des éleveurs et se déplacent régulièrement en fonction des variations saisonnières de la pluviométrie et des pâturages, ils s'adonnent aussi, parallèlement à l'élevage, à diverses activités, telles que l'agriculture, le commerce et le travail salarié. Les pastoralistes sont aussi socialement et économiquement stratifiés. Voici à ce sujet une citation tirée d'un rapport de la Banque mondiale :

Une petite partie des éleveurs, 5 % à 20 % selon le pays, peuvent être considérés comme étant tournés vers le commerce, en étant stimulés par la perspective d'augmenter leur production animale pour tirer profit du marché croissant des protéines animales. Il s'agit d'individus qui ont des troupeaux relativement importants et qui tirent une partie substantielle de leurs revenus monétaires de leur accès à d'importants marchés et de

l'utilisation de ces marchés. Le reste des éleveurs peuvent être définis comme des individus luttant pour se procurer des moyens d'existence: ils élèvent des animaux plus pour les nombreux moyens d'existence qu'ils leur procurent – tels que une assurance, du fumier et des moyens de transport – que pour vendre sur le marché de la viande, du lait et d'autres produits animaliers (Banque mondiale, 2014 : 25) [Traduction non officielle].

Le rapport indique aussi que le nombre d'animaux détenus par la deuxième catégorie de pastoralistes est si faible que ceux-ci ne peuvent pas tirer de profits importants de la vente régulière sur le marché de leur surplus de production.

De façon générale, les pastoralistes du Sahel et de la Corne de l'Afrique peuvent être répartis dans les deux catégories ou classes suivantes : les riches ou les aisés et les pauvres. Les pastoralistes pouvant être décrits comme les plus aisés sont, de la même manière que les pauvres, touchés par la sécheresse et les changements climatiques, tandis que les pauvres ont à faire face aussi en général à au moins trois problèmes interreliés : ceux qu'engendrent la pauvreté ou la difficulté de se procurer des moyens d'existence, la privation de terres et l'insécurité alimentaire. Ces problèmes sont analysés ci-après.

La pauvreté au sein des communautés pastorales : Les pastoralistes du Sahel et de la Corne de l'Afrique ont été exposés à plusieurs périodes de sécheresse prolongée, qui ont entraîné la perte d'animaux et de récoltes. Les conséquences d'une sécheresse prolongée vont au-delà de la baisse des revenus tirés de l'élevage et se traduisent aussi par la perte totale du troupeau, transformant souvent des pastoralistes autosuffisants en personnes démunies qui dépendent de l'aide alimentaire dans des camps de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Ceci explique pourquoi la pauvreté tend à prévaloir encore plus dans des situations d'imprévisibilité climatique et de faibles précipitations, qui s'ajoutent à la dégradation de l'environnement et à la diminution des ressources foncières et des ressources liées à la terre. Les données disponibles montrent que ces facteurs servent de catalyseurs à la reproduction de la pauvreté, souvent exacerbée par l'échec des politiques visant à y répondre et par le fait de ne pas avoir voix au chapitre dans les allées du pouvoir.

Little et al. (2008, p. 1) disent que les vues actuelles des pastoralistes omettent de reconnaître la diversité de leurs moyens d'existence et, dès lors, les présenter tous comme étant pauvres « donnerait le pouvoir à des intérêts extérieurs de transformer plutôt que de renforcer les moyens d'existence des pastoralistes ». La recherche qu'ils ont menée dans le nord du Kenya écartent les méthodes orthodoxes consistant à décompter les pauvres et cette recherche fait apparaître que mesurer la pauvreté au sein des pastoralistes n'est pas aisée, en raison de la difficulté à mener des enquêtes dans des zones éloignées ou en raison de l'inaccessibilité de lieux où les routes sont impraticables. While Little et al. (2008) ont attribué la pauvreté au sein des pastoralistes à la perte de terres, aux conflits et à la marginalisation politique, facteurs qui touchent de non-pastoralistes aussi, en particulier des communautés d'agriculteurs ; d'autres relient la pauvreté au sein des pastoralistes des zones arides d'Afrique à l'insécurité écologique et à l'instabilité politique (Hjort et Mohamed Salih, 1989 ; Mohamed Salih, 1995 ; de Bruijn, 2000 ; Markakis, 1992 PNUD, 2007).

Le débat sur la pauvreté au sein des pastoralistes peut être résumé comme suit : « Dans la configuration des terres arides et de la situation politique prévalant dans la plupart des pays arides sahéliens de l'Afrique subsaharienne, la population pastorale se trouve dans une situation plus vulnérable que d'autres groupes. [...] De ce fait, en temps de crise, les populations pastorales se trouvent parmi les plus pauvres. Au sein des groupes pastoraux, ce sont en particulier les groupes des femmes, des personnes âgées et des anciens esclaves qui se trouvent dans les situations les plus difficiles. Ils sont les plus touchés par les différents types d'insécurité qui les entourent de partout » (de Bruijn 2000, p. 138). Plus récemment, de grandes sécheresses sont survenues dans la région, en 2005, 2010 et 2012. La crise alimentaire de 2012 a été la cause d'une famine touchant 18,7 millions de personnes, selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (2012). Au Burkina Faso, une mauvaise saison des pluies a été aggravée par un afflux de réfugiés fuyant la crise politique au Mali. La majorité de ceux qui se trouvaient au Burkina Faso étaient des pastoralistes qui ont fini dans des camps pour personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (Heifer, 2012).

Dans une étude sur les facteurs qui influencent la pauvreté transitoire au sein des agropastoralistes dans les zones semi-arides du Kenya, El Hadi et al. (2012, p. 117 et 118) ont relevé que les ménages pauvres étaient moins instruits, possédaient des troupeaux de plus petite taille (5,73 unités animales tropicales) et comptaient plus de membres (7,89 équivalents adultes) que leurs homologues non pauvres, qui, en moyenne, disposaient de 10,82 unités animales tropicales et comptaient 5,41 équivalents adultes, respectivement. Les auteurs ont conclu que les ménages pauvres disposaient de moins de moyens d'existence (moyenne de deux) que les ménages non pauvres. Les ménages plus pauvres aussi avaient bénéficié de plus d'envois de fonds (88,4 %) que leurs homologues non pauvres (86 %). Ces résultats donnent à penser que le nombre de moyens d'existence, le niveau d'instruction et l'âge du chef de ménage ainsi que la taille de la famille constituent certains des déterminants essentiels de la pauvreté transitoire au sein des pastoralistes (El Hadi et al., p. 18).

Une étude sur le capital humain (sexe, niveau d'instruction et âge des chefs de ménage, taille de la famille et ratios de dépendance) mettant l'accent sur la détermination de la pauvreté au sein des pastoralistes du sud de l'Éthiopie a conclu que, sur 100 ménages pauvres, 45 étaient dirigés par des femmes, ce qui représentait près de 66,2 % de l'ensemble des ménages de l'étude qui étaient dirigés par des femmes. Il s'agit là d'une différence significative à moins de 1 % de niveau de probabilité. Ceci signifie que les ménages dirigés par des femmes sont pauvres de façon disproportionnée en comparaison des ménages dirigés par des hommes. L'accès à l'éducation est aussi très limité dans le milieu pastoral ; l'enquête a fait ressortir que respectivement 58,2 % et 41,1 % des pauvres et des non pauvres étaient analphabètes. Les groupes comprenant le plus de cas de pauvreté sont sans instruction, tandis que ceux des groupes qui avaient les niveaux d'instruction les plus élevés comprenaient moins de cas de pauvreté. Ceci signifie que, même si l'instruction n'engendre pas d'emplois rémunérés dans le milieu pastoral, la capacité de lire et d'écrire donne certains atouts pour la réduction de la pauvreté (Auna et Silésie, 2013).

L'alinéation des terres : Parmi les causes de conflit entre pastoralistes eux-mêmes et entre pastoralistes et d'autres utilisateurs des terres (agriculteurs de subsistance

et grandes exploitations agricoles), on peut mentionner la pauvreté, l'exclusion et la faible intégration économique, le peu de solutions économiques pouvant remplacer l'élevage, l'insuffisance d'infrastructures, comme les routes et les marchés, permettant une interaction avec d'autres communautés et le peu d'accès dans les zones pastorales aux institutions judiciaires et de répression. Au nombre des autres facteurs qui alimentent les conflits figurent la prolifération des armes de petit calibre du fait de la disponibilité d'armes automatiques provenant de conflits de grande ampleur, ce qui entraîne une augmentation du banditisme et favorise les attaques contre les commerces, la disponibilité d'armes de petit calibre qui permettent à de petits groupes de razzia d'agir, que la communauté désapprouve ou non les razzias, de faibles sanctions communautaires dans les cas de vols de bétail et la dégradation et l'imprévisibilité de l'environnement (Union africaine, 2010).

L'alinéation des terres, ou ce qui est décrit par l'Union africaine comme la division des terres et l'empiètement sur les pâturages, constitue une des principales causes de conflits entre pastoralistes eux-mêmes, entre pastoralistes et agriculteurs et entre pastoralistes et des entités auxquelles ont été accordées de vastes concessions pour la production minière, gazière, pétrolière ou agricole. L'État est souvent partie aux conflits dans les zones pastorales, conflits qui se traduisent par l'expulsion forcée des pastoralistes des pâturages ou par le fait que ceux-ci sont empêchés d'y accéder. Ainsi qu'expliqué dans la section sur le pastoralisme et la violence, la Corne de l'Afrique et le Sahel sont les zones les plus touchées par de tels conflits.

Parmi les cas de grande ampleur d'alinéation des terres des pastoralistes figurent ceux qui concernent de vastes concessions de pâturages au Bénin, au Burkina Faso, en Éthiopie, au Kenya, au Mali, au Niger et au Soudan, qui ont été accordées à des intérêts (étrangers ou nationaux) publics ou privés. On peut citer au nombre des diverses thèses politiques avancées pour justifier ces concessions de terres l'intérêt national, l'exploitation des minéraux, pétrole et du gaz aux fins du développement national, la protection de la faune, de la flore et de la biodiversité, et la production alimentaire pour une population croissante. Ces politiques datent remonte toutefois au débat des années 1960 et 1970 entre modernistes et conservateurs, dans lequel les premiers plaident pour une modernisation des pastoralistes, tandis que les derniers considéraient le pastoralisme comme un mode de vie viable qui ne devait pas être contrecarré ou sacrifié sur l'autel de la modernité ou de l'intérêt national. Ce débat perdure.

2.3 Conflits et déplacements

En bref, les problèmes susmentionnés sont en fin de compte liés aux conflits, aux déplacements et à l'insécurité physique, qui expliquent en partie les relations tendues entre les pastoralistes et l'État et qui expliquent leur participation aux activités illicites nationales et transfrontières.

Deux observations principales méritent de retenir l'attention dans le débat sur les conflits qui se déroulent actuellement en Afrique. Premièrement, à l'exception de ceux de la région des Grands Lacs, tous les conflits majeurs de longue durée se déroulent dans le Sahel et la Corne de l'Afrique et ont pour protagonistes des pastoralistes et des agropastoralistes. En général, les conflits sont symptomatiques des relations

historiques tendues qui existent entre les sociétés pastorales et l'État. Toutefois, ces relations ont évolué ces dernières années, en entraînant l'apparition de ce que l'on a appelé le nouveau pastoralisme. Parmi les nouveaux pastoralistes marginaux les jeunes ont rejoint les rangs des organisations djihadistes ayant des liens avec les groupes extrémistes transnationaux, et d'autres participent à des activités illicites, comme le trafic de drogue et la traite des êtres humains, le commerce de contrebande et l'enlèvement de touristes. Dans la majeure partie du Sahel, les pastoralistes ont pris le chemin de la lutte armée, pour conquérir leur autonomie, tandis que d'autres ont opté pour l'auto-administration. Deuxièmement, les réponses politiques actuelles au nouveau pastoralisme l'ont traité soit comme une question de maintien de l'ordre ou comme un phénomène nécessitant un effort pour lutter contre le terrorisme à l'échelle nationale dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Un dialogue et une compréhension beaucoup plus approfondie des dynamiques socioculturelle et politique qui ont poussé les nouveaux pastoralistes dans cette voie s'imposent. Dans ces circonstances, les politiques adoptées pour faire face au nouveau pastoralisme marginal semblent pas porter de fruit, et un fossé grandissant se creuse entre l'État et la société dans le Sahel et dans la Corne de l'Afrique.

La plupart des guerres en cours en Afrique se déroulent dans des zones où le pastoralisme est la principale forme de mode de vie. Grosso modo, ces guerres peuvent être attribuées à plusieurs facteurs, qui ont été largement examinés dans la littérature sur les relations entre l'État et les pastoralistes. Voici une liste d'au moins six facteurs qui distinguent les guerres actuelles de celles du passé :

- a) Bien que les guerres aient été provoquées par des questions nationales, allant du développement inéquitable, de la marginalisation et de l'exclusion à l'autodétermination, elles n'ont pas seulement revêtu une dimension nationale, mais ont aussi été internationalisées ;
- b) L'internationalisation et le caractère transnational des conflits entre les pastoralistes et l'État ont contribué à la création de réseaux mondiaux de solidarité, dont les membres sont devenus des membres du djihadisme transnational et des militants du mouvement de la justice mondiale ou sont soutenus par ce djihadisme et ces militants ;
- c) Les nouvelles guerres dans les régions pastorales sont multiformes ; en d'autres termes, ces guerres se déroulent au niveau local autour de ressources rares ou au moins imprévisibles, au niveau national entre les États et les pastoralistes qui luttent pour l'exercice de leur droit à l'autodétermination ou pour l'autonomie, au niveau régional en tant que guerres de substitution qui lancent des États voisins les uns contre les autres, et au niveau international en tant qu'expressions de mouvements djihadistes transnationaux ;
- d) Les sources de financement des mouvements rebelles ou de libération sont également diverses, incluant l'extorsion, le vol de bétail, le soutien de la diaspora et les activités illicites, comme l'enlèvement pour obtenir le versement de rançons, le trafic de drogue et la traite des êtres humains ;

- e) À la différence de ce qui se passaient dans les conflits du passé, la direction des mouvements actuels change constamment, non seulement pour donner naissance à un nouvel ordre politique, mais est en train de contribuer aux activités des mouvements djihadistes transnationaux originaires d'autres parties du monde et qui ont pour objectif le changement de l'ordre mondial;
- f) Les zones pastorales du Sahel, de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique australe (désert du Kalahari et désert de Namib) sont devenues les zones de vastes concessions foncières et d'importants centres pour la production de minéraux, de gaz et de pétrole. Du Soudan au Tchad, et de la République centrafricaine au Nigéria, au Niger et au Mali, la résistance des pastoralistes au contrôle exercé par l'État et leur lutte pour l'autodétermination, l'autonomie, une plus juste répartition des richesses de leur terre est sans équivalent dans l'histoire récente.

Que les études récentes sur le pastoralisme rendent compte de la totalité de la dynamique actuelle et sans cesse changeante des relations entre l'État et le pastoralisme, de la diversification de la production pastorale au-delà de l'agriculture traditionnelle et des activités non agropastoralistes (travail salarié, commerce et tourisme) reste à prouver⁴. Par exemple, les conflits traditionnels autour des ressources au Darfour (Soudan) ont été transformés en guerre civile qui revêt des proportions génocides et qui implique non seulement les protagonistes des conflits traditionnels autour des ressources locales, mais aussi l'État et ses soutiens (les milices Janjawid et les groupes arabophones). Le conflit du Darfour a eu ses répercussions dans les pays voisins du Soudan (Tchad et République centrafricaine), aux Nations Unies et à l'Union africaine. Actuellement, certains mouvements de libération du Darfour font partie d'une coalition d'une opposition armée à l'échelle du Soudan (Front révolutionnaire du Soudan). Ces forces luttent contre le Gouvernement soudanais non seulement au Darfour, mais aussi dans le sud du Kordofan et dans la région du Nil bleu. De même, l'insurrection touarègue, qui a commencé sous la forme d'un mouvement d'autodétermination, fait maintenant partie des mouvements djihadistes islamistes transnationaux.

Comme l'ont fait apparaître les résultats des recherches de l'International Crisis Group (ICG) (ICG, 2015), le rôle des pastoralistes dans le conflit qui se déroule actuellement en République centrafricaine, présenté par certains analystes comme un conflit entre Musulmans et Chrétiens, constitue un autre exemple du fait que la compétition pour les ressources pastorales ne saurait être séparée de la question de l'identité politique et de la compétition autour de ressources modernes et des minéraux, notamment le pétrole, l'or et le diamant.

Les pastoralistes sont pris en étau entre la sécurisation du développement et le discours concernant ce que l'on appelle les nouvelles guerres (guerres impliquant des acteurs non étatiques et l'identité politique, qui sont moins idéologiques que

⁴ Les études sur les pastoralistes se sont concentrées sur un certain nombre de thèmes, tels que la pression découlant de la mondialisation et de la commercialisation de la production pastorale, qui est devenue une contributrice majeure à la richesse nationale grâce à l'exportation d'animaux. Un nombre considérable d'études ont aussi été consacrées à la recherche d'une réponse à la question de savoir si les modes de vie pastoraux sont viables. Quelques autres études se sont concentrées sur des thèmes plus classiques, comme les groupes d'âge et de génération, les couleurs et la migration des animaux.

la Guerre froide) (Kaldor, 2007). En général, la sécurisation concerne le moment où une question est considérée ou présentée comme une question de sécurité et pour quelle raison cela est fait. La sécurisation le discours spécifique consistant à présenter une question comme une menace existentielle qui exige des mesures extraordinaires allant au-delà de la routine et des normes de la politique quotidienne (Williams, 2003). Si l'État venait à décider qu'une question particulière créait une menace à la sécurité, cette question deviendrait un problème de sécurité, si elle est définie telle quelle, que la question soit véritablement ou non un problème de sécurité. Les sociétés pastorales ont été considérées comme un sujet approprié du discours relatif à la sécurisation à la suite des événements du 11 septembre 2001 pour au moins trois raisons : la réinstallation des membres africains d'Al Qasida en Afrique du Nord et dans le Sahel ; la création d'Al Qasida dans le Maghreb islamique ; enfin, la transformation des mouvements islamistes somaliens en soutiens actifs d'Al Qasida (Al-Shabaab et le Djihad islamiste somalien). De même, la brutalité de Boko Haram, initialement un mouvement ayant une base urbaine, devenu ensuite un mouvement islamiste radical, a pris par surprise les analystes nigériens et étrangers (Mohamed Salih, 2011).

L'économie de la sécurisation est enracinée dans la théorie démocratique de la paix (à savoir que les démocraties ne se font pas la guerre) et l'interdépendance économique constitue une garantie contre la guerre entre États démocratiques libéraux. Dans les sociétés où la sécurité humaine est menacée et où la population est incapable de lutter pour gagner sa vie, il existe une menace à la sécurité non seulement pour l'existence des pastoralistes (à travers des conflits autour de rares ressources), mais aussi pour ceux qui sont plus aisés. L'enlèvement de touristes, le trafic de drogue, le recrutement de combattants et les attentats-suicides constituent quelques-unes des mesures désespérées que prendront certains pour assurer la sécurité humaine tout en mettant en péril la sécurité d'autrui.

Un élément additionnel de la présentation des pastoralistes comme constituant une menace à la sécurité est la faiblesse générale de l'État et son incapacité à asseoir son autorité sur l'ensemble de son territoire, en particulier sur les zones pastorales reculées et inaccessibles. La mobilité, qui est le mode de vie pastoral, rend difficile pour l'État de mettre en place des institutions modernes capables d'intégrer les pastoralistes. Il s'ensuit qu'une tension a toujours existé entre l'État et les pastoralistes autour de la question de ce que constitue la souveraineté.

Les problèmes de gouvernance que rencontrent les institutions et la faiblesse de celles-ci dans la plupart des pays africains affectent leur capacité à fournir des services équitables et à assurer un développement soucieux de tous. Toutefois, ce ne sont pas toutes les institutions du continent qui sont faibles ; il est inévitable que certaines aient une gouvernance plus efficace et qu'elles fonctionnent mieux que d'autres. En un sens, ces variations dans les forces institutionnelles doivent être étudiées et comparées, mises en contraste, afin de déceler les meilleures pratiques à utiliser pour améliorer à l'avenir la formulation des politiques et leur mise en œuvre.

2.4 Ressources et identité politique

Les conflits autour des ressources naturelles sont si répandus que l'on peut difficilement les distinguer d'autres formes de conflits, comme ceux ayant trait à l'identité politique. Dans la présente section, trois cas sont utilisés pour illustrer l'enchevêtrement de la question des ressources avec l'identité politique dans la région touarègue riche en uranium du Niger, les conflits du Soudan du Sud qui ont vu les Dinkas et les Nuers s'affronter dans des régions riches en pétrole et le conflit entre Musulmans et Chrétiens dans la République centrafricaine, qui trouvait son origine dans des conflits autour de la terre.

Dans leur rapport de 2012 sur l'uranium, l'OCD, l'Agence de l'énergie nucléaire et l'Agence internationale de l'énergie atomique (2012) estimaient que le Niger produisait 7,5 % de l'uranium mondial. À partir de minerais d'uranium les plus riches trouvés dans l'Afrique, la production représente, en fonction de la fluctuation à la hausse ou à la baisse des prix de l'uranium, de 70 % à 90 % des exportations du pays. Par exemple, au cours des 40 dernières années, la société minière française, Areva, a exploité l'uranium autour d'Arlit. Récemment, le Gouvernement nigérien a accordé des permis d'exploration de l'uranium à la Chine et a créé des mines autour de Teguida n-Tesumt et In-Gall, au sud d'Arlit. De nombreux autres permis ont été accordés à l'Australie, au Canada, à l'Inde, aux États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, pour l'exploration de l'uranium dans la région autour d'Agadez, à l'ouest d'In-Gall, et dans toutes les zones situées au nord jusqu'à la frontière avec l'Algérie. Pratiquement toutes ces zones se trouvent tout à fait au milieu de la vallée de l'Azawagh, qui revêt une importance cruciale pour la survie de la plupart des Touaregs du Niger (Tuareg Culture and News, 2008).

Ce conflit au Niger est généralement imputé et expliqué par les exigences de la population touarègue du Niger tendant à obtenir une plus grande et plus équitable part dans les recettes que le pays tire de l'uranium. En général, les conflits en cours dans le pays trouvent leurs causes dans les griefs liés à la marginalisation, aux droits fonciers de la population autochtone et à l'exploitation par le Gouvernement des ressources minérales sans dûment prendre en compte le développement local (Keenan, 2008, p. 449).

Au Soudan du Sud, le pétrole est produit dans des régions habitées dans une large mesure par des pastoralistes (les groupes les plus importants sont les Dinkas et les Nuers). Bien qu'il y ait sur la carte une démarcation entre zones de production pétrolière comme zones des Dinkas ou zones des Nuers, de nombreux autres groupes pastoraux vivent aussi dans ces régions. Selon la Banque mondiale (2014), le Soudan du Sud est le pays du monde qui est le plus tributaire du pétrole, le pétrole représentant pratiquement la totalité de ses exportations et entrant pour près de 60 % dans son PIB. Sur la base des estimations actuelles concernant les réserves, on s'attend à ce que la production pétrolière baisse régulièrement et devienne négligeable à l'horizon 2035.

Selon l'ICG, la guerre civile au Soudan a commencé le 15 décembre 2013, à la suite d'une réunion du Conseil national de libération du Mouvement populaire de libération du Soudan, lorsque des combats féroces ont éclaté entre des unités rivales de l'Armée

populaire de libération du Soudan à Juba, la capitale du Soudan du Sud. Le Président Salva Kiir a annoncé à la télévision nationale que l'ancien Vice-Président Riek Machar avait fait une tentative de coup d'État. En quelques jours, 11 personnalités politiques ont été arrêtées pour leur présumée participation à la tentative de coup d'État. La guerre a lancé les groupes ethniques les uns contre les autres, en particulier les Dinkas et les Nuers, les groupes ethniques respectivement du Président et du Vice-Président évincé. La guerre civile a provoqué le déplacement de 2,2 millions de personnes, qui sont devenues des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou des réfugiés en Éthiopie, au Kenya, au Soudan, en Ouganda et dans d'autres parties du monde. On estime que le nombre total de morts dû au conflit a atteint en fin 2016 près de 50 000 (Conseil sur les relations étrangères, 2016).

Il serait erroné de décrire les conflits récents et les conflits sporadiques actuels au Soudan du Sud comme des conflits entre des pastoralistes et l'État, sans examiner la compétition entre élites et pastoralistes (Dinkas, Nuers et d'autres groupes marginalisés), dont les griefs découlaient d'une répartition inéquitable des facteurs de développement.

Le récent conflit en République centrafricaine a été présenté comme un conflit entre Musulmans et Chrétiens, mais, en vérité, ce conflit revêt trois autres dimensions : il s'agit d'un conflit entre pastoralistes et cultivateurs, entre des intérêts minéraux privés et à la fois les pastoralistes et les cultivateurs et entre pastoralistes et les protecteurs de vastes réserves de protection de la faune, de la flore et de la forêt dont la création remonte à la période coloniale.

Le profil des pastoralistes qui sont venus du Tchad pour avoir accès aux abondants pâturages de la République centrafricaine a changé ces dernières années. Beaucoup d'entre eux, y compris des groupes arabophones et fulfuldés parlant le fulani, comme les Uuuda'en, les Ontorbes, les Anagambsa et les Biibe Woyla, sont propriétaires de leur bétail (ICG, 2015).

Les troupeaux sont de plus en plus pris en charge par des bergers salariés employés par de riches propriétaires urbains de bétail vivant à N'Djamena et par des officiers supérieurs de l'armée tchadienne. Les propriétaires de troupeaux de grande taille sont appelés des néopastoralistes et disposent de beaucoup de capitaux entièrement investis dans l'activité (ICG, 2015, p. 4). Souvent armés et équipés de téléphones satellitaires, les bergers sont beaucoup critiqués dans le sud du Tchad pour leur mépris des règles traditionnelles, en empiétant sur des pâturages utilisés par le bétail des agriculteurs sédentaires, en détruisant les récoltes et en menaçant les familles des agriculteurs et même les chefs de village lorsque des différends surgissent. Réclamant une protection militaire et politique, ils forcent souvent les communautés locales à donner accès à leur bétail à de vastes étendues de terre (Weyns et al., 2014). L'armée tchadienne est connue pour son soutien aux bergers en République centrafricaine. Selon plusieurs témoins, les soldats sont entrés dans le nord de la République centrafricaine pour régler des différends entre bergers et communautés locales. En début 2008, l'armée tchadienne a lancé plusieurs offensives le long de la route Markounda-Maitikoulou au nord de Paoua dans le nord-ouest de la République centrafricaine (Weyns et al, 2014) (voir la carte).

Selon certaines informations (Abdi, 2016), dans la région somalie de l'Éthiopie, il existe une diversification considérable des moyens d'existence dans les zones pastorales. Il y a, par exemple, une intensification de la culture du blé dans les zones pastorales, en particulier à Jijiga, Negelle et Madawalabu ; la pêche et l'aviculture sont en train de devenir de nouvelles sources de nourriture et de changement des habitudes alimentaires dans différents endroits. Certains pastoralistes sont engagés dans une culture irriguée de la canne à sucre, de légumes, d'oignons et de riz dans de vastes et petites plantations de canne à sucre. D'autres ont créé près des centres urbains, à Gode et à Jijiga des fermes de production de lait de vache et de chamelle. Plutôt que de dépendre de pâturages sous pluie, des pastoralistes se sont lancés dans la production de fourrages, afin de protéger leurs animaux contre la pénurie de pâture en cas de sécheresse (Hussien, 2016).

Dans le cas de l'Ouganda, toutefois, Muhereza (2016) indique que le principe sous-jacent de la modernisation agricole est la spécialisation de la production pour en obtenir un rendement maximum. La logique de tous les pastoralistes, y compris les Karamojongs, d'autre part, est habituellement de diversifier la production pour réduire au minimum les risques et les gérer. En pareil cas, de nombreuses interventions qui visaient à promouvoir la spécialisation de la production ont plutôt mis à mal la viabilité du pastoralisme. Ces politiques tendent habituellement à mettre l'accent sur soit les exploitations pour la production commerciale de la viande bovine soit les exploitations de fabrication de produits laitiers destinés au commerce, la viande bovine et les produits laitiers étant néanmoins produits par une même entreprise appartenant à des pastoralistes. Les interventions visant à moderniser la production animale s'orientent vers la transformation des systèmes pastoraux en des structures ou établissements commerciaux. Ces interventions ne sont non seulement pas parvenues à intégrer les systèmes de production agricole et de production pastorale, mais elles ont aussi souvent sapé les interrelations entre les systèmes. Depuis des temps immémoriaux, le succès des deux systèmes dépend d'une relation symbiotique entre les deux systèmes de production. On ne devrait donc pas être surpris de voir que 60 % des ménages qui se sont réinstallés dans les zones de la ceinture verte ont continué à garder leurs propriétés dans les zones d'élevage de bétail. Ce processus démontre que, dans un sens, ils évoluent avec le temps, mais restent néanmoins encore attachés aux moyens d'existence pastoraux. Les revenus tirés de l'agriculture sédentaire sont en train d'être réinvestis pour reconstituer des troupeaux – certains des anciens pastoralistes sont par la suite retournés au pastoralisme, mais la plupart restent des agriculteurs sédentarisés, parce qu'ils ne peuvent pas trouver de solutions aux problèmes auxquels le pastoralisme se trouve confronté. Les pastoralistes qui se sont volontairement réinstallés dans les ceintures vertes ont aussi poursuivi des objectifs différents – certains considéraient cette réinstallation comme un moyen d'obtenir des terres. Même l'élite instruite disposant d'emplois formels et certains de ceux qui ont proposé la mise en œuvre de politiques de sédentarisation des pastoralistes sont en train d'investir une partie de leurs revenus dans l'acquisition de terres et dans l'élevage.

Les Peuls transhumants (Fulanis) et Bororos sont les plus importants groupes pastoralistes en République centrafricaine. Selon l'ICG (2012), leurs troupeaux sont généralement en train de décroître, et, de ce fait, ils sont devenus plus pauvres et ont progressivement adopté une vie sédentaire. Après les sécheresses du Sahel des

années 70, les pastoralistes originaires du Niger, du Soudan et du Tchad ont migré vers le sud à la recherche de l'eau et de pâturages en République centrafricaine. À l'époque, ils ont commencé à se déplacer à travers l'ouest de la République centrafricaine. Le nombre de pastoralistes a augmenté au fil des épisodes suivants de sécheresse et à mesure que des personnes fuyaient la guerre civile au Darfour. Contrairement aux troupeaux ayant migré en République centrafricaine, les étrangers avaient des troupeaux de plus grande taille, étaient mieux organisés et étaient souvent lourdement armés (Weyns et al., 2014).

Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les épisodes récurrents de sécheresse, conjugués aux facteurs sociaux et économiques, ont généralement contribué à l'éclatement de conflits entre populations rurales dans la région. Des changements dans l'environnement naturel ont conduit les pastoralistes nordistes à pousser vers le sud dans des régions utilisées par les agriculteurs sédentaires. En même temps, une demande croissante de nourriture a amené les agriculteurs à étendre les cultures à des terres qui étaient au départ utilisées par les pastoralistes. De tels changements ont conduit à la compétition, ont créé des tensions et des conflits violents entre pastoralistes et agriculteurs et entre groupes d'agriculteurs modernes et traditionnels (PNUE 2011, p. 54).

2.5 Changements climatiques et insécurité alimentaire

La présente section contient une explication de la relation entre, d'une part, la variabilité des précipitations et les changements climatiques et, d'autre part, leurs conséquences directes sur la sécurité alimentaire parmi les pastoralistes. La sécheresse et les faibles précipitations sont des phénomènes courants dans l'environnement hostile du Sahel et de la Corne de l'Afrique. On estime que, en 1972, 1973 et 2015, ces deux régions ont connu au moins sept épisodes de sécheresse. On peut, par conséquent, soutenir que la sécheresse est une manifestation des changements climatiques sur le court terme.

Les changements climatiques ne conduisent pas directement à un conflit ; ils peuvent servir de catalyseur à un conflit, parce qu'ils contribuent à l'épuisement des ressources environnementales (eau et pâturages pour la production animale et agricole) utilisées pour la production et la reproduction des moyens d'existence. Ils affectent les stratégies d'adaptation des pastoralistes. Ainsi, la compétition autour des ressources rares peut connaître une escalade et donner naissance à un conflit.

Trois stratégies d'adaptation peuvent contribuer à la naissance de conflits. Premièrement, historiquement, les pastoralistes et les agriculteurs affectés par les longs épisodes récurrents de sécheresse ont migré de la lisière du désert du Sahara dans le nord vers la riche savane dans le sud. Du fait que les zones méridionales sont plus densément peuplées et que la rotation des terres pour l'agriculture est plus fréquente, les conflits entre les migrants pastoralistes et les agriculteurs ont tendance à s'intensifier dans ces régions. Par exemple, le PNUE (2007) a établi un lien entre le conflit du Darfour et les changements climatiques, la désertification et la dégradation des terres, en expliquant que ces facteurs avaient mis les agriculteurs et les bergers en conflit autour de ressources qui s'amenuisaient. De même, s'agissant du lac Tchad, qui a rétréci de 90 % durant les 50 dernières années, le volume de l'eau utilisée

pour l'irrigation était quatre fois plus important en 2007 que durant les 25 années précédentes. En outre, la population de la région a augmenté, en passant de 13 millions en 1960 à plus de 35 millions en 2007, et l'on s'attend à ce qu'elle continue d'augmenter de 75 % d'ici à 2025. Les conflits autour de la terre et de l'eau se sont intensifiés entre les groupes ethniques, qui sont plus de 300 à vivre autour du lac Tchad (PNUE 2011, p. 61).

Deuxièmement, les données recueillies et analysées par Nyong (2012) font apparaître que seuls 8 % des terres de la partie occidentale du Sahel se prête à l'agriculture et que l'agriculture irriguée occupe actuellement près de 5 % de cette superficie pour satisfaire les besoins croissants en produits alimentaires. En raison du peu de terres arables disponibles, les agriculteurs sont en train d'étendre leurs champs sur des terres marginales traditionnellement utilisées par les pastoralistes, ce qui exacerbe encore plus la compétition entre producteurs de bétail et producteurs de produits agricoles. La pression croissante de la population et la perte concomitante des corridors entre les zones de pâturage de la saison des pluies et de la saison sèche entravent de plus en plus le déplacement du bétail, en exacerbant encore plus le conflit entre les groupes et en leur sein.

Troisièmement, le déplacement résulte de l'insuffisance des moyens d'existence pastoraux, quand ceux-ci atteignent un seuil critique au-dessous duquel le pastoralisme n'est pas viable. En particulier, lorsque la taille du troupeau tombe au-dessous de ce seuil critique, le pastoralisme cesse d'être viable et les pastoralistes deviennent des personnes déplacées, soit spatialement ou sur place. Un autre facteur qui cause le déplacement, ce sont les conflits, comme indiqué plus haut. Par exemple, on estime que 60 % à 70 % des Somaliens déplacés par le conflit (à l'intérieur de leur propre pays ou comme réfugiés) sont des pastoralistes. Des chiffres de même ordre peuvent se voir en ce qui concerne les pastoralistes et les agropastoralistes déplacés à l'intérieur de leur propre pays lors de la sécheresse de 2006 au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Des sécheresses de degrés de gravité divers se produisent deux ans sur cinq, rendant les récoltes des principales cultures vivrières et de rente très incertaines (Hengsdijk et van Keulen, 2002). La variabilité climatique, par conséquent, est un des plus grands obstacles à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans la région. Kandji, Verchot et Mackensen (2006) concluent que, même si, ces dernières années, la pluviométrie est revenue pratiquement à la normale et que la sécurité alimentaire s'est améliorée, le Sahel demeure une région sensible sur le plan de l'environnement, et les changements climatiques sont probablement exacerber la vulnérabilité de ses systèmes écologique et socioéconomique.

Dans la présente section, les auteurs tentent de regrouper certaines caractéristiques et certains facteurs saillants qui déterminent les conditions actuelles des pastoralistes dans le Sahel et la Corne de l'Afrique. Ces facteurs sont complexes, inséparables et, plus souvent pour ne pas dire toujours, se renforcent les uns les autres et sont interdépendants, ce qui met en lumière le fait que les conditions climatiques, la pauvreté et les difficultés à trouver des moyens d'existence constituent d'importantes causes annonciatrices de l'imminence de conflits et d'insécurité alimentaire. En outre, ces facteurs ne sont pas statiques ; ils sont si fluides qu'ils peuvent, quelquefois, entraîner un changement pour le mieux, mais, le plus souvent, peuvent revenir pour créer un nouveau cycle de sécheresse, de pénurie alimentaire et de pauvreté au sein

de la majorité de la population. Comme le montreront les sections qui vont suivre, le nouveau pastoralisme marginal est apparu à la suite de cette dynamique qui a donné forme au système de production pastoral, qui est de plus en plus intégré au-delà des marchés nationaux aux bestiaux pour revêtir une dimension régionale importante.

3. Relations État-pastoralistes

De façon générale, les relations entre l'État et les pastoralistes africains ont été entachées par une suspicion et une méfiance réciproques, par l'hostilité plutôt que par la collaboration. Cet état de fait peut être dû aux facteurs suivants :

Les politiques et la structure administrative conçues par l'État pour développer le pastoralisme sont perçus par les pastoralistes comme simplement des atteintes à la souveraineté locale et des causes d'érosion de la gouvernance locale. Dans des entretiens, les pastoralistes ont affirmé que les États africains post-coloniaux ont imposé ou renforcé des frontières administratives coloniales et des structures d'administration locale qui mettent à mal leur mode de vie. Par exemple, une plainte fréquente est que l'État s'est attaqué à l'organisation traditionnelle et au système local ou a altéré leurs modes migratoires et leurs stratégies d'adaptation, en octroyant de vastes concessions de terres à des intérêts étrangers ou nationaux privés. D'autre part, le rejet par les pastoralistes du pouvoir central et de l'autorité de l'État a affaibli la capacité de celui-ci d'imposer les mesures de contrôle administratif porteuses de transformation (au mieux), ou de restreindre les déplacements des pastoralistes (au pire) (Azarya, 1996 ; Catley, Lind et Scoones, 2012 ; Fratkin, 1997).

L'État est la seule institution dans la société qui fait respecter les politiques publiques, qui exerce un contrôle sur la distribution des biens publics, y compris la terre, et qui met en œuvre les politiques de développement de l'élevage. Pour les sociétés pastorales, la fonction de l'État est d'abord de mettre en œuvre au profit des pastoralistes des programmes de développement, tels que les soins de santé, l'éducation, l'eau et l'accès aux institutions publiques, et avant de se lancer dans des programmes de développement de l'élevage. Par suite, alors que l'État est intéressé par le développement de l'élevage, les pastoralistes sont, eux, intéressés par le développement pastoral ou le développement pour le peuple. Cette différence de perception de ce que signifie le développement pour les pastoralistes et pour l'État a été une cause majeure de l'échec de la plupart des programmes de réinstallation, qui ont été soit accueillis par une résistance, soit n'ont pas atteint leurs objectifs, soit se sont révélés non viables (de Haan, 1993 ; Mohamed Salih, 1990 ; Vedeld, 1994). Les lieux d'établissement ont été utilisés pour le contrôle des déplacements, pour l'organisation de la main d'œuvre destinée aux travaux publics, pour la collecte de l'impôt et pour l'imposition de nouvelles règles et de nouveaux règlements administratifs, souvent sans consultation. Cette évolution a bouleversé les rôles traditionnels de gouvernance, comme les rôles des chefs et des anciens, et ont eu une incidence sur les pouvoirs de sanction de ceux-ci (Mohamed Salih, 2000 ; Tache et Irwin, 2003 ; Catley, Lind et Scoones, 2012).

Dans les pays où les pastoralistes transhumants traversent des frontières poreuses ou détiennent une nationalité transfrontière, la mobilité saisonnière à la recherche de l'eau et de pâturages est devenue de plus en plus difficile. Les États africains mettent souvent en cause la loyauté des citoyens transfrontières, en particulier celle des pastoralistes, en raison de leur réserve à l'égard de l'État et de leur non-respect des frontières (Pavanello, 2012 ; Zaal et al., 2006 ; de Haan et al., 2014). En dépit

de déclarations régionales visant à faciliter les déplacements transfrontières des pastoralistes, l'absence de réponses de l'État face à la demande d'une plus grande autonomie a poussé certaines communautés pastorales à résister encore plus à l'autorité de celui-ci. Dans un sens, la lutte des pastoralistes pour l'autodétermination ou leur décision de recourir à la lutte armée et à la violence sont dues en partie aux difficultés qu'ils rencontrent en pratiquant leurs modes traditionnels de déplacements saisonniers (Zaal et al., 2006 ; de Haan et al., 2014).

Les pastoralistes ne sont pas des acteurs passifs dans les relations avec l'État, dans les relations sociales et nationales, et face aux efforts de modernisation politique de l'État. S'ils ont initialement résisté à l'imposition d'institutions étrangères à leur organisation sociale, ils ont été progressivement intégrés dans les structures administratives de l'État moderne. L'élite politique pastoraliste instruite non seulement gère les affaires locales de sa population, mais adhère, pour certains de ses membres, aux partis politiques ou s'engage dans des organisations non gouvernementales régionales et nationales et dans des syndicats et réseaux pastoraux. Durant la période post-1990, l'ouverture politique et l'avènement de la démocratie étaient particulièrement instructives quant à l'insertion des pastoralistes dans la vie politique nationale. Les relations État-pastoralistes ont oscillé entre conflits et coopération et ont abouti à des gagnants et à des perdants dans les domaines des contrôles administratifs et des interventions de développement.

3.1 Le pastoralisme et la question foncière

Le rôle des politiques État-pastoralistes, ou l'inexistence de telles politiques, constitue une cause majeure de vulnérabilité des pastoralistes aux chocs économiques et environnementaux. Les politiques sont des facteurs déterminants dans la sécurité de l'occupation des terres, les droits d'accès aux itinéraires migratoires, l'accès au marché et dans la structure des prix ; de ce fait, elles jouent un rôle essentiel dans la collaboration ou les conflits entre l'État et les pastoralistes. En outre, des réponses inadéquates face à des problèmes environnementaux fondamentaux, tels que des épisodes récurrents de sécheresse et une insécurité alimentaire récurrente, le manque d'équipements collectifs et les dysfonctionnements des marchés, ont marginalisé encore plus les pastoralistes. La faible pénétration de l'éducation dans les zones pastorales, par exemple, constitue un facteur majeur du retard des communautés pastorales dans le domaine de l'éducation et de leur non-participation à la définition des politiques nationales, ce qui a des conséquences directes sur leur bien-être.

Tableau 3: Les pastoralistes et la question foncière dans 15 pays du Sahel et de la Corne de l'Afrique

[Prière d'observer l'ordre alphabétique en français dans la colonne « Pays » en suivant la numérotation indiquée]

N°	Pays	Politiques pastorales ou liées au pastoralisme	Brève description
1	Bénin	La loi foncière n° 2007-03. La politique foncière (2010) et le Code sur la propriété foncière privée ou publique (2013). Des titres ruraux de propriété foncière ont été créés pour être délivrés à des propriétaires fonciers traditionnels en tant que preuve de leurs droits de propriété.	Des titres de propriété foncière ont été délivrés dans les réserves de pâturage des Fulanis, ce qui entraînait une restriction de leurs déplacements et contribuait à les faire migrer dans les pays voisins, en particulier au Ghana et au Togo.
2	Burkina Faso	La législation relative à la réforme agraire et foncière, promulguée en 1984 et modifiée en 1991 et en 1996, a aidé à mettre en place un régime de droits de propriété foncière privés. La loi n° 2009-34 relative à l'occupation des terres.	Le Gouvernement a le pouvoir de procéder à des expropriations foncières et de ressources foncières. Le manque de sécurité de l'occupation des terres et la pression foncière sur les pastoralistes en raison de l'intensification de la production agricole et agropastorale.
15	Tchad	La loi foncière en vigueur n'a pas été mise à jour depuis 1967. Le décret n° 215 du 24 avril 2001 a créé l'Observatoire de l'occupation foncière. Loi n° 7 du 5 juin 2002. Des consultations pour l'élaboration d'une nouvelle politique foncière ont commencé en 2015.	Les pastoralistes nomades ne bénéficient absolument pas de sécurité foncière, et les conflits fonciers se multiplient de plus en plus et deviennent de plus en plus violents autour du lac Tchad et dans le sud, où le climat est plus tempéré.
3	Djibouti	Il n'existe pas de législation nationale relative à l'occupation des terres. Djibouti conserve (ou, en l'absence de toute autre législation, au moins ne conteste pas) les droits traditionnels relatifs à l'occupation des terres et les pratiques de gestion des pastoralistes. Il existe un peu de pression et de préoccupation au sujet de la codification des droits en matière de pâturages des pastoralistes ou pour donner à ceux-ci des titres sur leurs terres tribales.	Conformément aux autorités et aux traditions tribales, des familles indépendantes continuent de gérer la majorité des pâturages.
4	Érythrée	Le décret n° 58/1994 a révolutionné l'occupation des terres en Érythrée, en conférant une propriété de toutes les terres à l'État. Il a créé un système de droits d'usufruit individuels sur la terre, tout en permettant au Gouvernement de conserver des droits finals d'expropriation.	Les pastoralistes sont souvent forcés soit d'accepter les frontières et devenir sédentaires ou de résister aux enclos, en contribuant ainsi à la violence.
5	Éthiopie	La Constitution (1995) énonce que les pastoralistes ont droit à la terre gratuitement pour les pâturages et les cultures et ont le droit de ne pas être déplacés de leurs propres terres. La mise en œuvre de ce droit sera spécifiée dans une loi.	Les pastoralistes sont explicitement inclus dans les stratégies et plans nationaux, et des projets pour la communauté pastorale ont été mis en œuvre.

N°	Pays	Politiques pastorales ou liées au pastoralisme	Brève description
6	Kenya	L'article 63/1 de la Constitution (2010) reconnaît le droit des communautés à gérer leurs propres affaires et à mener de l'avant leur développement par l'autonomie et une participation accrue à la prise des décisions.	La Constitution et la loi relative à la fiducie foncière considère implicitement les terres communautaires comme des terres qui ne sont la propriété de personne, mais plutôt comme étant à la disposition des conseils des comtés et d'autres départements de l'administration publique, qui peuvent les acquérir par une procédure de lotissement.
7	Mali	Le Code de 1986 sur la propriété ne traitait pas explicitement de la question des droits à des terres de pâture. Toutefois, on présume que ces ressources entrent dans la catégorie de terres « non enregistrées » et sont par suite définies comme propriété de l'État.	Les conflits fonciers entre les pastoralistes eux-mêmes et entre agriculteurs et pastoralistes se sont intensifiés en raison de l'absence de sécurité foncière parmi les pastoralistes. Étant donné que l'enregistrement des terres n'a pas progressé dans les zones pastorales, ils sont devenus plus vulnérables que d'autres utilisateurs des terres, comme les agriculteurs, s'agissant des concessions foncières de l'État (publiques).
8	Mauritanie	Les réformes foncières de 1983-1984 ont créé la propriété individuelle privée au moyen de l'enregistrement, en abolissant ainsi les terres coutumières. Toutes les terres qui ne faisait pas partie du domaine public (national) ou privé étaient régies par le droit islamique.	Les réformes foncières ont littéralement démantelé les autorités coutumières, le résultat en étant que les agriculteurs et les pastoralistes ont perdu leurs droits en faveur des investisseurs privés. En conséquence, les conflits entre utilisateurs traditionnels et nouveaux propriétaires ont été exacerbés (par la loi).
9	Niger	Le Code rural (Décret 93-015 de mars 1993) a été promulgué pour accroître la sécurité d'occupation rurale et pour mieux organiser et gérer les terres rurales. Les codes rural et hydraulique du pays revêtent une pertinence directe pour les pastoralistes.	En dépit de la promulgation du Code rural, les pratiques coutumières en matière d'occupation des terres continuent de régir tous les types de terres, y compris les terres agricoles, les terres de pâture (pâturages) et les terrains pour la construction d'habitations. Les droits d'utilisation des terres des pastoralistes sont directement liés aux droits d'utilisation de l'eau. Les individus et groupes qui contrôlent l'accès aux points d'eau exercent un contrôle de facto sur l'accès aux terres qui les entourent.
10	Nigéria	Conformément à la loi relative à l'utilisation des terres (1990), toutes les terres sont tenues par les gouverneurs des états en fiducie au nom du peuple nigérian. La loi relative à l'utilisation des terres, Cap L5, 2004. En application des dispositions de la loi, le Gouvernement est le dépositaire des terres, celui qui y investit et qui les régit (qui en est le régisseur).	La tenure communautaire des terres reste forte au Nigéria ; toutefois, l'importance croissante de la tenure privée et l'importance décroissante des droits communautaires ont des conséquences négatives sur l'accès des pastoralistes aux terres de pâture (pâturages).

N°	Pays	Politiques pastorales ou liées au pastoralisme	Brève description
12	Somalie	La législation foncière promulguée en 1975 a officiellement transféré le contrôle des droits de tenure (d'occupation) sur la totalité des terres somaliennes des autorités traditionnelles au Gouvernement somalien ¹ .	La politique foncière de 1975 n'a pas été réformée depuis l'effondrement de la République démocratique de la Somalie en 1991. Ces politiques ont aggravé (accru) la concentration foncière, la dépossession de propriétaires terriens et aggravé l'insécurité de la tenure pour le reste des propriétaires terriens dépourvus de droits au bail.
14	Soudan du Sud	La Constitution transitoire de 2011 (Partie 12, chapitre II) et la loi foncière de 2009 (chapitre II, section 7) reconnaissent les droits de propriété communale et les droits fonciers coutumiers. La loi foncière dispose que « toutes les terres du Soudan du Sud appartiennent au peuple du Soudan du Sud et leur utilisation est réglée (régie) par le Gouvernement ».	De faibles institutions de gestion foncière et l'absence de lois d'application (législation habilitante) ont contribué à des expropriations incontrôlées à grande échelle de terres. Les investisseurs dans des projets pétroliers, miniers et des projets agricoles à grande échelle ont déjà entraîné le déplacement d'un nombre important de pastoralistes.
13	Soudan	En 2010, le Soudan a promulgué la loi relative à l'agriculture et à la production animale, qui abrogeait la loi relative aux organisations d'agriculteurs et de pastoralistes de 1992. La loi a éliminé la représentation traditionnelle des pastoralistes et l'a remplacée par un nouveau système qui induit un soutien aux politiques du Gouvernement.	En dépit de la promulgation de la loi relative à l'agriculture et à la production animale de 2010, les pastoralistes ont été déposés de leurs terres par les dispositions nationale relatives à la tenure (à l'occupation) des terres. Ces dispositions assurent à l'État la possibilité d'utiliser toute terre contenant des ressources naturelles d'importance nationale (pétrole, minerais, gaz, forêts ou agriculture).
11	Ouganda	La loi foncière (1998) a été conçue pour régler les différends fonciers et constitue une certaine base juridique pour les droits fonciers pastoraux. La loi foncière prévoit la constitution d'associations foncières communales.	La constitution d'associations foncières communales n'a pas été mise en œuvre. Les pastoralistes n'ont pas de sécurité de l'occupation des terres.

Sources : Calculés à partir des documents directifs du Gouvernement pour la période 2005–2015 ; Djohy, Honorat Edja et Schareika (2015) ; Aguessi (2015).

Quatre observations importantes peuvent être faites au sujet du tableau 3. Premièrement, en dépit de différences de degré dans les différents pays, pour les politiques foncières, il existe une tendance générale de placer le pastoralisme dans la vaste catégorie de l'agriculture, en partant de l'hypothèse d'arrangements similaires de l'occupation des terres (Bénin, Burkina Faso, Érythrée, Mali, Mauritanie, Niger et Soudan). Deuxièmement, dans la majorité des pays, les réformes foncières tendent à altérer et à démanteler la gestion foncière coutumière, entraînant la perte de droits fonciers au profit d'investisseurs privés nationaux et transnationaux (Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda et Soudan). Troisièmement, dans la plupart des cas, la priorité en matière d'attribution des terres a été accordée aux projets de développement, qui, dans la majeure partie des cas, exigent de vastes concessions

de terres sans compensation ou réparation appropriée (Érythrée, Éthiopie, Mali, Nigéria, Ouganda Soudan et Soudan du Sud). Quatrièmement, dans certains pays, les politiques relatives aux droits communaux ont été adoptées, mais n'ont pas été appliquées (Kenya, Niger, Nigéria et Ouganda).

Les politiques foncières qui restreignent les déplacements des pastoralistes contribuent à la sédentarisation, modifient les itinéraires et les modes migratoires, ou entraîne une migration forcée dans des zones non encore démarquées pour l'octroi de grandes concessions de terres. Dans l'ensemble des 15 pays, ces politiques constituent les principaux déterminants des conflits entre les pastoralistes eux-mêmes et entre les agriculteurs et les pastoralistes. Ils mobilisent aussi les agriculteurs et les pastoralistes contre l'aliénation des terres par l'État. Dans des pays comme le Mali, la Mauritanie, la République centrafricaine et le Soudan, l'absence de sécurité foncière et l'expropriation fréquente de terres par l'État à son profit a intensifié les conflits. Du fait que l'enregistrement des terres n'a pas été introduit dans les zones pastorales, les pastoralistes sont devenus plus vulnérables que les agriculteurs et les grands investisseurs face aux concessions de terres qu'octroie l'État.

3.2 Une mutation vers des programmes régionaux de développement pastoral

Durant la dernière décennie, les organisations régionales africaines ont été proactives dans la conception et l'élaboration de politiques visant à protéger les droits des populations pastorales. La Commission de l'Union africaine a engagé des discussions avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, en juillet 2007, sur une possible initiative concernant une politique pastorale, en vue de créer un cadre visant à faciliter la formulation et la mise en œuvre de politiques pastorales qui pourraient contribuer à sécuriser et à protéger les moyens d'existence et les droits des populations pastorales. Ces discussions ont débouché sur l'élaboration du Cadre de la politique africaine sur le pastoralisme⁵. Le cadre contient des principes directeurs et intersectoriels, deux objectifs principaux et un ensemble de stratégies pour chaque objectif. Les deux objectifs du cadre sont : a) sécuriser et protéger les vies, les moyens d'existence et les droits des populations pastorales et veiller à ce qu'il y ait un engagement à l'échelle du continent en faveur du développement politique, social et économique des communautés pastorales et des zones pastorales; b) renforcer la contribution de l'élevage pastoral aux économies nationale, régionale et continentale.

En reconnaissance du lien entre développement et conflits dans les zones pastorales africaines, dans les politiques conçues, l'accent est mis sur ce qui suit : « Les principes essentiels de la présente initiative étaient en adéquation avec les piliers stratégiques de la Commission et ont contribué à la création de ces piliers, qui sont la promotion de la paix et de la sécurité, la coopération, le partenariat et le développement, une vision commune et le renforcement des capacités institutionnelles »⁶ [traduction

5 Voir www.achpr.org/files/instruments/policy-framework-pastoralism/policy_framework_for_pastoralism.pdf.

6 Ibid.

non officielle]. Ce cadre des politiques est le premier de son genre en matière de politique pastorale africaine, l'Union africaine exhortant ses États membres à intégrer le développement pastoral dans les politiques nationales de développement.

La Déclaration de N'Djamena sur la contribution de l'élevage pastoral à la sécurité et au développement des espaces saharo-sahéliens est une initiative de l'Union africaine visant à améliorer la situation sécuritaire en développant les zones pastorales⁷. La déclaration reconnaît l'importance du pastoralisme comme mode de vie et comme contributeur important à l'alimentation et aux économies nationales dans les États saharo-sahéliens. Toutefois, il est aussi indiqué que, « depuis une décennie, un nouveau fléau s'est abattu sur elles. Les espaces qu'elles occupent et font vivre sont en proie à une insécurité chronique, mouvante et transfrontalière. Nourrissant et se nourrissant de trafics illicites, de nombreux groupes mafieux et terroristes déstabilisent l'ensemble de la région, inquiètent le monde et menacent de transformer le Sahel et le Sahara en une vaste zone grise »⁸. De toute évidence, à l'époque où la Déclaration de N'Djamena était adoptée, des conflits sanglants dont les principaux protagonistes étaient des pastoralistes ravageaient des pays sahéliens, comme les conflits qu'ont connus le Kenya et la Somalie (Al-Shabaab), le Mali (Touaregs), le nord du Nigéria (Boko Haram) et le Soudan (plusieurs groupes pastoraux au Darfour, dans les monts Nouba et dans la région du Nil bleu).

La Déclaration de N'Djamena reconnaît le lien entre l'échec des politiques appliquées et la pauvreté, la vulnérabilité et les conflits parmi les pastoralistes, comme cela est reflété dans ses principaux objectifs : améliorer la gouvernance ; renforcer la résilience des sociétés pastorales ; renforcer la viabilité économique de l'activité de l'élevage pastoral ; enfin, renforcer la viabilité sociale des populations des espaces saharo-sahéliens. Plus spécifiquement, le déclaration invite « [l]es organisations et associations d'éleveurs à poursuivre et renforcer leur structuration à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale ; ceci afin d'améliorer la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. Ils les invitent également à renforcer la qualité des services à leurs membres et par conséquent leur ancrage local »⁹. La recherche d'une participation des pastoralistes à la stratégie de développement traduit une nouvelle vision stratégique, dans laquelle les associations pastoralistes sont invitées à travailler avec les décideurs et à doter leurs communautés du pouvoir d'exiger et d'obtenir des améliorations quantitatives et qualitatives des services.

Au niveau sous-régional, il existe deux initiatives qui méritent de retenir particulièrement l'attention : la Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme : Mobilisons ensemble un effort ambitieux pour un pastoralisme sans frontières, et la création du Forum régional du COMESA sur l'élevage et le pastoralisme. Ces initiatives sont examinées ci-après.

Les objectifs de la Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme : Mobilisons ensemble un effort ambitieux pour un pastoralisme sans frontières sont de sécuriser le mode de vie et les moyens de production des populations pastorales et d'accroître le produit brut de la production animale d'au moins 30 % dans les six pays signataires

7 Adoptée à N'Djamena le 9 mai 2013.

8 Déclaration de N'Djamena de 2013, p. 3.

9 Ibid. 2013, p. 7.

(Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) sur une période de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur de la déclaration, en vue d'accroître de manière significative les revenus des pastoralistes au cours d'une période de 5 à 10 ans. Le programme d'action comprend des mesures reposant sur trois piliers que sont : le renforcement des services à la production ; l'amélioration de la compétitivité des filières animales et l'accès au marché ; enfin, le renforcement de la sécurité des biens, droits et moyens d'existence des peuples pasteurs, l'accès aux services de base, l'inclusion politique.

Dans le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique, le COMESA est chargé d'élaborer un cadre régional des politiques relatives au pastoralisme. Cette initiative, qui est soutenue par un projet appelé « Pastoral Areas Coordination, Analysis and Policy Support (PACAPS) » [Coordination des zones pastorales, analyse et soutien aux politiques], reconnaît que, dans la région COMESA, les pastoralistes font partie des communautés les plus vulnérables et les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Pour aider le COMESA à renforcer ses capacités se rapportant aux questions d'élevage et de pastoralisme, le projet PACAPS inclut le détachement d'un conseiller principal en formulation de politiques auprès du secrétariat du COMESA, plus une assistance pour l'organisation d'un Forum régional sur l'élevage et le pastoralisme en tant que moyen de renforcer la consultation avec tout un ensemble de parties prenantes publiques, du secteur privé et de la société civile. Outre ces activités, le projet PACAPS œuvre avec le COMESA à la conception de cours de formation spécifique portant sur des aspects essentiels du pastoralisme et des politiques à mettre en œuvre.

Les objectifs du Forum régional sur l'élevage et le pastoralisme consistent à fournir au COMESA des informations relatives aux questions de pastoralisme et d'élevage et à lui faire connaître les avis des parties prenantes sur les priorités en matière d'élaboration des politiques régionales de développement ; à offrir un forum à travers lequel le COMESA peut proposer des options en matière de politiques et de programmes ; enfin, à recueillir des réactions de parties prenantes sur la pertinence et les conséquences probables de telles options. Comme la Déclaration de Nouakchott, le Forum vise à atteindre ces objectifs en coopération avec l'Union africaine, l'IGAD, la Communauté de l'Afrique de l'Est, les associations commerciales régionales, les principaux partenaires au développement, comme des donateurs ayant un intérêt particulier dans l'élevage et le pastoralisme ou y étant attachés, et les organismes compétents du système des Nations Unies.

En outre, l'IGAD a entrepris une série d'activités qui comprennent des éléments se rapportant au pastoralisme. La dixième Conférence au sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'IGAD tenue en 2003 a confié au secrétariat de l'IGAD la tâche d'élaborer une stratégie globale régionale de paix et de sécurité. La Stratégie de la paix et de la sécurité de l'IGAD met l'accent sur la démarcation des frontières des États membres de l'IGAD et les conséquences d'une telle démarcation, sur la coopération économique transfrontière dans la région de l'IGAD, sur l'accès des pays sans littoral à la mer, sur la gestion des ressources en eau transfrontières et sur la coopération régionale transfrontière dans la lutte contre le terrorisme. Le but

général de la stratégie est d'instaurer une paix et une sécurité durables pour parvenir à l'intégration et au développement économiques de la région de l'IGAD. La stratégie comporte quatre priorités :

[Prière supprimer la parenthèse ouvrante comme suit : a)]

- a) Renforcer et rationaliser la prévention, la gestion et le règlement des conflits dans la région de l'IGAD ;
- b) Renforcer la diplomatie préventive dans la région de l'IGAD ;
- c) Promouvoir la coopération pour faire face aux nouvelles menaces à la paix et à la sécurité ayant un lien avec le terrorisme, la sécurité maritime, la criminalité organisée, en promouvant la réforme du secteur de la sécurité dans la région de l'IGAD ;
- d) Renforcer la coopération dans d'autres domaines liés à la paix et à la sécurité, notamment la protection de l'environnement, la prévention, la gestion et le traitement des catastrophes, la gestion des corridors de transit et celle des ressources en eau transfrontières, des ressources énergétiques et la prévention, la gestion et le règlement des problèmes se rapportant aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (IGAD, 2010, p. 6).

Le Projet régional de résilience des moyens d'existence de l'IGAD, dont la mise en œuvre a commencé en janvier 2015, a pour objectif majeur le renforcement de la résilience des communautés pastorales et agropastorales dans les zones transfrontières sujettes à la sécheresse de l'Éthiopie, du Kenya et de l'Ouganda. Il vise aussi à améliorer la capacité des gouvernements de ces pays à réagir promptement et efficacement en cas de crises et dans les situations d'urgence.

Les activités de l'IGAD dans les domaines pastoraux sont dirigées par le Centre pour le développement des zones pastorales et de l'élevage (ICPALD), qui collabore avec d'autres centres, notamment le Mécanisme d'alerte précoce et de réponse rapide pour le règlement des conflits, le Programme du secteur de la sécurité et le Centre pour les prévisions du climat. Le mandat de l'ICPALD est de « promouvoir et faciliter le développement d'un élevage et de moyens d'existence durables et équitables au regard des questions d'égalité entre les sexes, de règlement des conflits et de réponses soucieuses de la protection de l'environnement dans les zones arides et semi-arides de la région de l'IGAD »¹⁰ [traduction non officielle].

Le Projet régional de résilience des moyens d'existence pastoraux est soutenu sur le plan institutionnel par quatre secteurs dans une approche intégrée, dans laquelle la résilience du pastoralisme est aussi traitée dans le cadre plus vaste des changements

¹⁰ Voir <http://icpald.org>.

climatiques, des systèmes d'alerte précoce et de la paix et de la sécurité. La nature régionale du programme renforce l'importance des tendances actuelles dans la Corne de l'Afrique et le Sahel.

L'Initiative de l'IGAD en matière de résilience face à la catastrophe de la sécheresse a été lancée par les États membres de l'IGAD en 2011 dans le cadre de leur engagement tendant à traiter les désastres en tant que préoccupation régionale qui transcende les pays. Il s'agit d'un programme intégré d'intervention en cas de sécheresse, qui combine la mobilité, la lutte contre les maladies, la gestion proactive des conflits et des risques. Ce programme de 15 ans adopte une approche holistique, en prenant en compte la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, l'accès au marché, les services commerciaux et financiers, le soutien des moyens d'existence et la fourniture des services sociaux de base. Parmi les autres activités se rapportant à la Corne de l'Afrique, on peut citer la gestion des risques de catastrophe, la préparation à faire face aux catastrophes et à y répondre, la recherche, la gestion des connaissances et le transfert de technologies, la prévention et le règlement des conflits, et la consolidation de la paix et la coordination, le renforcement des institutions, les partenariats et la mobilisation des ressources¹¹.

En mars 2016, la Banque mondiale a lancé le projet relatif au pastoralisme et à la stabilité dans le Sahel et la Corne de l'Afrique. Le principal objectif du projet est de renforcer, au profit des organisations et programmes régionaux, les systèmes de suivi et d'évaluation du lien entre développement du pastoralisme et la stabilité, et d'améliorer les connaissances en la matière. Il adopte une approche régionale, portant de manière spécifique sur l'amélioration des connaissances sur les effets des interventions pastorales sur la prévention des conflits et la promotion de la stabilité. Au nombre des autres objectifs figurent, notamment, le renforcement des capacités pour la mise en œuvre des projets pastoraux régionaux en matière de sensibilité aux conflits et l'amélioration de l'apprentissage et de l'utilisation des connaissances sur les conflits locaux, nationaux et régionaux au niveau de l'IGAD et au niveau des gouvernements nationaux.

Par essence, la prévalence actuelle de programmes intégrés régionaux de développement pastoral montre que les décideurs ont pris conscience de la nature transfrontière de la production pastorale. De même, on a pris conscience du fait que les politiques de développement pastoral asymétriques font partie des principaux facteurs qui alimentent les conflits ayant ravagé les zones pastorales dans la Corne de l'Afrique et le Sahel. Dans le présent rapport, il apparaît clairement que les politiques et les réformes foncières mises en faveur du développement l'ont été sans consultation des pastoralistes ni indemnisation de ceux-ci.

Certaines réformes de la politique de développement pastoral ont contribué à la l'établissement forcé des pastoralistes, à la distorsion et à la ruine des lois coutumières qui régissaient les droits fonciers et l'accès à la terre et, par conséquent, ont rendu les pastoralistes vulnérables aux chocs découlant du marché et au climat. Les projets de développement requérant de vastes concessions de terres pour l'expansion agricole

¹¹ On estime le coût des projets de résilience pastorale en cours de mise en œuvre dans la Corne de l'Afrique pour l'Éthiopie à 192 millions de dollars (8 projets), pour le Soudan à 687 millions de dollars (19 projets), pour l'Ouganda à 1,65 milliards de dollars (65 projets) et pour le Kenya à 1,80 milliards de dollars (96 projets).

ou l'exploitation minière, gazière et pétrolière ont entraîné une multiplication des expropriations foncières et suscité des griefs parmi un grand nombre de communautés pastorales dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique et du Sahel. L'aliénation des terres a contribué, dans tous les pays de la Corne de l'Afrique et du Sahel, à intensifier les conflits entre les pastoralistes eux-mêmes, entre les pastoralistes et les agriculteurs, et entre les pastoralistes et les investisseurs nationaux et internationaux.

Face à l'intensification des conflits, les gouvernements et leurs partenaires internationaux ont commencé à expérimenter l'adoption de politiques régionales plutôt que de continuer à poursuivre le traditionnel développement pastoral national. Ces programmes ont reconnu les liens entre la variabilité climatique et la vulnérabilité des moyens d'existence, le sous-développement et les conflits. Les organisations multilatérales principales, telles que la Banque mondiale, et les organisations régionales africaines, comme l'IGAD et le COMESA, ont commencé à mettre en œuvre à l'échelle régionale des programmes de développement pastoral qui combinent la réduction de la pauvreté, le renforcement de la résilience et la gestion des conflits dans le Sahel et la Corne de l'Afrique, en particulier dans des situations transfrontières. Cette évolution constitue des mutations majeures, qui ont contribué à l'apparition du nouveau pastoralisme marginal ; ce concept est défini et expliqué dans le chapitre qui suit.

4. Nouveau pastoralisme marginal

Le concept de nouveau pastoralisme ou de post-pastoralisme implique que de nouvelles formes de pastoralisme sont apparues, qui s'écartaient du mode de vie pastoral traditionnel, à la suite d'une transformation du pastoralisme. Le nouveau pastoralisme marginal renvoie aux activités d'un petit nombre de pastoralistes, qui ont progressivement versé dans des activités transnationales, à la fois dans celles qui sont licites et dans celles qui sont illicites ; parmi les activités illicites, on peut citer la facilitation de la migration internationale illégale, la traite des êtres humains et le commerce des armes, le trafic de drogue et la contrebande. Certains nouveaux pastoralistes marginaux sont, directement, impliqués dans les insurrections et dans l'extrémisme religieux ou, indirectement, facilitent les activités de ces groupes. Même si ces pastoralistes sont peu nombreux, leurs activités ont des répercussions de grande portée sur la majorité des pastoralistes, dont la plupart mènent une vie paisible et digne.

4.1 Commerce transfrontière formel et informel dans la Corne de l'Afrique

4.1.1 Commerce transfrontière formel et informel à Moyale, sur la frontière entre l'Éthiopie et le Kenya

À Moyale, le commerce transfrontière informel joue un rôle économique important en tant que source cruciale de moyens d'existence pour les pastoralistes qui habitent la ville et ses environs (Mahmoud, 2010). En tant de paix, le commerce transfrontière informel se déroule le long de la frontière entre les deux pays, avec des quantités importantes de marchandises entrant et sortant avec beaucoup de facilité ; les pastoralistes boranas, gabras et garris sont les principaux acteurs dans ce processus. Un grand nombre de ces pastoralistes se trouvent totalement engagés dans ce commerce, ayant abandonné l'élevage de bétail.

D'autres, toutefois, s'engagent, en tant que pastoralistes urbains, dans des activités commerciales transfrontières informelles et non officielles. Les membres de ce groupe sont des résidents communautaires relativement aisés, qui possèdent des magasins et des maisons imposants, et qui ont des comptes en banque bien garnis à Moyale. En même temps, ils restent attachés aux traditions pastorales en élevant du bétail dans des villages éloignés en recourant à de la main d'œuvre salariée. Chaque fois que cela est nécessaire, ils retournent dans leurs villages pour rendre visite à leurs familles et pour s'assurer de la bonne gestion de leurs troupeaux. En agissant de la sorte, ils créent une circulation de ressources dans les deux sens entre la ville et les villages dans le cadre de la gestion de leurs activités commerciales et de leurs activités d'élevage, tout en mettant à profit les possibilités que leur offre leur situation de citoyens pour faire scolariser leurs enfants à Moyale.

Par conséquent, il ne s'agit pas là de pastoralistes dans le sens traditionnel du terme. Il s'agit d'hommes d'affaires qui entendent prendre part à la fois au commerce licite et au commerce illicite, tout en s'adonnant en même temps à l'élevage. En outre,

leurs enfants peuvent aussi être impliqués dans le commerce transfrontière informel. Il s'ensuit que ces membres de la communauté d'origine et d'orientation pastorales ont pu créer de la richesse et à devenir riches, au regard des normes locales. Lorsque la sécheresse de 2013 a frappé la zone, ils ont pu faire face aux pénuries d'eau dans leurs villages pastoraux. Durant les deux mois de sécheresse, ils ont pu acheter de l'eau pour leurs animaux dans la ville et à la livrer chaque jour par camions citernes en déboursant 4 000 birr éthiopiens (Br) (185 \$ EU).

Un autre groupe de personnes engagées dans des pratiques commerciales illicites et la contrebande est celui des pastoralistes pauvres des communautés transfrontières borana, gabra et garri, qui s'adonnent au commerce pour compléter les maigres revenus que leurs ménages tirent de l'élevage. Leur rôle principal consiste à faire entre l'Éthiopie et le Kenya de la contrebande de marchandises vers Moyale et en provenance de la ville. Ils transportent les marchandises par motocyclettes, par véhicules, à dos d'ânes ou sur leur propre dos. Pour éviter les risques d'arrestation et de confiscation, ils contournent les postes de contrôle de la police en passant par la brousse, et, s'ils sont pris, versent des pots de vin aux douaniers. Pour les services rendus dans l'activité de contrebande, ils font payer des commissions aux contrebandiers, dont font partie des pastoralistes, ces commissions étant calculées sur la base des dépenses qu'ils ont faites et pour les risques qu'ils ont pris durant leurs déplacements.

L'État, toutefois, considère le commerce transfrontière informel et non officiel comme étant illégal et il cherche à faire cesser la pratique. Donc, les acteurs étatiques et la population locale perçoivent différemment le commerce transfrontière informel. Fondamentalement, la population locale le considère comme un moyen vital d'existence, qui procure des revenus à des milliers de ménages pastoraux et non pastoraux, en particulier dans des zones où n'existent pas d'autres possibilités d'emploi. Par la suite, le Gouvernement éthiopien a adopté une initiative appelée « Commerce transfrontière périphérique mineur », qui autorise ce commerce, s'il est pratiqué à une échelle limitée. Le but poursuivi à travers l'initiative est de juguler le commerce transfrontière illégal et informel en permettant aux commerçants locaux d'importer des produits de base qui ne parviennent pas dans les zones frontalières ou sont chers du fait de la distance qui sépare les communautés vivant près de la frontière du centre. Le Gouvernement a initié un commerce transfrontière avec quatre pays voisins, à savoir Djibouti, le Kenya, la Somalie et le Soudan, en donnant effet aux dispositions juridiques qui le réglementent. Un de ses règlements est la Directive n° 4/1992, qui régit le commerce transfrontière entre l'Éthiopie et le Kenya. Cette directive définit le rayon dans lequel le commerce transfrontière est autorisé pour l'importation et l'exportation. Par suite, les commerçants ne peuvent se déplacer que dans un rayon de 200 km autour de Moyale, avec un capital mensuel de 20 000 Br, et ne peuvent pas entrer au Kenya plus de deux fois par mois.

Des chiffres non officiels concernant le commerce transfrontière indiquent que les animaux et les produits animaliers constituent les plus importants produits commercialisés qui sont importés de l'Éthiopie par le Kenya. Ceci n'est pas conforme aux chiffres officiels, qui indiquent que les niveaux du commerce d'animaux et des produits animaliers n'arrivent qu'à la deuxième place, derrière le café. L'élevage dans les pâturages pastoraux du sud et du sud-est fournit les principaux produits qui sont

exportés de manière non officielle. En revanche, les produits importés de manière non officielle du Kenya par l'Éthiopie sont généralement des produits manufacturés ou transformés, qui sont les mêmes que ceux qui sont importés dans le cadre du commerce officiel (Teka, Azeze et Gebremariam, 1999 ; Adugna, 2015).

Le commerce d'animaux prédomine dans le commerce informel et officiel, à la fois en termes de volume et de recettes. Il existe trois principaux marchés aux bestiaux à Moyale, deux du côté éthiopien et un du côté kenyan. La partie éthiopienne de Moyale est divisée entre deux États, à savoir l'État oromo et l'État somali, chacun de ceux-ci ayant son marché aux bestiaux. Le marché oromo est spécialisé dans les bovins et les petits ruminants, tandis que le marché somali est spécialisé dans les chameaux et les petits ruminants (Adugna, 2015).

Deux principaux itinéraires sont utilisés pour le commerce d'animaux, l'un conduisant vers le sud à Nairobi et l'autre allant en direction du nord conduisant à des centres urbains éthiopiens, comme Addis-Abeba, Bishoftu et Adama. Selon la Commission kenyane de la viande, Moyale seule a fourni à elle seule jusqu'à un tiers des animaux que la Commission a reçus du nord du Kenya entre janvier et mai 2009 (Pavanello, 2010, p. 19, citant la Commission kenyane de la viande). De la même manière, les chameliers conduisent des chameaux de Mandera dans le nord-est du Kenya et de zones du sud de la Somalie au marché aux bestiaux à Moyale situé dans la région somalie de l'Éthiopie. Les chameaux sont emmenés plus loin dans l'arrière-pays par camions, à Adama, et, de là, ils sont exportés vers des pays du Moyen-Orient. Comme Tegegne et al. (1999) et Adugna (2015) l'indiquent, une grande proportion des exportations de chameaux de l'Éthiopie vers le Moyen-Orient provient du commerce informel ayant son origine dans ces zones frontalières, commerce qui devient formel dans les marchés de Moyale avec l'achat des chameaux et leur transport vers des zones centrales par des commerçants (voir aussi, Aklilu et Catley, 2010 ; Pavanello, 2010). Les prix pratiqués sur les marchés constituent un facteur déterminant dans le choix des marchés locaux où les commerçants emmènent les bêtes qu'ils ont achetés. En bref, les prix pratiqués sur les marchés à bestiaux locaux dépendent de la demande émanant des lieux de destination, dans les parties centrales du Kenya et de l'Éthiopie. Pavanello écrit que le commerce transfrontière entre pour 75 % dans le commerce d'animaux qui se déroule du côté éthiopien de Moyale. Le bureau à Moyale de l'Administration éthiopienne des douanes estime qu'entre 300 et 600 taureaux castrés transite par jour vers le Kenya en provenance de la partie oromo de Moyale (Pavanello, 2010, p. 22).

Outre les animaux, des produits alimentaires, tels que les céréales et les produits laitiers, sont aussi commercialisés de manière non officielle à travers la frontière de la partie éthiopienne de Moyale vers le côté kenyan. À l'inverse, de produits comme les vêtements, les chaussures, les appareils électroniques, les cigarettes, les médicaments et les cosmétiques, sont introduits par contrebande de la partie kenyane de Moyale dans la partie éthiopienne de la ville frontalière (Teka, Azeze et Gebremariam, 1999). En particulier, selon certaines informations, de grandes quantités de médicaments contrefaits sont aussi importés de cette manière, dont des quantités considérables sont saisies de temps à autre à des postes de contrôle le long de la route entre Moyale et Addis-Abeba. Le manque d'informations rend difficile l'indication du volume exact des marchandises de contrebande qui sont passées par la frontière. Toutefois, la

valeur estimée des marchandises de contrebande saisies par le bureau de Moyale de l'Administration éthiopienne des douanes donne une indication du volume du commerce transfrontière informel dans la zone.

Sur la base de rapports dudit bureau, la valeur des exportations formelles à travers la partie éthiopienne de Moyale s'est élevée respectivement à 314 843 740,93 Br et à 157 926 074,10 en 2014/15 et durant les six premiers mois de 2015/16. À titre d'illustration, un nombre important d'animaux font l'objet de contrebande dans les deux sens à travers la frontière entre les deux parties de Moyale et, pourtant, il y a très peu de déclarations de saisie d'animaux par le bureau des douanes. Selon des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête, cela s'explique par le fait que, plutôt que de confisquer les animaux, les autorités douanières imposent des taxes aux contrebandiers et les laissent passer.

4.1.2 Les femmes et le commerce transfrontière informel de Moyale, sur la frontière entre l'Éthiopie et le Kenya

En dehors des hommes, les femmes pastoralistes de Moyale, comme dans d'autres endroits des zones frontalières, participent-elles aussi au commerce transfrontière informel, en tirant profit des possibilités que celui-ci leur offre. Les femmes jouent un rôle particulièrement crucial dans cette activité dans le cadre d'une ville de Moyale déchirée par le conflit, où la plupart des résidents sont d'anciens pastoralistes, démunis, ne disposant pas de moyens d'existence viables. Dans ces circonstances, les femmes se sont révélées avoir une très grande capacité d'adaptation au changement de leur situation.

Le résultat en a été que les femmes prennent une part active au commerce transfrontière informel et non officiel, cette participation allant du transport des marchandises à travers la frontière sur leur dos ou à dos d'âne, à l'aide aux commerçants pour contourner les postes de contrôle, et au statut de propriétaires elles-mêmes d'affaires florissantes.

On peut recenser trois groupes de femmes qui jouent des rôles différents dans le commerce transfrontière informel. Les femmes appartiennent aux communautés ethniques borana, gabra, garri et burji, et vivent principalement le long de la frontière entre l'Éthiopie et le Kenya. Le premier groupe comprend des contrebandières qui achètent les marchandises dans l'arrière-pays au Kenya et les font passer en fraude dans la zone frontalière. Ces femmes se livrent à les activités de contrebande plus pour le profit que pour la survie, et elles sont souvent les épouses de commerçants pastoralistes urbains, qui ont leurs commerces dans la partie kenyane ou éthiopienne de Moyale. Le deuxième groupe est composé de femmes des mêmes groupes ethniques, dont le rôle est de transporter les marchandises de contrebande à travers la frontière, les portant sur la tête ou le dos, ou les chargeant sur des ânes. Figurent dans ce groupe des femmes qui facilitent la circulation transfrontière des marchandises de contrebande en se déplaçant en éclaireurs devant les personnes qui transportent les marchandises pour leur fournir des renseignements sur la présence et les activités des garde-frontières. Pour leur rôle dans le passage de ces marchandises à travers la frontière ou la fourniture de renseignements pour en assurer la circulation dans la sécurité, ces femmes demandent des montants d'argent négociés avec les

contrebandiers, en tenant compte des risques pris et des difficultés rencontrées. Au troisième groupe appartiennent des femmes qui peuvent être considérées comme des pastoralistes luttant pour survivre ou comme de petites commerçantes, qui veulent tirer de petits bénéfices de leur activité commerciale pour soutenir leurs ménages. Il s'agit là de femmes rurales qui achètent des marchandises chez les contrebandiers pour les vendre aux populations villageoises.

Physiquement exigeant et pénible, le commerce d'animaux transfrontière était traditionnellement considéré comme un domaine réservé des hommes. Cependant, avec l'engagement de nombreuses pastoralistes dans le commerce, cette perception a changé à Moyale. Les femmes achètent des animaux au marché et louent les services de convoyeurs pour les conduire ces animaux à différentes destinations.

La vente du lait de chamelle et de vache est une autre forme de commerce transfrontière informel qui est entièrement faite par les femmes pastoraliste borana et gabra du côté éthiopien de la frontière. Les commerçantes rurales collectent le lait en petites quantités auprès de productrices de lait dans les villages pour remplir de grands conteneurs. Elles transportent ensuite le produit par camion jusqu'à la partie éthiopienne de Moyale pour approvisionner les commerçantes pastoralistes urbaines. À leur tour, ces dernières passent en fraude le lait à travers la frontière dans la partie kenyane de Moyale en utilisant différents moyens de transport et le vendent là à des prix plus élevés. Ces femmes installées dans la partie éthiopienne de Moyale qui font du commerce transfrontière payent les fournisseurs de lait après déduction de leurs bénéfices. Durant les saisons de grande production laitière, lorsque l'eau et les pâturages sont abondants dans les villages pastoraux, le lait est collecté en gros, transporté et livré en grandes quantités, puis chargé sur des camions qui font la navette quotidiennement entre la ville et les villages.

En dépit de leur maîtrise de ces activités, les femmes ne se trouvent plus en situation de faire sans risques du commerce d'animaux et d'autres produits, en particulier dans les zones de conflit. Auparavant, les protagonistes d'un conflit traitaient les femmes et les enfants avec une attention particulière, quel que fût le côté auquel ils appartenaient. Ceci a, toutefois, changé ces derniers temps, et les hommes comme les femmes sont contraints d'abandonner le commerce transfrontière informel lorsque le conflit fait rage (Adugna, 2015).

Durant ces dernières décennies, les sécheresses, les conflits, la drogue, les changements démographiques et l'urbanisation ont modifié les rôles et les perceptions des hommes et des femmes. Si, de plus en plus, la plupart des hommes s'engagent dans les activités d'élevage, d'autres consomment du chat à mâcher et de la drogue, ce qui les rend oisifs ou sans emploi. Au nombre des changements majeurs dans la situation des femmes, on peut citer leur implication dans le petit commerce, à la fois localement et loin dans d'autres zones habitées par leur clan. On a remarqué que, en Somalie, y compris au Somaliland, et au Tchad, les femmes pastoralistes sont engagées dans l'agriculture et dans la conservation de l'eau et des sols. Elles mènent entre autres activités la mise en place du microcrédit (connu en Somalie sous le nom de « Hagbad ») et des fonds tournants, la gestion de petits commerces dans les villages ruraux, l'achat et la vente d'animaux sur les marchés urbains, la vente de lait et le petit commerce. Il y a moins d'une décennie, ces rôles étaient exclusivement réservés aux hommes. Selon

Ahmed (2016), « ces changements ont donné aux femmes la possibilité de se faire entendre, d'être présentes dans la prise des décisions et la gestion des ressources, et d'améliorer leur statut au sein de la communauté » [traduction non officielle].

Toutefois, certaines normes sociales négatives persistent. Malgré le changement intervenu dans leurs rôles, les femmes se trouvent exclues des principaux processus de prise de décisions et cela affaiblit leur position dans la société. Les disparités et les inégalités entre les sexes persistent et ne permettent pas aux femmes d'exploiter dans les zones rurales toutes les possibilités qu'elles dans les domaines social et économique. Les femmes ne sont pas habituellement incluses dans les comités de développement communautaire et, s'il arrive qu'elles y soient incluses, ce n'est souvent que sur l'insistance d'agences de développement extérieures (Ahmed, 2016). En essence, la marginalisation des femmes pastoralistes dans les interventions de développement est symptomatique de schémas similaires de développement en général, ce qui doit retenir l'attention des décideurs et des parties prenantes, si l'on veut que les femmes participent pleinement au développement et à la vie publique.

4.1.3 Conflits et commerce transfrontière informel

Dans la Corne de l'Afrique, les zones frontalières ont toujours été des zones sujettes à des conflits. Ces conflits ont été exacerbés et alimentés par des facteurs socioéconomiques et politiques, tels que la rareté des ressources, le sous-développement des infrastructures, des politiques nationales non inclusives et de multiples formes de marginalisation. En conséquence, les États de la Corne de l'Afrique ont généralement perçu les populations des zones frontalières, en prédominance des pastoralistes, comme des sources de soucis, voire des menaces directes à la sécurité dans ces zones. Moyale ne fait pas exception ; en fait, elle représente un cas extrême dans ce scénario (Adugna, 2015). Depuis les années 60, la frontière entre l'Éthiopie et le Kenya a été le théâtre de conflits violents et prolongés impliquant des pastoralistes des communautés borana, garri et gabra qui habitent l'un et l'autre côtés de la frontière commune.

Le commerce transfrontière formel et informel a été fortement affecté par le conflit interethnique prolongé à Moyale. Ce sont les groupes pastoralistes habitant les deux côtés de la frontière entre l'Éthiopie et le Kenya qui s'affrontaient dans ces conflits. La circulation aisée des personnes et le commerce transfrontière sans heurt requièrent de solides liens ethniques, claniques et de parenté de part et d'autre de la frontière commune. Ceci est mis en lumière dans plusieurs études, qui font apparaître que le commerce transfrontière informel dépend plus de la confiance mutuelle que de cadres réglementaires.

Dans la partie kenyane de Moyale, la plupart des magasins importants où les commerçants de la partie éthiopienne de la ville achètent les produits appartiennent à des hommes d'affaires burjis¹² et garris. Pour éviter les contrôles aux frontières, les commerçants éthiopiens qui pratiquent le commerce transfrontière informel font passer en fraude des marchandises par Buledi, un village garri, dans la partie

¹² Les Burji sont des migrants venant des hauts plateaux du sud de l'Éthiopie où se pratique l'agriculture. Dans le nord du Kenya, ils vivent dans les villes de Moyale et de Marsabit, et un petit nombre vit à Nairobi. En Éthiopie, en plus de la région d'origine du woreda des Burji, ceux-ci se sont installés dans plusieurs villes stratégiques, des villes situées sur les routes commerciales du sud de l'Éthiopie.

éthiopienne de Moyale. En temps de conflit, les risques liés à la sécurité rendent difficiles pour les commerçants boranas l'achat de marchandises dans des magasins appartenant aux Garris de la partie kenyane de Moyale et de les passer en fraude à travers la frontière dans la partie éthiopienne de Moyale par le « territoire garri ». D'autre part, l'essentiel des produits alimentaires passés en fraude dans la partie kenyane de Moyale provient du centre de l'Éthiopie et transite par Shewa Berri, un village habité par des Boranas. De même, il est difficile pour les Garris, les Gabras et les Burjis d'utiliser pendant des périodes de conflit cet itinéraire pour faire du commerce (Adugna, 2015).

Des risques similaires liés à la sécurité existent dans le cas du commerce d'animaux. Dans des situations de conflit, aucun pastoraliste ou commerçant garri ne prendrait le risque de se rendre au marché aux bestiaux de Moyale dans la partie oromo habitée par des Boranas pour y vendre ou acheter des animaux. Il en est de même pour les pastoralistes et commerçants boranas, qui, en raison de craintes liées à la sécurité, font preuve de prudence et ne se rendent pas dans les marchés aux bestiaux de la partie somalie de Moyale pour y vendre ou acheter des animaux. De fait, les conflits sont devenus à certains moments si intenses à Moyale, des deux côtés de la frontière, que, de façon générale, les gens ne se sentaient pas suffisamment en sécurité pour faire du commerce d'animaux, ce qui a eu pour résultat l'abandon complet des marchés aux bestiaux (Adugna, 2015).

La situation sécuritaire est aggravée encore plus par le déploiement de l'armée de deux pays voisins en temps de conflit pour effectuer des patrouilles dans la zone frontalière et pour restaurer des relations normales entre les parties en conflit. Inévitablement, la présence de patrouilles armées le long de la frontière avec un nombre de soldats inhabituels rend les déplacements transfrontières difficiles et entrave de façon significative le commerce informel. Par conséquent, les conflits affectent gravement les sources de revenus des populations pastorales dans la zone, en réduisant le volume des activités de petit commerce menées à travers la frontière entre les deux pays (Adugna, 2015).

Les effets de la perturbation de ce commerce se font sentir bien au-delà de Moyale et des lieux environnants. Pour arriver dans le centre de l'Éthiopie avec leurs marchandises, les commerçants traversent un vaste territoire habité par les Boranas, à l'intérieur de l'Éthiopie. De même, les commerçants doivent se déplacer en traversant des villages boranas et gabras pour se rendre au Kenya et y livrer des produits et des animaux dans le centre du pays. En décembre 2013, au plus fort du conflit armé dans la partie kenyane de Moyale, selon Adugna (2015), qui se fondait sur des entretiens menés dans le cadre d'une enquête à Moyale, trois chargements de camions de marchandises appartenant à des commerçants gabras se rendant à Nairobi avaient été saisis et pillés à Sololo, une ville située en territoire borana. Le lendemain, en représailles, les Gabras ont saisi et pillé deux chargements de camions de marchandises borana se rendant à Nairobi, en provenance de Moyale, dans une localité appelée Bubissa, située dans la zone gabra. Dans de telles circonstances, les choix qui restent aux commerçants sont soit de suspendre leurs activités commerciales jusqu'à ce que la situation se calme ou d'utiliser les itinéraires qui passent à travers des communautés où ils bénéficient d'alliances ethniques.

Les revenus tirés du commerce transfrontière informel peuvent être utilisés par certains groupes comme ressources permettant de s'assurer et de conserver une influence économique et politique. Les personnes ayant été interrogées par Adugna (2015) dans le cadre d'une enquête à Moyale ont expliqué que les Burjis, qui sont une minorité dans le nord du Kenya, sont connus pour leur réussite dans le commerce transfrontière informel. La majorité des magasins importants dans la partie kenyane de Moyale appartiennent à des Burjis, ce qui leur donne le pouvoir d'être des acteurs influents sur la scène la politique dans le nord du Kenya et dans les conflits à Moyale. En effet, selon certaines allégations, les Burjis financent les opérations des milices des Garris et des Gabras, des groupes alliés aux Burjis, et versent des pots de vin aux agents de sécurité pour que ceux-ci interviennent en leur faveur. Durant le conflit sanglant dans la partie kenyane de Moyale en décembre 2013, les jeunes Boranas, qui éprouvaient un ressentiment du fait de l'intervention des Burjis aux côtés des Garris et des Gabras, ont saccagé et pillé plusieurs magasins appartenant à des Burjis.

L'argent gagné dans le commerce transfrontière informel est parfois utilisé pour acheter des armes à feu, ce qui démontre que le commerce transfrontière a une incidence sur les conflits. C'est pour cette raison que les armes à feu sont devenues l'article le plus important dans ce commerce. Adugna (2015) relève que les Garris sont les principaux acteurs dans le commerce transfrontière informel des armes à feu. Leur rôle actif dans ce commerce est facilité par leur position géographique stratégique proche de la Somalie et par les relations qu'ils entretiennent là avec les marchands d'armes. En hommes d'affaires, ils vendent des armes à feu aussi bien à des groupes amis qu'à des groupes ennemis¹³.

Ayalew et Adugna (2008) et Adugna (2015) affirment que, en dépit d'allégations allant dans le sens contraire, il est difficile d'établir un lien clair entre le commerce transfrontière informel et le rôle de ce commerce dans le financement des activités d'autres acteurs dans le conflit de Moyale, comme le Front de libération oromo et Al-Shabaab. Les Garris et les Gabras, d'une part, et les Boranas, d'autre part, formulent des accusations quant aux personnes qui travaillent avec ces groupes. Les Garris et les Gabras accusent les Boranas d'avoir des liens avec le Front de libération oromo, tandis que les Boranas accusent les Garris et les Gabras d'avoir des liens avec Al-Shabaab. Les accusations vont du fait de recevoir un soutien militaire de ces groupes à une ingérence armée directe dans les conflits, en envoyant leurs milices combattre aux côtés des groupes qui leur sont alliés.

Dans le cas des différends frontaliers impliquant les Messeriyas, les Dinkas et les Nuers sur la frontière du Soudan du Sud avec le Soudan, une question essentielle est que la majeure partie de la frontière terrestre n'a pas été arpentée ou démarquée de manière adéquate durant la colonisation britannique, ce qui ajoute à la confusion. Le Gouvernement du Royaume-Uni a été accusé d'avoir une légère influence sur les localités qu'il administrait et, de ce fait, on a considéré que les frontières ne reflétaient pas les communautés qui vivaient alentour. Un exemple en est la zone litigieuse d'Abyei, où la Commission des frontières d'Abyei continue de contester l'importance juridique de la frontière établie au moment de l'accession à l'indépendance en 1956. (Enquête sur les armes de petit calibre par HSBA 2014, p.30)

¹³ Rapport sur les entretiens d'Adugna (2015) avec des personnes anonymes interrogées dans le cadre d'une enquête, Moyale, 25 septembre 2015.

Une des plus importantes raisons qui sous-tendent ce différend insoluble réside dans le caractère double du conflit. Le nationalisme est progressivement devenu le slogan pour promouvoir les revendications tournant autour d'Abyei. Il s'agit là du reflet de la manière dont les politiques et les intérêts nationaux sont avancés dans ce qui n'était normalement qu'un simple différend géré par la communauté concernant les ressources naturelles qui se trouvent le long de la frontière.

La récente interaction des facteurs géopolitiques à propos de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud a eu des effets importants sur les mécanismes traditionnels (de peuple à peuple) de règlement. La manifestation de ces effets peut être vue dans l'insistance du Gouvernement du Soudan du Sud à prendre la direction, à la place des dirigeants traditionnels (les sultans), des négociations pour l'accès des Baggaras aux pâturages. Pour sa part, le Gouvernement soudanais a fait obstacle aux initiatives communautaires dirigées par les élites de l'administration traditionnelle et tribale visant à mener des négociations sur les pâturages et le commerce transfrontière échappant à son contrôle. Les forces de sécurité du Gouvernement soudanais surveille toute mesure de l'élite et de l'administration traditionnelle messeriya tendant à conclure des accords bilatéraux transfrontières. Cette attitude reflète une poursuite de la politique appliquée de longue date par le Gouvernement soudanais consistant à armer et à militariser les pastoralistes messeriya, afin que ceux-ci l'aident à mener par procuration ses guerres contre le Sud, une politique qui a perturbé les relations historiques qu'entretenaient ces pastoralistes avec les Dinkas. La frontière, aujourd'hui infestée de toutes sortes d'armes de petit calibre, résiste maintenant à tous les efforts visant à parvenir à un futur désarmement. Ce changement consistant à passer d'une discussion frontalière à base communautaire locale à des discussions qui sont politiquement motivées et à des forums nationaux complexes, qui habituellement n'aboutissent à aucun résultat, ajoute à la complexité du dilemme des pratiques pastorales.

4.2 Mobilité transfrontière des pastoralistes à travers le Sahel

La dynamique du commerce transfrontière informel entre la région de Lagos au Nigéria et le sud du Bénin est un phénomène souvent décrit : d'importantes quantités de carburant sont sorties en fraude, tandis que les flux entrants comprennent une vaste gamme de biens de consommation, des véhicules et des produits alimentaires importés par le port de Cotonou. Toutefois, ce corridor côtier n'est qu'une des nombreuses routes commerciales qui relient le Nigéria à ses voisins, où une large proportion de l'activité n'est pas enregistrée par les organismes publics. La totalité des économies transfrontières régionales et les types sectoriels du commerce sont rarement enregistrés dans les données officielles, telles que l'afflux du bétail sahélien dans le nord du Nigéria et les importations de poisson séché venant du lac Tchad ou celles de produits alimentaires provenant du Bénin. Le commerce avec l'extérieur comporte notamment un important volet concernant les grains, transportés à bord de camions vers le nord du Mali et le Niger, et l'exportation de produits manufacturés vers des marchés de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale. Les flux du commerce sont affectés par l'instabilité régionale omniprésente partout dans

le Sahel, dans des pays comme le Mali ou dans le bassin du lac Tchad ; cela peut engendrer une demande supplémentaire d'importations, la production locale étant perturbée, mais, l'insécurité perturbe naturellement aussi la circulation sur certaines routes commerciales.

Un nombre important d'animaux traversent aussi la frontière entre le Niger et le Nigéria. Il existe deux composantes principales dans cette activité. Selon des modes traditionnels de transhumance, les pastoralistes nomades déplacent leurs animaux entre les pâturages du Niger et ceux du sud du Nigéria, du Tchad et même de la République centrafricaine, suivant un cycle saisonnier, en réaction à des types de pluviométrie et aux fluctuations consécutives dans la disponibilité de pâturages dans les différentes régions. Dans les régions de l'est, ces déplacements ont été partiellement perturbés par les conditions d'insécurité créées par la présence de Boko Haram, en mettant une pression sur les corridors de transhumance plus centraux et plus à l'ouest. En outre, il existe un commerce d'exportation important d'animaux élevés au Niger, le plus important producteur d'animaux en Afrique de l'Ouest. On estime que 80 % de ces exportations vont au Nigéria, en particulier vers les populeux marchés urbains de consommation.

Ce commerce est culturellement distinct de la transhumance des pastoralistes, qui considèrent leurs animaux comme la base de leur richesse et le fondement de leur statut social et ne les vendent qu'occasionnellement. L'importance du marché nigérian pour le secteur de l'élevage du Niger et le poids que ce marché fait peser sur les orientations du commerce d'animaux peuvent se voir dans le fait que les prix de la viande sont généralement plus bas à Abuja qu'à Niamey. Toutefois, l'influence sur les prix est difficile à mesurer avec exactitude ; la viande coûte aussi moins cher dans les capitales d'autres pays qui l'importent du Niger, même s'il s'agit de marchés beaucoup plus petits. Des infrastructures gouvernementales et du commerce ont été développées au Niger pour appuyer le commerce d'animaux. Des volumes importants du commerce à la fois formel et informel passent par des postes frontières, avec des chiffres officiels recueillis par le Gouvernement englobant les deux types de ce commerce. Ce suivi de près de la circulation des animaux est rendu possible par l'existence d'infrastructures que le Niger a créées à l'appui d'un secteur qui revêt une importance cruciale pour l'économie du pays et pour les moyens d'existence des individus. Il y a au Niger 635 marchés aux bestiaux, dont 80 sont placés sous la supervision du Gouvernement, qui a aussi mis en place un réseau de postes vétérinaires. De même, la CEDEAO utilise un système de passeports pour le bétail, afin de disposer de registres des données relatives à la taille des troupeaux, aux vaccinations et aux autres soins. Ainsi qu'indiqué ci-dessus, les principaux marchés frontaliers, tels que ceux d'Illela dans l'État de Sokoto (Nigéria) et de Konni au Niger, se sont développés en tant que marchés de grains et à bestiaux (Odozi, 2015).

Les commissions économiques régionales africaines et les institutions financières internationales sont en train de promouvoir et d'améliorer la résilience des moyens d'existence pastoraux, grâce à l'accès au marché, aux systèmes d'information et au commerce transfrontière mené dans la sécurité. Toutefois, dans la plupart des cas, peu d'attention est accordée ou aucune attention n'est accordée aux vues des

pastoralistes lors des délibérations sur les politiques ou à la participation de ces derniers à ces délibérations. Cette situation a souvent plutôt compliqué qu'amélioré le commerce d'animaux – qui est pratiqué traditionnellement hors des institutions publiques du commerce. Des appels à conférer un caractère formel aux marchés régionaux, tels que Moyale, dans la Corne de l'Afrique ou ceux situés dans le Sahel, n'ont pas été accueillis avec enthousiasme par les commerçants et les communautés pastoralistes.

4.2.1 Le trafic de drogue dans le Sahel

Le trafic de drogue dans le Sahel a son origine dans des réseaux commerciaux sophistiqués de marchandises passées en fraude de l'Algérie et de la Libye vers le nord du Mali et vers le Niger. Du carburant subventionné et des produits manufacturés ainsi que des cigarettes, des véhicules et des produits alimentaires sont passés en fraude par des Arabes berabiches maliens de la classe marchande de Tombouctou. Leur appartenance à la même ethnie que les Touaregs de Mauritanie et d'Algérie a mis à la disposition des Touaregs maliens un vaste réseau commercial reposant sur la confiance (Brown, 2013).

La cocaïne est entrée pour la première fois dans les réseaux du commerce illicite du Sahel en 2002, lorsque les vendeurs en gros sud-américains ont commencé à utiliser les ports de l'Afrique de l'Ouest comme étapes intermédiaires pour atteindre les consommateurs en Europe. La montée consécutive des syndicats de la criminalité organisée dans les États côtiers comme le Ghana et le Nigéria a retenu l'attention des organismes et décideurs internationaux. Donc, beaucoup d'analyses de la criminalité organisée et du trafic de drogue en Afrique de l'Ouest ont mis en exergue la structure et la sophistication de ces groupes ainsi que la manière importante dont ils contestent la position dominante de réseaux de type mafieux plus traditionnels sur les marchés situés hors d'Afrique (Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée, 2014, p. 4).

La drogue d'Amérique latine passée en fraude par des ports dans des plaques tournantes comme le Bénin, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Nigéria et le Togo est convoyé vers le nord à travers le sud du Mali, introduit dans le nord du Mali, et par la suite en Algérie. Toutefois, les trafiquants, les interlocuteurs comme les responsables gouvernementaux soutiennent que seule une petite quantité de drogue faisant l'objet du trafic par le nord du Mali passe par Bamako. Au contraire, ils affirment que la majeure partie du produit entre au Mali en provenance de la Mauritanie. Si un peu de cocaïne est convoyée par bateau ou par avion directement jusqu'en Mauritanie et jusqu'au Maroc, les principaux ports d'entrée dans la région pour les vendeurs en gros sud-américains se trouvent en Guinée et en Guinée-Bissau¹⁴.

14 La drogue d'Amérique du Sud a été pour la première fois introduite à travers des réseaux de trafiquants bien établis, au début des années 2000. Ces réseaux, gérés surtout par des hommes d'affaires arabes et des contrebandiers touaregs, se sont développés à partir du commerce licite et illicite de marchandises en provenance de l'Algérie, de la Libye et de la Mauritanie, marchandises qui étaient passées en fraude dans le nord du Mali, notamment par des Arabes et des Touaregs, qui étaient organisés autour de structures tribales et claniques qui désignaient traditionnellement certains groupes comme des groupes de « vassaux » ou de « subordonnés » et d'autres comme des groupes de « nobles », d'« hommes et de femmes libres » ou de « dominants ». Même si ces structures ne sont pas codifiées dans la législation malienne, elles forment effectivement, de plusieurs manières, la base d'arrangements économiques, politique et de sécurité informels, et expliquent

Des montants importants d'argent liquide provenant du trafic de drogue avaient perturbé les marchés locaux dans le nord du Mali et le réseau du Sahel. Des profits plus importants et l'apparition de nouvelles possibilités dans le domaine économique pour des groupes marginalisés auparavant avaient alimenté les rivalités entre, d'une part, des clans et tribus traditionnellement « dominants » et, d'autre part, leurs homologues « vassaux » ayant une ascendance économique. Les rivalités dans le domaine du trafic ont poussé à la confrontation entre, d'une part, Touaregs foghas, Touaregs idnans et Arabes kounntas et, d'autre part, les Arabes berabiches, qui s'étaient alliés aux Arabes traditionnellement « vassaux » Tilemsi et aux Touaregs imghads. Cela explique aussi l'expansion du mouvement d'autodétermination touareg et la création de plusieurs groupes concurrents (Aning et Pokoo, 2014).

4.2.2 Le trafic du khat dans la Corne de l'Afrique

Les pays d'Afrique de l'Est constituent d'importants points de transit, plutôt que de destination, pour les activités de trafic de drogue. Les faibles chiffres donnés par les gouvernements au sujet des saisies de drogue sont davantage une indication des faibles contrôles aux frontières et du manque des ressources requises que de l'inexistence de pratiques de trafic de drogue. Des contrôles inefficaces aux frontières et le peu de coopération frontalière et régionale, se conjuguant à de graves déficiences dans les systèmes de justice pénale, rendent la région attrayante pour les syndicats internationaux du trafic de drogue qui saisissent rapidement pareilles situations pour en tirer profit (ONUDD, 2009).

Les statistiques disponibles indiquent que les drogues traditionnelles, comme le khat et le cannabis, continuent d'être l'objet de grands volumes de trafic à travers toute la région. Le khat n'est pas utilisé sur une vaste échelle dans la Corne de l'Afrique, bien qu'il ne soit pas officiellement interdit. Néanmoins, l'inclusion de ses principaux ingrédients (cathinone et cathine) dans la Convention de 1971 sur les substances psychotropes a rendu la plante illégale dans un certain nombre de pays situés hors de la région comme, entre autres, l'Australie, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Pologne et la Suède. De ce fait, les pays de l'Afrique de l'Est sont à présent préoccupés par les conséquences médicales et socioéconomiques de la consommation, du commerce et du trafic du khat (ONUDD, 2009).

Le cannabis, d'autre part, est la drogue la plus largement cultivée, consommée et qui fait l'objet du plus grand trafic illégitime dans la région. En outre, il existe des récits non vérifiés selon lesquels les profits tirés du commerce du cannabis à Djibouti, en Éthiopie, en Somalie et dans les pays voisins sont utilisés pour financer les groupes fondamentalistes islamiques qui opèrent dans la zone.

Les études de terrain menées sur le nouveau pastoralisme marginal montrent que le cannabis est une drogue faisant l'objet d'un vaste trafic dans la zone frontalière entre l'Éthiopie et le Kenya. Le cannabis est cultivé dans beaucoup de zones en Éthiopie, principalement dans le woreda de Haro Maya dans la zone orientale du Hararghe, dans le woreda de Shebedino dans la zone de Sidama, à Shashemene dans la zone occidentale arsi, et à Debre Berhan, dans la zone du nord Shoa. Particulièrement

les attitudes et animosités sous-jacentes des divers groupes du nord Mali, les uns à l'égard des autres (GITOC, 2014).

célèbre pour la qualité de son cannabis, Shashemene est une ville située à seulement 20 km de Hawassa, la capitale de la région éthiopienne des nations, nationalités et peuples du Sud. La plante a été introduite dans la zone et continue d'être cultivée par les Rastafaris (ou « Rastas »), qui ont émigré de la Jamaïque en Éthiopie à partir de 1963. L'Empereur Hailé Sélassié I, appelé Ras Tafari avant son couronnement et que les Rastafaris considèrent comme l'incarnation de Dieu, a accordé à ces immigrants 500 hectares de terres autour de Shashemene pour qu'ils s'y installent.

Cultivé dans des champs d'un endroit particulier appelé Melka Odda, le cannabis est transporté par camions, camouflé comme étant un autre produit agricole, jusqu'à la partie éthiopienne de Moyale. Pour éviter les interceptions au poste de contrôle près de Moyale, le cannabis est déchargé à une certaine distance de la ville et ensuite livré par moto-motocyclettes à travers la frontière dans la partie kenyane de Moyale, expédié à Nairobi, qui est le principal marché de destination. L'itinéraire que suit la drogue de son lieu de culture à son marché de destination est montré dans la figure 4.

Figure 4: Les itinéraires par lesquels passe le trafic de la drogue de Shashemene (Éthiopie) à Nairobi (Kenya)



[Prière insérer ce qui suit dans la figure]

- *deuxième « flèche » à partir de la gauche* : Partie éthiopienne de Moyale

- *troisième « flèche » à partir de la gauche* : Partie kenyane de Moyale

Source : Ayalew (2016), élaboré à partir de notes d'un travail sur le terrain.

Le cannabis de Shashemene, que l'on dit être organique et puissant, est la variété préférée par les consommateurs de Nairobi, comparativement aux autres variétés cultivées dans la région. Grâce à sa qualité, le cannabis de Shashemene se vend bien sur le marché local et sur les marchés internationaux. Le prix d'un kilo de cannabis autour de Shashemene va de 600 Br à 800 Br. Dans la partie kenyane de Moyale, le prix d'un kilo monte à 2 500 Br (10 000 shillings kenyans (Sh K) (123 \$ EU)). À Nairobi, ce prix double pour se situer entre 4 000 et 5 000 Br.

Les principaux acteurs dans le trafic du cannabis sont les commerçants pastoraux garris qui vivent des deux côtés de la frontière commune. Ces pastoraux sont connus pour être des hommes d'affaires astucieux, capables de faire passer en fraude de la drogue à travers la frontière par moto-motocyclettes et à passer les postes de contrôle de la police en recourant à la corruption lorsqu'ils sont interceptés.

4.3 Les Rashaidas, leur transnationalité et leur activité de passeurs de migrants clandestins

Les Rashaidas ont immigré dans l'est du Soudan en provenance de l'Arabie saoudite au milieu du XIXe siècle. La population rashaida actuelle est estimée à près de 80 000. Sur le plan social, ils ont conservé leur identité, en ne se mariant pas et n'entrant pas dans des alliances politiques avec les autres groupes et en gardant la majeure partie de leur identité et de leurs coutumes saoudiennes et bédouines. La majorité

des Rashaidas sont des nomades éleveurs de chameaux qui n'élèvent des ovins et des caprins qu'en se déplaçant dans un rayon beaucoup plus restreint. Les membres de la tribu des Rashaidas ont aussi été des adeptes de la recherche d'emplois en Arabie saoudite et dans les pays du Golfe, ce qui leur a permis d'apporter un appui financier substantiel à leurs proches pastoralistes (Young, 1996). Un certain nombre de sous-groupes transnationaux rashaidas n'ont pas une seule résidence et n'ont pas non plus de territoire défini. Ils se sont répandus dans la zone de la frontière entre le Soudan et l'Érythrée et vivent le long de la mer Rouge, du Soudan à l'Égypte.

Les Rashaidas d'Érythrée se tiennent éloignés des activités politiques et évitent d'y être mêlés. Les auteurs érythréens les présentent comme constituant le seul des neuf groupes ethniques du pays qui est exempté de la conscription militaire (Estefanos, 2011). Toutefois, les Rashaidas soudanais ont développé un appétit pour la politique. Au début de l'an 2000, ils ont créé une opposition armée dirigée par Mabrouk Mubarak Salim. Ils ont adhéré au Front oriental en tant que partie de l'Alliance nationale démocratique, qui était composée du Congrès de Beja, de l'Armée populaire de libération du Soudan et du Mouvement populaire de libération du Soudan. Le mouvement a cessé d'exister après la signature de l'Accord de paix du Soudan oriental¹⁵.

Même si c'est une très faible minorité de Rashaidas qui est impliquée dans la traite des êtres humains, ce petit nombre a valu à l'ensemble du groupe un cortège de descriptions aussi bien par des universitaires que des Nations Unies et des journalistes les présentant comme des bandits, des passeurs de clandestins, des adeptes des enlèvements et des ravisseurs de personnes. Par exemple, le rapport 2013 du Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR) sur la traite des êtres humains dans le Soudan oriental est intitulé : Réfugiés et Rashaida : Le passage de clandestins de l'Érythrée vers le Soudan et l'Égypte. Plusieurs rapports indiquent que les Rashaidas ont créé des syndicats organisés à travers les frontières de l'Égypte, de l'Érythrée et du Soudan, où ils collaborent aussi avec des Bédouins de la péninsule du Sinaï pour faire passer les réfugiés en Israël. Ils opèrent en outre avec des passeurs égyptiens pour transporter par bateau les réfugiés vers l'Europe ou en les faisant traverser le Sahara pour les emmener en Libye.

Comme les Touaregs, la classe des commerçants rashaidas a accumulé d'importantes sommes d'argent liquide grâce à la contrebande à travers les frontières de l'Égypte, de l'Érythrée, de l'Arabie saoudite et du Soudan, qui s'ajoute à la traite des êtres humains avec de jeunes érythréens déterminés à échapper au service militaire national ou fuyant la pauvreté et le chômage. Les différences entre les réseaux illicites dans lesquels les Touaregs et les Rashaidas sont impliqués ne changent pas le fait que les deux groupes font partie chacune d'une communauté appartenant à un réseau mondial d'intérêts qui transcende leurs pays. Ils sont tous impliqués dans des nœuds d'activités illicites, qui peuvent sembler être distincts et isolés à première vue, mais qui, en réalité, se trouvent reliées au niveau régional. Les Érythréens voulant migrer

15 Pour de plus amples renseignements sur l'Accord de paix du Soudan oriental, se reporter à : Dorina Bekoe et Nirina Kiplagat, « Peacemaking and Peacebuilding in Eastern Sudan », USI Peace Briefing de septembre 2006.

en Europe traversent le Sahara en passant par le Soudan et la Libye et entrent en liaison avec d'autres modes migratoires d'Afrique de l'Ouest. Les passeurs de la Corne de l'Afrique aussi entrent en liaison avec les organisateurs des itinéraires passant par le Sahara à travers le Soudan, la Libye et l'Égypte. Pour l'essentiel, même si la migration illégale et la traite des êtres humains internationales peuvent avoir leur point de départ dans les villages et les villes du Sahara, les immigrants provenant de tous ces pays se retrouvent sur les côtes de la Méditerranée, en route pour l'Europe.

4.4 Les réseaux somalis de passeurs de migrants clandestins¹⁶

Les renseignements recueillis auprès du bureau de l'immigration de Tog Wajale, une ville qui chevauche la frontière entre l'Éthiopie et la Somalie, et auprès de migrants qui sont retournés au pays après avoir été interceptés par la police, indiquent que les pastoralistes somalis, qui vivent de part et d'autre de la frontière entre l'Éthiopie et le Somaliland, y compris ceux du Puntland, sont impliqués dans l'activité de passeurs de migrants clandestins le long de deux itinéraires secondaires. Les réseaux de passeurs opèrent à différents niveaux, en tant que membres de syndicats somalis du crime, qui appartiennent principalement aux clans gedabursi et isaaq, qui entretiennent des liens dans des réseaux avec des groupes de passeurs dans la région somalie de l'Éthiopie et avec des groupes dans les États du Somaliland et du Puntland, en Somalie.

Les membres des syndicats somalis du crime du côté éthiopien de Tog Wajale agissent comme des intermédiaires locaux, qui recherchent et accueillent les migrants se dirigeant vers la zone frontalière et leur donnent un endroit où loger. Après avoir trouvé un moyen de transport, les intermédiaires locaux remettent les migrants à des syndicats de passeurs mieux organisés se trouvant dans la partie somalienne de Tog Wajale et, plus loin, à Bossaso. Les membres des syndicats du crime le long des itinéraires secondaires qu'empruntent les migrants travaillent sur la base de liens familiaux, claniques ou d'une étroite amitié, à l'intérieur de territoires spécifiques, dans lesquels les migrants passent de main en main au cours de leur voyage.

Certains des pastoralistes impliqués dans le passage en clandestins de migrants sont des commerçants qui possèdent ou louent des véhicules de transport pour leurs activités économiques secondaires. D'autres, qui sont membres de syndicats, sont mêmes d'anciens pastoralistes aisés qui disposent de leurs propres grands camions et fourgonnettes. Ces Somalis ayant de bonnes relations, des deux côtés de la frontière, sont capables de convoier les migrants pour éviter les villes en empruntant des itinéraires secondaires de trafic, en tirant parti de leurs liens de parenté et de leurs liens claniques ainsi qu'en payant des pots de vin aux agents chargés de lutter contre la traite des êtres humains. Comme l'ont rapporté à l'équipe de la recherche les migrants étant retournés au pays, la police et les agents de l'immigration locaux, dans la partie éthiopienne de Tog Wajale, relâchent les migrants qu'ils ont détenus

¹⁶ Tous les éléments figurant présentés dans la présente section proviennent du travail sur le terrain (entretiens formels et informels avec les personnes concernées) mené à Jijiga et à Tog Wajale (du 13 au 20 février 2016) et à Yabello et Moyale (du 21 au 28 février 2016).

après avoir perçu des pots de vin des intermédiaires somalis qui travaillent avec des passeurs organisés. Les migrants relâchés doivent payer aux intermédiaires locaux des frais supplémentaires pour pouvoir poursuivre leur voyage en traversant la frontière.

Les pastoralistes somalis sont engagés à différents niveaux dans les opérations de passage de migrants clandestins. Ils tirent des profits financiers substantiels du rôle qu'ils jouent dans ces opérations qui permettent aux migrants de passer clandestinement la frontière et d'aller jusqu'à Bosaso, en Somalie. Les services qu'ils fournissent sont notamment la location de maisons comme résidences temporaires des voyageurs, la fourniture de véhicules de transport, le rôle de guides conduisant les migrants à pied pour éviter les postes de contrôle de la police, la facilitation de la communication sur leurs téléphones mobiles et l'établissement de liens entre les migrants et le groupe suivants de passeurs. Ils sont rémunérés pour leur rôle en tant que membres des réseaux de passeurs, calculant les coûts du début à la fin du voyage jusqu'à l'arrivée dans la destination souhaitée (par exemple, l'Europe, l'Arabie saoudite, l'Afrique du Sud ou les Émirats arabes unis).

De même, sur la frontière entre l'Éthiopie et le Kenya, l'implication de pastoralistes appartenant aux groupes borana, gabra, garri et burji dans l'activité lucrative du passeur de migrants dans les deux parties de Moyale est importante. En tant que membres d'un groupe de passeurs, les pastoralistes jouent un rôle important dans l'accompagnement des migrants, en leur fournissant un endroit pour se loger, assurant leur transport à travers la frontière jusqu'à la partie kenyane de Moyale et ensuite jusqu'à Nairobi, en utilisant des motocyclettes et d'autres véhicules et en les remettant ensuite au groupe suivant de passeurs. Le voyage jusqu'à Nairobi n'est pas direct pour les passeurs et les migrants ; il consiste notamment à emprunter des pistes loin de la grande route et à travers la brousse. Outre le fait de guider les migrants le long de chemins tortueux, ils fournissent aussi de la nourriture, de l'eau et un abri fait de bâches en plastique. De plus, tirant parti de leur connaissance des langues locales et de leurs relations, ils trouvent des arrangements avec les gardes-frontières et avec la police, y compris en leur versant des pots de vin, pour obtenir la libération des migrants dans les cas où ceux-ci sont interceptés. Par ailleurs, ils aident les migrants à obtenir des documents soit de voyage soit de statut de réfugié, contrefaits ou authentiques, en recourant à des pratiques de corruption.

4.5 Prolifération des armes de petit calibre dans les communautés pastorales

Les communautés pastorales africaines sont devenues synonymes de niveaux élevés de violence armée et de grave sous-développement. Les gouvernements comme les agences internationales décrivent le pastoralisme comme un obstacle sur lequel butent les efforts que déploie l'État pour le développement et un obstacle à la réussite des politiques de réduction de la violence mises en œuvre par celui-ci. Un certain nombre de raisons expliquent cela, dont, notamment, le fait que de nombreuses communautés pastorales fonctionnent hors des cadres administratifs et de sécurité de l'État, l'idée selon laquelle le mode de vie pastoral est fondamentalement incompatible avec l'État, le mauvais fonctionnement des systèmes de médiation dans les cas de conflits au sein des communautés pastorales et le fait que le mode de pastoral de production semble être en contradiction avec les économies agraires (PNUD, 2007, p. 2). Les

raids pour voler du bétail a été en Afrique depuis des siècles une source de conflit au sein des sociétés pastorales et entre celles-ci. Toutefois, plus récemment, ces raids ont été accompagnés d'une plus grande violence et ont provoqué beaucoup plus de représailles. Souvent, les raids sont perçus comme étant motivés par des griefs ethniques et par la compétition autour des ressources (Triche, 2014, p. 92).

4.5.1 Prolifération des armes de petit calibre parmi les pastoralistes de la Corne de l'Afrique

L'utilisation d'armes modernes devient de plus en plus une caractéristique répandue des conflits dans les zones pastorales de la Corne de l'Afrique et au-delà. Il n'est donc pas surprenant de voir des jeunes des communautés pastorales porter des armes autour de leurs propriétés, en brousse, voire dans des villes). En effet, posséder un fusil représente déjà un rêve pour la moyenne des jeunes dans ces communautés. Dans le cas de groupes pastoraux voisins hostiles l'un à l'égard de l'autre, comme dans celui des Afars et des Issas somalis de l'Éthiopie, cette « culture du fusil » est enracinée dans leur longue histoire de conflits et de violence entre groupes pour le contrôle des pâturages et d'autres ressources. Par conséquent, les pastoralistes pensent que l'accès aux armes améliorera la capacité qu'ils auront de consolider leur possession des ressources environnementales et économiques, de se lancer avec agressivité dans une compétition à cette fin, de conserver ces ressources et de garder la haute main dessus (Bekele, 2011).

Toutefois, les techniques de conflit peuvent obérer les maigres ressources pastorales, en réduisant de manière importante les investissements dans des méthodes et techniques qui favorisent la production. Les conflits dans les zones pastorales de la Corne de l'Afrique peuvent, grosso modo, être attribués à des facteurs économiques et culturels. Cela a conduit à un état général d'instabilité et d'insécurité dans la région. Il s'ensuit que la circulation des armes de petit calibre s'est progressivement accrue au point d'atteindre un niveau élevé de prévalence et de prolifération (Ayalew, 2010). En conséquence, les conflits violents à l'intérieur et à travers les frontières des pays de la Corne de l'Afrique sont devenus des facteurs qui alimentent le commerce illicite actuel des armes de petit calibre et des armes légères. Comme le montrent les données disponibles, un lien de plus en plus important existe entre le trafic des armes et le trafic des migrants, d'une part, et la piraterie, de l'autre, les groupes engagés dans ces opérations tentant d'accroître leur influence dans la région (ONU DC, 2009).

En particulier, le conflit de longue date en Somalie a facilité le trafic d'armes à feu dans la région. L'instabilité persistante a fait du pays une porte d'entrée pour le flux illicite d'armes, avec de grandes cargaisons d'armements passées en fraude par le golfe d'Aden. En outre, le trafic d'armes a été aggravé dans cette partie de la Corne de l'Afrique par les contrôles lâches actuels aux frontières et les longues et poreuses frontières entre l'Éthiopie et la Somalie. Dans le cas des pays voisins en proie aux conflits du fait de mouvements séparatistes et rebelles, les armes peuvent faire l'objet de trafic par des opérations clandestines vers d'autres lieux, avec l'aide d'agents corrompus de l'État (ONU DC, 2009). Parmi les armes à feu qui font le plus l'objet d'un trafic, on peut citer les AK-47 et les G-3, qui sont utilisés par les

civils pour se protéger ; par les pastoralistes en cas de violence entre groupes et au sein de ceux-ci ; enfin, par des bandes de criminels, des milices et des groupes terroristes (ONU DC, 2009).

La violence armée entre différents groupes est utilisée par les trafiquants pour faire circuler des armes d'un conflit à l'autre, ce qui entraîne la prolongation et l'intensification de l'instabilité et un ralentissement des progrès économiques et sociaux. La frontière entre l'Éthiopie et le Kenya est connue pour la violence armée qui y sévit de longue date entre divers groupes pastoraux des deux côtés de la frontière commune. Un aperçu de ce conflit donne une idée générale de la circulation des armes dans de multiples situations de conflit. Les principaux protagonistes du conflit, qui vivent dans la zone frontalière entre l'Éthiopie et le Kenya, sont les groupes pastoraux borana, garrî, gabra, degodia et ajuran.

Pour les communautés transfrontières, l'identité ethnique commune et l'affiliation clanique sont plus importantes que les démarcations de frontières. Il s'ensuit que les conflits qui se déroulent d'un côté de la frontière peuvent très probablement s'étendre aux communautés vivant de l'autre côté de la frontière et voir celles-ci y prendre part. Le soutien et la solidarité transfrontières entre ethnies en pareils circonstances constituent la norme plutôt que l'exception. Ce soutien et cette collaboration peuvent prendre la forme d'un parti pris en faveur des membres de son clan et d'une implication dans les combats, en fournissant de l'argent et des renseignements, ou en faisant passer en fraude des armes et des munitions (Ayalew et Adugna, 2008).

4.5.2 Un cas de violence locale hybride¹⁷

L'hybridité dans ce cas renvoie à la manière dont les conflits parmi les pastoralistes tournent autour de questions locales, telles que l'appartenance ethnique, la compétition autour des ressources et pour le contrôle de postes de l'administration publique locale et celle que suscitent les élections locales. Par exemple, lorsque les Boranas et les Gabras sont en conflit, ces derniers achètent des armes et des munitions chez des trafiquants d'armes garris. Les trafiquants garris obtiennent les armes de la Somalie et les font passer en fraude par le district de Takaba au Kenya et ensuite au **woreda** voisin de Mubark en Éthiopie. Les armes sont introduites en fraude dans la partie éthiopienne de Moyale, où les Gabras les achètent pour se doter d'armes. Pour ce qui les concerne, les Boranas sont approvisionnés en armes à feu par les trafiquants degodias. Les Boranas qui reçoivent les armes vivent dans le district de Sololo, situé dans la province orientale du Kenya, sur la frontière avec l'Éthiopie et dans les deux parties de Moyale. Les Degodia font partie d'un clan somali d'un groupe pastoraliste habitant le comté de Wajir dans le nord-est du Kenya et dans les **woredas** de Hudet et de Dollo de la zone Liben de la région somalie de l'Éthiopie. Selon des Gabras et des Garris interrogés à l'occasion d'une enquête, dans les situations de conflit impliquant les Boranas, le Front de libération oromo, basé dans le district de Sololo, fournit des armes aux Borana en raison d'affinités ethniques, en échange de renseignements et d'un sanctuaire.

17 Les données relatives au trafic des armes et aux conflits dans la zone frontalière entre l'Éthiopie et le Kenya ont été recueillies au cours d'entretiens approfondis avec des Borana, des Garris et des Gabras au cours d'une enquête menée à Moyale du 21 au 28 février 2016.

Des conflits fréquents et persistants opposent aussi les Boranas et les Garris, qui sont des ennemis historiques. À de tels moments, les trafiquants d'armes gabras, qui vivent dans le district frontalier de Chelbi du Kenya et dans les deux parties de Moyale, sont les principaux pourvoyeurs d'armes aux Garris, qui vivent dans le comté de Mandera et dans le district de Takaba, dans la province nord-orientale du Kenya et dans la zone Liben en Éthiopie. Les Garris sont aussi approvisionnés en armes par des trafiquants ajurans somalis dans le comté Wajir du Kenya. Pour leur part, les Boranas reçoivent leurs approvisionnements et leurs armes des trafiquants degodias. Dans les conflits entre Garris et Degodias, les premiers obtiennent des armes de trafiquants gabras et ajurans et les derniers de commerçants d'armes boranas. Dans le scénario Degodia contre Ajuran, les trafiquants d'armes boranas fournissent des armes et des munitions aux premiers et les trafiquants garris et gabras en fournissent aux derniers.

Le cas des élections locales de 2013 au Kenya et de la violence qui s'en est suivie illustre les dangers que comporte le fait d'une aggravation progressive des conflits transfrontières qui résulte du trafic des armes de petit calibre et des armes légères organisé par des brasseurs d'affaires. Après des élections locales tenues en avril dans le comté de Marsabi, au Kenya, un conflit prolongé et sanglant y a éclaté entre les groupes borana et gabra. La cause de la violence aurait été la défaite, dans les élections, du candidat borana devant son rival, le candidat gabra. La violence a été exacerbée par l'implication des borana du côté éthiopien de la frontière, qui se sont engagés dans les combats pour manifester leur solidarité ethnique. Les chefs de clan boranas et gabras du côté éthiopien de la frontière ont mobilisé des armes et des munitions pour leurs parents respectifs engagés dans le conflit, en fixant des quotas pour l'achat d'armes à feu par chaque lignage appartenant aux différents clans. C'est ainsi que de grandes quantités d'armes et de munitions ont été mobilisées et livrées aux belligérants. Les Garris étaient approvisionnés par des marchands d'armes garri et ajuran. Les Boranas, quant à eux, étaient principalement approvisionnés par les trafiquants d'armes degodias. Selon des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête, du fait de l'augmentation de la demande, les prix des armes et des munitions ont augmenté de façon considérable, un AK-47 étant vendu à 35 000 Br, soit une augmentation de 25 000 Br. Le prix d'une seule balle aussi a augmenté, passant de 30 Br à 70 Br.

Trois observations peuvent être faites à partir de cet exemple. Premièrement, les conflits parmi les pastoralistes transfrontières entraîne aussi une compétition transfrontière autour des ressources et des luttes liées à l'identité politique. Deuxièmement, la coopération et les conflits actuels entre pastoralistes brouillent les données géopolitiques, font intervenir par conséquent de multiples acteurs et suscitent une multitude de compétitions entre les nombreux groupes de pastoralistes, dans des relations caractérisées par le conflit, la coopération et la conclusion d'alliance sur le court ou le long terme. Troisièmement, la prolifération des armes de petit calibre et des armes légères a altéré les relations entre ethnies, en ce sens que la supériorité militaire n'est maintenant pas fondée sur la supériorité démographique, mais plutôt sur la capacité à se doter de systèmes d'armements modernes. Dès lors, des approches régionales aux conflits sont nécessaires, non seulement au niveau national, mais aussi au niveau local, lorsque des ressources transfrontières sont en jeu.

4.5.3 Les armes de petit calibre et les armes légères dans le Sahel

Les facteurs qui ont contribué à la prolifération des armes de petit calibre et des armes légères parmi les pastoralistes du Sahel sont similaires à ceux de la Corne de l'Afrique. La longue lutte des Touaregs pour l'autodétermination a commencé dans les années 60 et s'est poursuivie avant que le mouvement ne se fragmente en divers groupes extrémistes séculiers et religieux après la chute du régime de Muammar Gaddafi en Libye en 2012. De même, les guerres civiles tchadiennes (1965–1979 et 2005–2010) ont aussi contribué à la prolifération des armes. La situation a été aggravée par le conflit du Darfour, au Soudan, qui s'est intensifié durant le processus ayant conduit à l'indépendance du Soudan du Sud et se poursuit jusqu'ici. En République centrafricaine, la situation sécuritaire s'est détériorée en raison de facteurs internes, tels que des mutineries dans l'armée, une douzaine de coups d'État, des différends entre Chrétiens et Musulmans et des conflits entre pastoralistes et agriculteurs. La République centrafricaine a été inondée de quantités considérables d'armes amenées dans le pays par des rebelles tchadiens et soudanais, qui s'étaient mêlés aux réfugiés et aux personnes déplacées.

Dans le passé, les armes traditionnelles, telles que les lances, les couteaux et les arcs et les flèches, étaient utilisées dans des raids pour les vols de bétail ou les conflits autour des pâturages et de l'eau. Aujourd'hui, toutefois, des armes de petit calibre et des armes légères sont les armes préférées. Quatre types majeurs de violence, dans lesquels les pastoralistes utilisent des armes de petit calibre et des armes légères, sont répandus dans la Corne de l'Afrique, le Sahel et probablement aussi dans d'autres régions pastorales. Le premier est le vol de bétail pour accroître son troupeau ou remplacer le bétail perdu. Deuxièmement, le vol pour la commercialisation est facilité par l'abondance des armes de petit calibre et des armes légères, l'amélioration du transport et la présence de marchés de la viande dans des centres urbains en expansion. Troisièmement, l'empiètement de l'agriculture vivrière à grande échelle sur les pâturages a alimenté les conflits fonciers entre pastoralistes et agriculteurs, ainsi que décrit ci-dessus. Le quatrième type de violence concerne des mouvements de libération dominés par des pastoralistes ou des milices armées par l'État pour appuyer l'armée régulière (PNUD, 2007, p. 3 et 4).

Récemment, une autre forme de violence est apparue, qui se trouve liée à la montée des groupes djihadistes transnationaux, comme Al-Shabaab, Boko Haram et Al-Qaïda. Ces groupes exploitent la pauvreté qui sévit parmi les jeunes pastoralistes en tirant profit de l'éloignement des communautés pastorales des autorités gouvernementales et des forces de sécurité pour les utiliser pour le recrutement de combattants.

Dans le cas du Nigéria, durant la dernière décennie, des armes modernes sont devenues abondantes et la fabrication de fusils locaux a repris. Même si le vol à main armée est depuis longtemps un problème au Nigéria, il y a une augmentation sans précédent du vol de bétail, du banditisme et des affrontements autour de l'accès aux ressources naturelles, en particulier dans les zones rurales. Les affrontements ethniques et religieux sont devenus monnaie courante et les assassinats politiques sont devenus des faits courants. En dépit de cela, il existe peu d'informations sur la manière dont les armes sont distribuées et sur les raisons pour lesquelles le Gouvernement n'a rien fait pour empêcher leur prolifération. Les efforts des donateurs ont principalement porté sur la prévention des conflits ou leur réduction au moyen de processus de

réconciliation, mais il existe peu de preuves que ces actions ont eu beaucoup d'effet, en particulier parce que les organisations non gouvernementales et des institutions quasi-gouvernementales manquent de crédibilité.

Le Nigéria est densément peuplé, comprend de vastes zones urbaines et est saturé de divisions ethniques et religieuses, qui sont exacerbées par un laissez-faire en matière de gouvernance. La conséquence en est que les conflits sont fréquents et se sont accrus de façon notable sous le régime démocratique actuel, en partie du fait que les politiciens et les responsables publics locaux sont obnubilés par eux-mêmes. Ces conflits ne font généralement l'objet que d'une faible couverture dans les médias, en particulier lorsqu'ils se déroulent dans les zones rurales. Parfois, ils sont réglés grâce à divers processus de règlement des conflits (Blench et al., 2005).

Ces dernières années, un grand nombre d'anciens modèles de fusils fabriqués localement ont été remplacés par des armes modernes, en particulier des armes semi-automatiques. Les fusils de chasseur – appelés fusils Dane – étaient inspirés de modèles du XVIII^e siècle et avaient été fabriqués par des forgerons de villages. Ces armes ont été remplacées par une grande variété d'armes plus létales. Des armes étrangères sont généralement importées en armes d'occasion. Les catégories d'armes les plus importantes enregistrées pendant l'enquête de la recherche sur le terrain pour la rédaction du présent rapport étaient : l'AK-47 semi-automatique ; le pistolet à pompe semi-automatique ; le bazooka ; le pistolet Beretta ; le pistolet Browning ; la carabine ; le fusil à double longs canons ; le fusil de chasse à double canons ; le fusil G-3 ; le fusil-mitrailleur ; le fusil K-2 ; le fusil marque 4 Lee Enfield ; les pistolets de fabrication locale ; le revolver ; le fusil à un seul canon scié ; le pistolet à fumée et la mitraillette.

Le delta du Niger, en particulier la ville de Warri, au Nigéria, constitue le principal lieu d'importation des armes, même si Lagos aussi est important. On pense que les armes sont fournies avec de faux documents par de tierces parties. Les armes sont ensuite transportées dans des villes importantes dans le sud-est. De là, elles sont envoyées vers des points de distribution secondaires à travers l'ensemble de la région de la ceinture centrale du Nigéria et par la suite à leur destination finale dans le nord. Les armes arrivent aussi dans le pays en provenance des pays francophones voisins du Nigéria, en particulier du Bénin, du Niger et du Tchad. La majeure partie des armes venant de ces pays proviennent de guerres civiles et autres troubles. Une tendance récente au Nigéria a été la production locale d'armes sophistiquées dans des ateliers métalliques locaux. Une autre source d'armes, et en particulier de munitions, semble être des ventes par des policiers et des militaires. Il semble que des armes sont régulièrement « volés » dans des dépôts ou arrachées sur la route. Le pistolet Beretta qui est fabriqué localement par le Gouvernement est disponible partout. Enfin, récemment, certains groupes sectaires, dont notamment les Taliban de l'État de Yobe en 2004, ont effectué des raids dans le but précis de voler des armes.

En dépit des efforts faits par les organismes transfrontières de sécurité, tels que la police, les douanes et les services d'immigration du Nigéria, les frontières du pays restent poreuses, permettant le trafic illicite d'armes, ce qui a conduit à la prolifération des armes de petit calibre et des armes légères. Le Nigéria est un pays d'origine, de transit et de destination du trafic illicite et illégal d'armes. Même les armes de petit

calibre et les armes légères qui ont été légalement acquises par le Gouvernement nigérian pour divers organismes de sécurité, se retrouvent en fin de compte entre les mains de groupes de miliciens (Yacubu, 2005 ; Adejo, 2005 ; Nte, 2011).

Il n'est pas surprenant que, sur les 640 millions d'armes de petit calibre qui circulent dans le monde, on estime que 100 millions se trouvent en Afrique et que près de 30 millions de ces armes se trouvent en Afrique subsaharienne. On estime que 8 millions de ces armes de petit calibre et armes légères se trouvent dans la seule Afrique de l'Ouest. La majorité de ces armes (près de 59 %) sont entre les mains de civils, tandis que 38 % sont détenues par les forces armées gouvernementales, 2,8 % par la police et 0,2 % par des groupes armés. Le commerce des armes pèse 4 milliards de dollars par an, dont jusqu'à 1 milliard peut être non autorisé ou illicite. Huit millions de nouvelles armes sont fabriquées chaque année par au moins 1 249 entreprises dans 92 pays. De 10 milliards à 14 milliards d'unités de munitions sont fabriquées chaque année – ce qui est suffisant pour tuer plus de deux fois chacune des personnes vivant dans le monde. Les pays africains ont dépensé plus de 300 milliards de dollars dans les conflits armés durant la période comprise entre 1990 et 2005, ce qui équivaut au montant total de l'aide internationale durant la même période. On estime que 79 % d'armes de petit calibre en Afrique se trouvent entre les mains de civils (Ibrahim, 2003 ; Stohl et Tuttle, 2009 ; Nte, 2011).

Entre 1999 et 2003, il y a eu plus de 30 affrontements entre communautés, de cas de violence provoqués par des sectes et de conflits ethnoreligieux, dont chacun a entraîné la perte de centaines de vies humaines, la destruction de centaines de biens et le déplacement de nombreuses femmes et de nombreux enfants. La prolifération et l'utilisation d'armes de petit calibre et d'armes légères dans des affrontements ethnoreligieux et des vols à main armée ont provoqué la mort de plus de 10 000 Nigériens, soit en moyenne 1 000 par an depuis 1999. La majorité des victimes (près de 66 %) des émeutes de Kano de 2004 étaient des victimes des armes de petit calibre et des armes légères et certaines sont devenues des handicapées à vie. L'augmentation des blessures par ces armes a été aussi élevée que dix fois dans les zones urbaines du Nigéria et la plupart des homicides sont commis par ces armes (Ime et al., 2007 ; Nte, 2011). La violence armée et la prolifération des armes de petit calibre et des armes légères sont exacerbées par l'incapacité de la police à réduire la criminalité violente, à maintenir l'ordre et à assurer une sécurité adéquate à la population. Aucun des organismes de sécurité n'a eu la formation ou ne dispose des ressources ou du personnel lui permettant d'accomplir sa tâche avec efficacité, en raison de la longueur et de la porosité des frontières du pays (Hazen et Horner, 2007). Nte (2011) postule qu'il existe un lien entre l'acquisition d'armes, comme les armes de petit calibre et les armes légères, et l'escalade dans les conflits au point de se transformer en guerres sans merci. Néanmoins, aucun de ces chercheurs n'a pu analyser les questions fondamentales liées à la prolifération de ces armes et la violence ethnoreligieuse au Nigéria et les causes profondes de cette prolifération et de cette violence.

5. Résumé : conflits, insécurité et développement

Le pastoralisme est un secteur créateur majeur de richesse dans la Corne de l'Afrique et le Sahel. Les constatations faites à partir des données recueillies dans 16 pays de la région indiquent que la contribution moyenne du secteur de l'agriculture au PIB est de 27 %, l'élevage entrant pour ce qui le concerne, en moyenne, pour 38,8 % dans le PIB agricole. S'agissant des pays pris individuellement, Djibouti (90 %), le Burkina Faso (55 %), la Mauritanie (53 %), le Tchad (44 %), le Kenya (43 %), le Bénin (41 %) et la Somalie (40 %) sont ceux où l'élevage contribue le plus au PIB agricole.

Bien que riches en ressources animalières, des pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria sont des importateurs nets d'animaux pour satisfaire un appétit croissant pour la viande de sa population en augmentation et d'une classe moyenne en croissance. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont des exportateurs d'animaux (Thornton et al., 2006 ; OCDE, 2008). Les pastoralistes et les nomades de ces pays, ont, par conséquent, créé un commerce sous-régional d'animaux et des zones sous-régionales de commercialisation, liées à des itinéraires et modes migratoires transfrontières historiquement connus. L'ironie est que les pays sahéliens exportent des bêtes/animaux vers les pays côtiers, qui dépensent une partie considérable de leurs revenus pour importer des produits animaliers (lait et viande) (OCDE, 2008). En termes d'exportations, les pays côtiers tirent moins de revenus des produits animaliers que ceux de la Corne de l'Afrique et du Sahel. Le Bénin et la Côte d'Ivoire constituent des exceptions sur ce plan, pour ce qui est respectivement de la viande et du lait, mais les chiffres renvoient certainement à des réexportations vers l'intérieur de la région. Les données relatives aux flux financiers reflètent un déficit chronique de la balance commerciale concernant les produits animaliers. Ce déficit est plus important pour les produits laitiers que pour la viande, la zone restant dépendante des importations pour satisfaire la demande grandissante résultant d'une population en accroissement rapide et de changements dans les habitudes alimentaires, en particulier dans les villes (OCDE, 2008, p. 49).

Les pastoralistes ont connu des transformations socioéconomiques et politiques majeures, qui ont modifié leurs relations avec leurs voisins et leur environnement. Divers facteurs internes et externes, qui sont devenus interreliés, sont en train d'accélérer ces transformations. Sur le plan interne, les populations humaines et animales ont mis une pression considérable sur des ressources qui se raréfient à la suite de sécheresses et de changements climatiques récurrents, pour ne pas parler des effets du phénomène d'El Niño. Dans le Sahel, les sécheresses récurrentes ont appauvri les pâturages et réduit les ressources en eau, ce qui ne permet pas à ces pâturages et à ses ressources en eau de soutenir les moyens d'existence des pastoralistes. On estime que les grandes sécheresses et famines des années 60 et 70 ont contraint des pastoralistes (comme les Fulanis et les Touaregs) à migrer sur des centaines de kilomètres du Burkina Faso, du Mali et du Niger vers le sud pour se rendre au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria. De même, dans la Corne de l'Afrique, des sécheresses et des famines récurrentes ont contraint des pastoralistes (comme les Furs, les Baggaras, les Somalis, les Afars et les Karmajongs)

à migrer vers le sud pour se rendre dans des climats tempérés et dans la riche savane du Kenya, du Soudan et de l'Ouganda ou près de sources d'eau pérennes en Érythrée, en Éthiopie et en Somalie.

Un grand nombre de pastoralistes sans-papiers et appauvris, qui avaient perdu leurs troupeaux, avaient souffert de la faim et avaient été victimes de famine, se sont volontairement établis soit pour devenir des agriculteurs dans les zones rurales soit pour devenir des habitants de colonies de squatters surpeuplées. Les pastoralistes qui se sont établis ont pu combiner l'élevage avec l'agriculture (soit l'agropastoralisme) en tant que stratégie d'adaptation face aux sécheresses récurrentes et à la variabilité des précipitations. Pour ceux d'entre eux qui ont migré dans des villes, les expressions « pastoralistes des villes » et « pastoralisme urbain » ont été forgées pour évoquer la présence en ville d'un grand nombre de pastoralistes, qui élèvent de petits ruminants et des bovins pour la production laitière et de viande. D'autres ont combiné le pastoralisme urbain avec des modes migratoires traditionnels, ce qui a conduit à la création de nouvelles et plus solides stratégies de résilience des moyens d'existence.

Il ne fait pas de doute que la compétition croissante entre agriculteurs, pastoralistes et populations sédentaires pour l'accès à l'eau, aux pâturages, aux parcours de transhumance, aux infrastructures de transport et aux marchés a exacerbé les conflits et créé des risques de sécurité. La pression sur les ressources s'est de même accrue en raison du rapide accroissement de la population et du manque d'action concertée pour assurer un accès adéquat aux pâturages et à l'eau durant la saison sèche. Au cœur de ces faits nouveaux se trouve l'aliénation des terres, les politiques foncières des gouvernements visant à écarter les droits de propriété communautaires ou collectifs au profit des droits d'occupation individuels. Dans de nombreux pays, ces politiques ont laissé les pastoralistes soit sans terres soit avec des pâturages loin d'avoir une capacité de nourrir leurs troupeaux, sans parler de l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent de faire de l'agriculture.

La découverte dans les zones pastorales du Sahel et de la Corne de l'Afrique de réserves de pétrole et de gaz, de minerais d'uranium et d'or commercialement rentables a intensifié les conflits autour des ressources et impulsé une nouvelle dynamique se caractérisant par une violence extrême, ayant pour protagonistes des acteurs à la fois étatiques et non étatiques, partout dans ces régions. Avec l'exploitation du pétrole, du gaz et des minéraux dans les zones pastorales la situation sécuritaire est allée de mal en pis. Manifestement, l'aliénation des terres dans les zones pastorales n'est plus un facteur de conflits traditionnels localisés entre utilisateurs traditionnels des terres seulement (agriculteurs et pastoralistes) ; les conflits sont suscités plutôt par des intérêts mondiaux de sociétés transnationales et par le désir des gouvernements et des élites d'acquiescer des revenus et d'exploiter les importants avantages qui peuvent être tirés du pétrole.

Malheureusement, le Sahel et la Corne de l'Afrique ont souffert de guerres civiles sporadiques, prolongées et impitoyables, à Djibouti, en Éthiopie, au Mali, dans le nord-est de l'Ouganda, en République centrafricaine, en Somalie, au Soudan et au Tchad. Certaines de ces guerres civiles ont pris fin au début des années 90, tandis que d'autres se poursuivent encore. Ces conflits ont revêtu au moins deux formes : conflits dans lesquels l'État se trouve impliqué, où l'État et les groupes d'insurgés se

battent pour la suprématie, et les conflits n'impliquant pas l'État, qui voient s'affronter des pastoralistes et des agriculteurs ou des pastoralistes avec d'autres pastoralistes. Que ces conflits soient perçus ou non comme étant pour l'autodétermination, pour une plus grande autonomie à l'égard de l'État ou pour la séparation, ils ont, conjugués aux changements climatiques, transformé la Corne de l'Afrique et le Sahel en régions comptant sur le continent le nombre le plus élevé de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et de réfugiés. La majorité des personnes déplacées dans ces deux régions sont des pastoralistes ou des personnes ayant des origines pastorales.

Les guerres civiles ont eu des conséquences économiques et humaines dévastatrices, ce qui a contribué à répandre un accès facile à des quantités considérables d'armes de petit calibre ou d'armes légères, ces armes transformant une violence interethnique et interclanique traditionnelle en une guerre moderne avec des systèmes d'armements modernes. Outre les pertes en vies humaines, en bétail et en d'autres moyens d'existence, cela a créé une situation d'instabilité politique qui a retardé ou fait échouer des interventions de développement. La relation dialectique entre les conflits et le développement entraîne un retard du développement tant que le conflit n'est pas réglé et que des conditions pacifiques ne sont pas réunies pour permettre le développement.

Le nouveau pastoralisme marginal est apparu dans le nouveau contexte mondial du développement, en comprenant des activités qui sont pour la plupart nouvelles, même pour la petite proportion de la population pastoraliste qui y prend part. Ainsi qu'indiqué plus haut, des activités comme le commerce et celles qui sont menées sur les marchés régionaux ne sont pas nouvelles, mais elles se sont intensifiées grâce à de meilleures infrastructures et la possibilité d'accéder à de meilleurs moyens de transport, à des technologies de l'information et de la communication et à des facilités de change des monnaies. Les marchés régionaux et nationaux des produits animaliers (viande, produits laitiers, cuirs et peaux, etc.) concurrencent de plus en plus les marchés internationaux des exportations et des importations¹⁸. En bref :

1. Les pastoralistes ont connu de profondes transformations consécutives à la mondialisation, définie par Scholte (2005) comme l'apparition au niveau mondial de sociétés organisées ou l'expansion de connexions transplanétaires – et, ces derniers temps, plus particulièrement supranationales – entre les individus. Les pastoralistes, en particulier les nouveaux pastoralistes marginaux, sont en fin de compte reliés à ces sociétés organisées en réseaux au niveau mondial. Ces activités, mêlant l'ancien et le nouveau, ont dominé les relations entre le nouveau pastoralisme marginal et ces sociétés organisées en réseaux au niveau mondial.
2. L'apparition dans le Sahel et la Corne de l'Afrique de groupes djihadistes transnationaux, inspirés par Al-Qaïda et ayant prêté allégeance à celui-ci (et par la suite à l'État islamique en Iraq et au Levant), au Mali, au Nigéria et en Somalie ont aggravé les conflits et y ont ajouté une nouvelle et plus complexe dimension. Actuellement, Al-Shabaab en Somalie, Boko Haram au Nigéria

¹⁸ Pour une plus présentation plus détaillée des marchés aux bestiaux, se reporter à Akililu et Catley, 2010, pour les marchés aux bestiaux dans le Sahel, et à Majid, 2010, pour les marchés aux bestiaux dans la Corne de l'Afrique.

et une pléthore de groupes affiliés à Al-Qaida tirent parti de l'éloignement des zones pastorales, de l'absence relative des institutions de l'État et de la pauvreté généralisée pour mener des attaques contre les forces de sécurité et les civils. De Haan et al. (2014) ont résumé cette situation comme suit : « Il existe des indications suivant lesquelles les groupes armés naissent au sein de groupes pastoraux pauvres ; toutefois, les riches aussi peuvent soutenir des groupes illégaux, parce qu'ils sont déçus par le gouvernement central et par ses promesses non tenues ».

3. Comme certains pastoraux sont en train de s'établir volontairement autour de grands centres urbains, un aménagement urbain de prévention est nécessaire pour faire face à la croissance urbaine future et aux besoins croissants en matière de services, d'infrastructures et d'emplois. Le but ultime devrait être un développement inclusif dans les zones pastorales, y compris pour les femmes et les jeunes, grâce à l'éducation, la fourniture de soins de santé et la formation professionnelle. À cette fin, une planification sur le long terme et non sur le court terme s'impose (Yemeru, 2016).
4. Très peu de pastoraux sont engagés dans la traite des êtres humains et dans le trafic de drogue, en particulier en tant que partie des structures complexes sur lesquelles repose la migration internationale illégale. Par conséquent, cela peut être décrit comme une réelle nouvelle activité pastorale marginale. De Haan et al. (2016) ont expliqué que « les pastoraux sont des recrues de choix, en raison de leur connaissance des itinéraires qui permettent le commerce illégal et du contrôle qu'ils exercent sur ces itinéraires. Ainsi, si le pastoralisme doit devenir attrayant, l'inégalité et la vulnérabilité actuelles dont souffrent les pastoraux pauvres et les jeunes pastoraux doivent être combattues, afin de créer d'autres sources attrayantes de revenus pour concurrencer les sources illégales »¹⁹ Trois conséquences du faible nombre de nouveaux pastoraux marginaux prenant part à cette activité, qui a une incidence négative sur la communauté pastorale dans son ensemble et au-delà de celle-ci, sont les suivantes :
 - i. Les activités illicites sapent l'autorité de l'État et des institutions traditionnelles, en créant une base de pouvoir illégale de remplacement, qui repose sur l'extorsion, la corruption et la création illicite de la richesse, ce qui met en cause la capacité de l'État à maintenir la paix et l'ordre et à exercer son contrôle sur le territoire souverain relevant de sa juridiction.
 - ii. Les pastoraux riches qui investissent les revenus qu'ils tirent des activités illicites dans l'élevage aggravent l'inégalité et la convoitise, comme cela a été évoqué dans le cas du Mali.

19 Pour de plus de détails sur les activités illicites comme le trafic de drogue au sein des pastoraux, se reporter à Peter Tinti, 2014, *Illicit Trafficking and Instability in Mali : Past, present and future* [Trafic illicite et instabilité au Mali : Passé, présent et futur].

- iii. Les nouvelles activités pastoralistes marginales (telles que l'enlèvement pour demander le paiement d'une rançon et les insurrections prenant pour cibles des citoyens du pays et des citoyens et touristes étrangers) ont à l'échelle nationale des effets négatifs sur la croissance économique et sur le tourisme. Ce qui importe ici, ce n'est pas le nombre de pastoralistes qui prennent part aux activités du nouveau pastoralisme marginal, mais les dommages que ce nouveau pastoralisme marginal cause aux communautés pastorales dans leur ensemble, dans le Sahel et la Corne de l'Afrique.

Le trafic de drogue est le fait d'intérêts organisés en réseaux internationaux en traversant l'océan Atlantique jusqu'au Sahel, en route pour l'Europe, tandis que les armes sont passées en fraude en utilisant des itinéraires similaires de l'Europe et de l'Asie vers la Corne de l'Afrique et le Sahel. Comme l'illustre les cas des Touareg et des Rashaidas, l'activité de passeurs d'immigrants illégaux désespérés est le fait d'une communauté d'intérêts organisés en réseaux internationaux qui transcendent les pays et les régions. Les pastoralistes marginaux touaregs et rashaidas sont impliqués dans des nœuds transnationaux d'activités illicites, qui peuvent sembler distinctes et séparées, à première vue, mais qui, dans la réalité, sont interreliées sur le plan régional et international. Des immigrants illégaux et des femmes et des enfants qui sont l'objet d'une traite des êtres humains, parvenant de la Corne de l'Afrique et traversant le Sahara pour aller en Europe, sont liés aux syndicats du crime et aux communautés d'intérêts organisés sur le plan mondial.

Les nouveaux pastoralistes marginaux utilisent et savent certains des aspects des réseaux commerciaux légaux mondiaux, et le flux des envois de fonds et les investissements par des pastoralistes immigrants dans leurs communautés. Toutefois, les conséquences humaines et économiques négatives des activités illicites dans lesquelles sont impliquées les nouveaux pastoralistes marginaux l'emportent probablement sur les avantages. Fait plus significatif : elles font apparaître que le pastoralisme du XXI^e siècle ne peut pas être traité comme une simple poursuite du pastoralisme du XX^e siècle. Ce fait doit être pris en considération dans les politiques futures et dans le dialogue avec la majorité des pastoralistes et avec les adeptes du nouveau pastoralisme marginal.

Bien qu'il ne soit pas sans poser de problèmes, notamment ceux que créent les conflits, l'insécurité, les sécheresses et à présent le nouveau pastoralisme marginal, le pastoralisme pris dans son ensemble recèle un grand potentiel de transformation, ce qui signifie qu'il est nécessaire de tenir un discours positif sur le pastoralisme ou de procéder à un changement de paradigme pour exploiter ce potentiel. Parmi les nouvelles approches à adopter, on peut citer le renforcement des compétences, des techniques, des marchés et des liens avec les chaînes de valeur, afin que les pastoralistes puissent tirer parti des nouvelles tendances. Une solution manifeste qui n'est pas prise au sérieux consiste à mettre l'accent sur l'intégration des pastoralistes dans les chaînes de valeur nationales, régionales et internationales, ce qui se produit spontanément, mais doit être appuyé par des politiques et des stratégies spécifiques (Yemeru, 2016).

Bibliographie

Adejo, P.Y. (2005). Crime and cross-border movement of weapons: the case of Nigeria. Dans *Combating the Proliferation of Small Arms and Light Weapons in West Africa: Handbook for the Training of Armed and Security Forces*, A. Ayissi and I, Sall, eds. Genève : Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR).

Adugna, E et M. Sileshi (2013). Determinants of poverty in (agro-) pastoral societies of Southern Ethiopia. *Livestock Research for Rural Development* vol. 25, n° 2.

Adugna, Fekadu (2015). Informal Cross Border Trade and Cross Border Security Governance Nexus in Moyale, Ethiopia-Kenya Borderland. Addis Ababa : Organization for Social Science Research in Eastern and Southern Africa (OSSREA).

Aguessi, Comlan (2015). Rural land tenure registration in Benin: facts and challenges. Paper presented to the Annual World Bank Conference on Land and Poverty 2015: Linking Land Tenure and Use for Shared Prosperity, Washington D.C., mars.

Ahmed, Sadia M. (2016). Gender Dimensions in Pastoral Development. Paper presented to the Expert Group Meeting on New Fringe Pastoralism Development, Conflict and Insecurity in the Horn Africa and the Sahel. Addis-Abeba, août.

Akilu, Yacob et Andy Catley (2010). Livestock Exports from the Horn of Africa: An Analysis of Benefits by Pastoralist Wealth Group and Policy Implications. Medford, Massachusetts : Feinstein International Center.

Aning, Kwesi et John Pokoo (2014). Understanding the nature and threats of drug trafficking to national and regional security in West Africa., *Stability: International Journal of Security and Development*, vol. 3, No.1, part 8, p. 1 à 13.

Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) (2010) Migration Management in the IGAD Region. Actes d'une réunion tenue à Addis-Abeba, 20 au 22 octobre 2010.

Ayalew, Gebre (2010). Inter-Group Conflict, The Role of Pastoral Youths and Small Arms Proliferation In Nomadic Areas of Ethiopia" The Case of the Karrayu and Their Neighbours in the Upper Awash Valley Region. Addis-Abeba : Organization for Social Science Research in Eastern and Southern Africa (OSSREA).

Ayalew, Gebre et Fekadu Adugna (2008). The Impact of Local Conflicts on Regional Security. Research report submitted to Centre for Policy Research and Dialogue and the Institute for Security Studies. Addis-Abeba.

Azarya, V. (1996). Pastoralism and the state in Africa: marginality or incorporation? *Nomadic Peoples*, n° 38, p. 11 à 36.

Banque africaine de développement (2013). South Sudan: A Study on Competitiveness and Cross Border Trade with Neighbouring Countries. Tunis : Banque africaine de développement.

Banque mondiale (2014) Africa - Regional Pastoral Livelihoods Resilience Project. Washington, Groupe de la Banque mondiale. Disponible à l'adresse : <http://documents.worldbank.org/curated/en/672711468002404897/Africa-Regional-Pastoral-Livelihoods-Resilience-Project> . Consultée le 16 avril 2016.

Bekele, Abay (2011). The potential of value added livestock marketing for poverty reduction. A briefing paper produced for the Regional Learning and Advocacy Programme, Nairobi.

Blench, R. (1996). Aspects of resource conflict in semi-arid Africa. Natural Resource Perspectives No. 16. Londres : Overseas Development Institute. Disponible à l'adresse : <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/2959.pdf>.

Blench, R et al. (2005) The Role of Traditional Rulers in Conflict Prevention and Mediation in Nigeria. Département pour le développement international du Royaume-Uni, Nigéria, Abuja.

Boone, R. B., et al. (2011). Using coupled simulation models to link pastoral decision making and ecosystem services. Ecology and Society, vol. 16, n° 2.

Brown, David E. (2013). The challenge of drug trafficking to democratic governance and human security in West Africa. The Letort Papers. Strategic Studies Institute and U.S. Army War College Press. Disponible à l'adresse : <http://www.strategicstudiesinstitute.army.mil/pubs/display.cfm?pubID=1151>.

Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (2012). Global Humanitarian Overview. Disponible à l'adresse : http://www.globalhumanitarianassistance.org/wp-content/uploads/2012/07/GHA_Report_2012-Websingle.pdf.

Catley, A., J. Lind, et I. Scoones, éd. (2012). Pastoralism and Development in Africa: Dynamic Change at the Margins. Londres : Routledge and Earthscan.

Comité international de la croix rouge (2012), Regional Livestock Study in the Horn of Africa. Nairobi : CICR.

Conseil des relations étrangères (2016). Global Conflict Tracker. Disponible à l'adresse : www.cfr.org/global/global-conflict-tracker/p32137#!/conflict/civil-war-in-south-sudan. Consultée le 20 janvier 2016.

de Bruijn, M.E. (2000). Poverty and mobility in arid land: the case of Sahelian pastoralists. In: Rethinking poverty, comparative perspectives from below no. W.G. Pansters, éd. Assen, Pays-Bas : Van Gorcum, p.136 à 149.

de Haan C. (1993). The delivery of livestock services to smallholders. In *Livestock Services for Smallholders: A Critical Evaluation Proceedings of a Seminar held in Yogyakarta, Indonesia*. P.W. Daniels, S. Holden, E. Lewin, et S. Dadi, éd. Indonésie : Direction générale des services d'élevage.

de Haan, Cees et al.. (2014). *Pastoralism development in the Sahel: a road to stability?* Washington : Banque mondiale.

de Haan, Cees. Et al. (2016) *Pastoralism Development in the Sahel: A Road to Stability? Fragility, Conflict, and Violence Cross-Cutting Solutions Area programme*. Washington : Banque mondiale.

Delgado, Christopher L. et al. (1999). *The Coming Livestock Revolution*. Choices, numéro 14, p. 40 à 44.

Djohy, Georges, Ange Honorat Edja, and Nikolaus Schareika (2015). *State Policies and Farmers' Acquisition of Rangeland in Northern Benin*. Paper presented to the conference on management of land use systems for enhanced food security: conflicts, controversies and resolutions. Berlin, 16 au 18 septembre.

Dong, S. et al. (2011). Vulnerability of worldwide pastoralism to global changes and interdisciplinary strategies for sustainable pastoralism. *Ecology and Society* vol. 16 n° 2, art 10.

Economist Intelligence Unit (2014). *The Horn of Africa livestock market system: lessons from elsewhere*, août. Disponible à l'adresse : <http://www.celep.info/wp-content/uploads/2015/08/HOA-Livestock-Market-System-Lessons-from-Elsewhere.pdf>.

Elhadi, Yazan et al. (2012). Factors influencing transient poverty among agro-pastoralists in semi-arid areas of Kenya. *African Crop Science Journal*, vol. 20, supplément s1 au numéro, p. 113 à 122.

Elmqvist, Bodil et Lennart Olsson. (2006). Livelihood diversification: continuity and change in the Sahel. *GeoJournal*, vol. 67, n° 3, p. 167 à 180.

Estefanos, Meron (2011). *Bedouin Rashaida: Human Traffickers in North East Africa*. Mars. Disponible à l'adresse : <http://asmarino.com/articles/958-eritrea-bedouin-rashaida-the-human-traffickers-in-north-east-africa>.

Fratkin, Elliot M. (1997). Pastoralism: Governance and development issues. *Annual Review of Anthropology* vol. 26, p. 235 à 261.

Global Initiative against Transnational Organized Crime (2014). *Illicit Trafficking and Instability in Mali: Past, Present and Future*. Series on Governance, Democracy and State Fragility. Geneva: Global Initiative against Transnational Organized Crime. Genève : L'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale.

Hazen, J. M. et J. Horner (2007). Small arms, armed violence, and insecurity in Nigeria: the Niger Delta in perspective. Genève : Small Arms Survey.

Hengsdijk, H. et H. van Keulen (2002). The effect of temporal variation on inputs and outputs of future-oriented land use systems in West Africa. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, vol. 91, n° 1-3, p.245 à 259.

Hesse, C. (2010). Land tenure issues and legislation in pastoral areas of Africa and their relevance for Ethiopia. Département pour le développement international du Royaume-Uni, Addis-Abeba.

Hjort, Af Ornäs, Anders, and M.A. Mohamed Salih, eds. (1989). *Ecology and Politics: Environmental Stress and Security in Africa*. Uppsala, Suède : Institut sandinave d'études africaines.

Hussien, Abdi Abdullahi (2016). Emerging trends in pastoral areas and their implications for future developments. Paper presented to the Expert Group Meeting on New Fringe Pastoralism: Development, Conflict and Insecurity in the Horn Africa and the Sahel. Addis-Abeba, août.

Ibrahim, M. (2003). Democracy and the Menace of small Arms of Small Arms proliferation in Nigéria, Lagos : Centre for Democracy and Development.

Ime, A. John et al. (2007). Special Section: Small Arms and Light Weapons in Africa: A Major Challenge to Public Health and Development. *Journal of Public Health Policy*, vol. 28, n° 4, p. 420 à 431.

International Crisis Group (ICG) (2014). South Sudan: A Civil War by Any Other Name. Africa Report n° 217. Bruxelles. Disponible à l'adresse : [http://www.crisisgroup.org/~media/Files/africa/horn-of-africa/south%20sudan/217-south-sudan-a-civil-war-by-any-other-name.pdf](http://www.crisisgroup.org/~/media/Files/africa/horn-of-africa/south%20sudan/217-south-sudan-a-civil-war-by-any-other-name.pdf).

_____ (2015). Security Challenges of Pastoralism in Central Africa. Africa Report No. 215. Brussels. Disponible à l'adresse : <https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/security-challenges-pastoralism-central-africa>.

International Livestock Research Institute (ILRI) (2013). Making visible the “invisible benefits” of African pastoralism will spur national and pastoral economies both. 24 juin. Disponible à l'adresse : <https://clippings.ilri.org/2013/06/24/making-visible-the-invisible-benefits-of-african-pastoralism-will-spur-national-and-pastoral-economies-both/>.

John, I. A. et al. (2007). Gun violence in Nigeria: a focus on ethno-religious conflict in Kano. *Journal of Public Health Policy* (décembre) vol. 28, n° 4, p. 420 à 231.

Kaldor, Mary (2007). *New and Old Wars*. Palo Alto, Californie : Stanford University Press.

Kandji, Serigne Tacko, Louis Verchot et Jens Mackensen (2006). *Climate Change and Variability in the Sahel Region: Impacts and Adaptation Strategies in the Agricultural Sector*. Nairobi : World Agroforestry Centre et Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Keenan, Jeremy (2008). Uranium goes critical in Niger: Tuareg Rebellions threaten Sahelian conflagration. *Review of African Political Economy*, vol.35, n° 117, p. 449 à 466.

Kerven, C. (1992). *Customary Commerce: a historical reassessment of Pastoral livestock marketing in Africa*. Overseas Development Institute Agricultural Occasional Paper n° 15. Londres, Overseas Development Institute.

Little, Peter D., and others (2008). Challenging orthodoxies: understanding poverty in pastoral areas of East Africa. *Development and Change*, vol. 39, n° 4, p. 585 à 609.

Majid, Nisar (2010). *Livestock trade in the Djibouti, Somalie and Ethiopian borderland*. Chatham House Briefing Paper. Londres : Chatham House. Disponible à l'adresse : <https://www.chathamhouse.org/events/view/156819>.

Markakis, John, éd. (1992). *Conflict and the Decline of Pastoralism in the Horn of Africa*. Basingstoke, Royaume-Uni : Palgrave Macmillan.

Mohamed Salih, M.A. (1987). *The tractor and the plough: the sociological dimension*. In *Agrarian Change in the Central Rangeland of Sudan*, ed. M.A. Salih, Uppsala :

_____ (1990). *Agro-pastoralists response to agricultural policies: the predicament of the Baggara, Western Sudan*. In *Adaptive Strategies in African Arid Land*, M. Bovin and L. Manger, eds., Uppsala, Suède : Institut scandinave d'études africaines, p. 59 à 76.

_____ (1995). *Pastoralists migration to small towns in Africa*. in *The Migration Experience in Africa*, Jonathan Baker and Tade Akin Aina, eds. Uppsala, Suède : Institut scandinave d'études africaines. p. 181 à 196.

_____ (2011) *Transnational Islamist (Jihadist) movements and inter-State conflicts in the Horn of Africa*. Policy Note n° 2011/2. Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet.

_____ (2013). *Conflict and nation building: lessons for Darfur from South Sudan*. In *Sudan Divided: Continuing Conflict in a Contested State*, G. Sorbo et A.M Ahmed, éd. New York : Palgrave/Macmillan.

_____ (2000) *Introduction*. In *Local Environmental Change and Society in Africa*, M. A. Mohamed Salih, éd. Springer Netherland, p. 1 à 16.

Mohamed Salih, M.A., A. G M. Ahmed et T. Dietz, eds. (2000). *African Pastoralism: Conflicts, Institutions and Government*. Londres : Pluto Press.

Monod, Théodore (1975). *Pastoralism in Tropical Africa = Les sociétés pastorales en Afrique tropicale: Studies Presented and Discussed at the XIIIth International African Seminar*, Niamey, décembre 1972. Londres : Oxford University Press.

Mortimore, Michael J., and William M. Adams (2001). Farmer adaptation, change and 'crisis' in the Sahel. *Global Environmental Change* vol. 11, n° 1, p. 49 à 57.

Muhereza, Frank Emmanuel (2016). Pastoral development in Uganda: a Karamoja case study. Paper presented to the Expert Group Meeting on New Fringe Pastoralism Development, Conflict and Insecurity in the Horn Africa and the Sahel. Addis-Abeba, août.

Nte, Daniel Ngboawaji (2011) The use and "ab-use" of intelligence in a transitional democracy: evidence from Nigeria. *International Journal of Human Sciences*, vol.8 n° 1, p. 985 à 1018.

Nyong, Anthony (2012). Climate-related conflicts in West Africa. *Environmental Change and Security Programme Report*, Issue 12. Washington D.C.: Woodrow Wilson International Center for Scholars. Disponible à l'adresse : <https://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Nyong12.pdf>.

Oba, Gufu (2014). *Climate Change Adaptation in Africa: An Historical Ecology*. New York: Routledge.

Oba, Gufu et Walter J. Lusigi (1987). An overview of drought strategies and land use in African pastoral systems. *Pastoral Development Network Paper 23a*. Londres : Overseas Development Institute.

Odozi, John C. (2015). Cross border trade in grain between Nigeria and neighbouring Niger: Risk management assessment along Sokoto Illela-Konni border land, *Cogent Economics and Finance*, vol. 3, No. 1. Disponible à l'adresse : <http://cogentoa.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/23322039.2015.1029250>.

Office des Nations contre la drogue et le crime (ONUDC) (2009). *Global report on trafficking in persons*. Disponible à l'adresse : www.unodc.org/documents/human-trafficking/Global_Report_on_TIP.pdf Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2008) : 49. *Livestock and regional market in the Sahel and West Africa Potentials and challenges*. Issy-les-Moulineaux, France : OCDE.

Organisation de coopération et de développement économiques, Agence de l'énergie nucléaire et l'Agence internationale de l'énergie atomique (2012). *Uranium 2011: Resources, Production and Demand*. Paris : OCDE.

Pavanello, Sara (2010). Working across borders: Harnessing the potential of cross-border activities to improve livelihood security in the Horn of Africa dryland. *Humanitarian Policy Group Policy Brief n° 41*. Londres : Overseas Development Institute.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2007). *Between a rock and a hard place: armed violence in African pastoral communities*. New York : PNUD. Nairobi.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (2011). *Livelihood Security: Climate Change, Migration and Conflict in the Sahel*. Genève : PNUE.

Scholte, J. A. (2005). *Globalization: A Critical Introduction*. Second edition. Basingstoke, United Kingdom and New York : Palgrave Macmillan.

Stohl, R. et D. Tuttle (2009). *The challenges of small arms and light weapons in Africa*. *Conflict Trends*, n° 1.

Tache, Boku et Ben Irwin (2003). *Traditional institutions, multiple stakeholders and modern perspectives in common property*. *Securing the commons* No. 4. Londres : Institut pour l'environnement et le développement.

Teka, Tegegne, Alemayehu Azeze et Ayele Gebremariam (1999) *Cross-Border Livestock Trade and Food Security in the Southern and Southeastern Ethiopia Borderland*. Organization for Social Science Research in Eastern and Southern Africa (OSSREA) Development Research Report Series n° 1. Addis-Abeba. OSSREA.

Thebaud, Brigitte and Simon Batterbury (2014). *Sahel pastoralists: opportunism, struggle, conflict and negotiation. A case study from eastern Niger*. *Global Environmental Change* vol. 11, n° 1 (avril), p. 69 à 78.

Thornton, P. K., and others (2006). *Mapping Climate Vulnerability and Poverty in Africa*. Nairobi: ILRI.

Triche, R. (2014) *Pastoral conflict in Kenya: transforming mimetic violence to mimetic blessings between Turkana and Pokot communities*. *African Journal on Conflict Resolution*, vol. 14, n° 2, p 81 à 101.

Tuareg Culture and News (2008). *Tuareg concerns about uranium mining in Niger, 6 mars*. Disponible à l'adresse : <http://tuaregcultureandnews.blogspot.co.uk/2008/03/tuareg-concerns-about-uranium-mining-in.html>.

Union africaine (2010). *Policy framework for pastoralism in Africa: securing, protecting and improving the lives, livelihoods and rights of pastoralist communities*. Addis-Abeba.

_____ (2013). *Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme : Mobilisons ensemble un effort ambitieux pour un pastoralisme sans frontières*. 29 octobre.

Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources *Building Climate Change Resilience for African Livestock in sub-Saharan Africa*. Nairobi: UICN.

Vedeld, Trond (1994). The state and rangeland management: creation and erosion of pastoral institutions in Mali. Dryland Networks Programme Issues Paper no. 46. Londres : Institut international pour l'environnement et le développement.

Weyns, Yannick and others (2014). Mapping Conflict Motives: Central African Republic. Antwerp. Disponible à l'adresse : http://www.geneva-academy.ch/RULAC/pdf_state/IPIS-CAR-mappingconflictmotives.pdf.


Williams, Michael C. (2003). Words, Images, Enemies: Securitization and International Politics. *International Studies Quarterly* vol. 47, No. 4, pp. 511–531.

Yacubu, J.G. (2005). Cooperation among armed forces and security forces in combating the proliferation small arms in combating the proliferation of small arms. In *Combating the Proliferation of Small Arms and Light Weapons in West Africa: A Handbook for the Training of Armed and Security Forces*, Anatole Ayisi et Ibrahim Sall (éds.) N° de vente GV.E.03.0.17.

Yemeru, Edlam Abera (2016). A précis to the discussion on pastoral development programs in the Sahel and Horn of Africa. Paper presented to the Expert Group Meeting on New Fringe Pastoralism Development, Conflict and Insecurity in the Horn Africa and the Sahel. Addis-Abeba, août.

Young, William C. (1996). *The Rashaayda Bedouin: Arab Pastoralists of Eastern Sudan*. New York : Harcourt College Publishers.

Zaal, F. et al. (2006). The geography of integration: cross-border livestock trade in East Africa. In *Pastoral Livestock Marketing in Eastern Africa Research and Policy Challenges*, J. S. McPeak and P. D. Little, eds. Rugby, Royaume-Uni : Practical Action Publishing.



Le présent rapport met l'accent sur l'apparition de nouvelles activités marginales qui ont transformé la relation entre le pastoralisme, l'État et la mobilité nationale et transnationale traditionnelle des pastoralistes. Le phénomène est de nature multiforme et n'a concerné qu'une minorité de pastoralistes, mais il a eu des effets d'une portée considérable et qui transcendent les lieux. Le nouveau pastoralisme marginal revêt, par conséquent, des aspects nationaux, régionaux et mondiaux qui ont trait aux relations des pastoralistes avec des communautés d'intérêt transnationaux organisés en réseaux. Comme le montre le présent rapport, les communautés d'intérêt sont organisées à travers le continent africain en réseaux impliqués dans la migration internationale, le commerce mondial et dans d'autres activités licites et illicites internationales. Par conséquent, le présent rapport ne constitue pas une étude classique portant sur l'ensemble des systèmes pastoraux de production et de reproduction socioéconomiques, mais se limite plutôt à analyser certaines nouvelles activités marginales ayant des conséquences pour le présent et l'avenir du pastoralisme en tant que mode de vie résilient qui ne cesse de s'adapter, malgré les pressions et la multitude de difficultés auxquelles il fait face.

L'idée générale qui veut que les pastoralistes vivent dans des communautés isolées qui dépendent entièrement ou partiellement de l'élevage et des productions animales est peu à peu en train de disparaître. Les pastoralistes mènent de plus en plus dans des activités modernes, se procurent de nouveaux moyens d'existence et adoptent de nouveaux profils professionnels, de larges segments des communautés pastorales pratiquant ce que l'on appelle maintenant le pastoralisme urbain. Si les modes de vie et les profils professionnels traditionnels des pastoralistes ont été influencés par la modernisation, la pénétration de l'économie de marché et la commercialisation, l'un des aspects de la vie pastorale a persisté, à savoir la mobilité à la recherche de l'eau et de pâturages. Dans le nouveau contexte de la mondialisation et de l'indépendance économique, cette mobilité des pastoralistes a été accentuée par l'augmentation de la demande pour leurs produits (par exemple, la viande, le lait, les produits laitiers, les cuirs et peaux).

Les pastoralistes se déplacent dans près de 40 % de la superficie totale de l'Afrique et contribuent entre 10 % et 44 % du PIB des pays africains (tableau 2.3). Environ 1,3 milliards de personnes bénéficient de la chaîne de valeur du bétail, selon l'International Livestock Research Institute (ILRI, 2013). Près de 5 % de la population totale de certains pays africains sont des pastoralistes, mais, dans la Corne de l'Afrique et au Sahel, ce chiffre se situe entre 10 % et 20 % de la population totale. On estime que les pastoralistes contribuent environ 90 % de la viande consommée en Afrique de l'Est et près de 60 % de la viande et des produits laitiers consommés dans les pays d'Afrique de l'Ouest.